



Rapport de Gestion Groupe et ALTEN SA

ALTEN, Société Anonyme au capital de à 34 244 184,97 € euros
Siège Social : 40 Avenue André Morizet 92100 Boulogne Billancourt
348 607 417 RCS Nanterre

Sommaire

1. Activité	5
1.1. Activité du Groupe au cours de l'exercice écoulé	5
1.2. Activité des principales filiales au cours de l'exercice écoulé	5
1.3. Liste des succursales	5
2. Les Résultats	6
2.1. Les résultats consolidés	6
2.2. Les résultats d'ALTEN SA	8
3. Evènements importants survenus au cours de l'exercice	9
3.1. Au niveau du Groupe	9
3.2. Au niveau d'ALTEN SA	10
4. Evènements significatifs post-clôture	11
4.1. Au niveau du Groupe et d'ALTEN SA	11
5. Facteurs de Risques	12
5.1. Risques encourus en cas de variation des taux d'intérêts, des taux de change ou de cours de Bourse	12
5.1.1. Risque de taux	12
5.1.2. Risque de change	12
5.1.3. Risque sur actions	12
5.2. Risque de liquidité	13
5.3. Risque de crédit / contrepartie	13
5.4. Risques sur les actifs incorporels	14
5.5. Risques juridiques	14
5.6 Risques liés aux opérations de croissance externe	15
5.7 Risques liés à l'activité	15
5.8 Risques liés à l'environnement industriel	16
5.9 Assurances	16
6. Politique d'Investissement – Recherche et Développement	18
6.1. Principaux investissements réalisés au cours des 3 derniers exercices	18
6.2. Principaux investissements réalisés ou engagés depuis la clôture de l'exercice	18
6.3. Principaux investissements futurs	18
6.4. Activité en matière de Recherche et Développement	19
7. Evolution prévisible et perspectives 2017	21

8. Eléments susceptibles d’avoir une incidence en matière d’OPA.....	22
9. Approbation des comptes de l’exercice.....	23
9.1. Approbation des comptes consolidés.....	23
9.2. Approbation des comptes sociaux.....	23
9.3. Charges non déductibles fiscalement.....	24
10. Capital social de la Société.....	25
10.1. Répartition du capital et des droits de vote (31/12/2016).....	26
10.2. Autocontrôle.....	26
10.3. Programme de rachat d’actions.....	26
10.4. Franchissements de seuils.....	28
10.5. Opérations sur titres.....	28
10.6. Actions de préférence.....	29
11. Mandataires sociaux.....	36
11.1. Liste des mandats et fonctions exercés.....	36
11.2. Nominations – Renouvellement.....	36
11.3. Jetons de présence.....	36
12. Rémunération des mandataires sociaux.....	37
12.1. Tableau des rémunérations perçues par chaque mandataire social.....	37
12.2. Jetons de présence et autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants.....	39
12.3. Options de souscription ou d’achat d’actions attribuées durant l’exercice à chaque dirigeant mandataire social par l’émetteur ou par toute société du Groupe.....	40
12.4. Options de souscription ou d’achat d’actions levées durant l’exercice par chaque dirigeant mandataire social.....	40
12.5. Actions de performance attribuées à chaque mandataire social.....	41
12.6. Actions de performance devenues disponibles durant l’exercice pour chaque mandataire social.....	41
12.7. Récapitulatif des contrats de travail des dirigeants mandataires sociaux, indemnités et/ou des avantages dus ou susceptibles d’être dus à raison de la cessation ou du changement de leurs fonctions et autres.....	41
13. Rémunération et avantage versés au cours de l’exercice sous forme d’attribution de titres de capital, de titres de créances ou de titres donnant accès au capital ou donnant droit à l’attribution de titres de créances de la Société ou de sociétés contrôlées ou contrôlantes.....	42
13.1. Options de souscription ou d’achat d’actions.....	42
13.2. Options de souscription ou d’achat d’actions consenties aux dix premiers salariés non-mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers.....	42
13.3. Historique des attributions d’options de souscription au 31 décembre 2016.....	42
13.4. Historique des attributions gratuites d’actions au 31 décembre 2016.....	43
14. Les salariés.....	44
14.1. Répartition des effectifs.....	44
14.2. Participation et stocks options.....	44
14.3. PLAN D’INTERRESSEMENT.....	44

14.4.	ACCORD DE PARTICIPATION.....	44
14.5.	Accords collectifs	45
14.6.	Conséquences sociales et environnementales de l'activité d'ALTEN SA.....	45
15.	Informations sur les délais de paiement	48
16.	Conventions règlementées	49
16.1.	Conventions nouvelles conclues au titre de l'exercice écoulé	49
16.2.	Conventions conclues au cours d'un exercice antérieur mais dont les effets se sont poursuivis au cours de l'exercice écoulé	49
16.3.	Conventions conclues entre un mandataire ou un actionnaire de plus de 10% et une filiale	50
ANNEXE 1 : Tableau récapitulatif des délégations et autorisations en matière d'augmentation de capital		52
ANNEXE 2 : Liste des mandats et des fonctions exercés par les mandataires sociaux		54
ANNEXE 3 : Tableau des cinq derniers exercices		64
ANNEXE 4 : Rapport Développement Durable		65

1. Activité

1.1. Activité du Groupe au cours de l'exercice écoulé

ALTEN, leader européen de l'Ingénierie et du conseil en technologies (ICT) réalise des projets de conception et d'études pour les Directions techniques et SI des grands comptes industriels, télécoms et tertiaires.

Le marché recouvre l'ensemble des prestations d'Ingénierie et de conseil en technologies (ICT), à savoir :

- études scientifiques et techniques ;
- architectures réseaux et Systèmes d'Information Technologiques.

Le Groupe ALTEN a accéléré sa stratégie de développement fondée sur une politique de croissance externe dynamique et ciblée en réalisant 10 acquisitions en 2016, dont 9 à l'international, tout en maintenant sa capacité de développement organique, dans le respect de sa politique de marge.

Pour la première fois depuis sa création, le Groupe ALTEN a réalisé plus de 50 % de son chiffre d'affaires à l'International.

La marge opérationnelle d'activité a progressé de 18,6 % durant l'exercice, par rapport au 31 décembre 2015 et s'élève à 10,35 % du chiffre d'affaires au 31 décembre 2016 (9,9 % en 2015).

Fin décembre, ALTEN comptait 24 000 collaborateurs dont 88 % d'ingénieurs.

1.2. Activité des principales filiales au cours de l'exercice écoulé

L'activité des filiales du Groupe et notamment le chiffre d'affaires desdites filiales au cours de l'exercice 2016 est présenté au sein de l'annexe aux comptes sociaux, note 3.8.

Les tableaux ci-après complètent cette information, en présentant le chiffre d'affaires consolidé par principal secteur d'activité et par principales zones géographiques.

Répartition du secteur d'activité pour la période couverte par les données financières historiques :

	2016	2015	2014
Aéronautique & spatial	15,9 %	17,1 %	17,5 %
Défense & Sécurité	4,6 %	4,9 %	5,3 %
Automobile	20,8 %	19,1 %	17,8 %
Ferroviaire & Naval	2,9 %	3,1 %	3,9 %
Multimédia & Électronique	6,4 %	6,0 %	5,3 %
Télécoms	8,4 %	8,9 %	10,4 %
Finance & Tertiaire	18,6 %	16,1 %	15,0 %
Énergie & Sciences de la vie	17,9 %	19,9 %	20,5 %
Autres industries	4,5 %	4,9 %	4,3 %

1.3. Liste des succursales

Néant.

2. Les Résultats

2.1. Les résultats consolidés

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe ALTEN au 31 décembre 2016 s'établit à 1 748,3 millions d'euros en hausse de 13,5 % par rapport à 2015.

La part du chiffre d'affaires à l'international représente désormais 52,5 % du chiffre d'affaires (contre 48,4 % en 2015).

A périmètre et change constant, l'activité est en croissance de 7,3% (+3,4% en France et +11,5% à l'International). La croissance de l'activité a été en accélération tout au long de l'année tant en France qu'à l'international.

Les acquisitions, principalement réalisées à l'étranger, ont contribué pour près de 6,7 % à la croissance de l'activité, essentiellement à l'international. En données courantes, la croissance s'élève à 4,4 % en France et à 23,2 % à l'international.

Le résultat opérationnel d'activité du Groupe s'établit à 180,9 millions d'euros au 31 décembre 2016, soit 10,35 % du chiffre d'affaires (152,5 millions d'euros soit 9,9 % du chiffre d'affaires en 2015), en hausse de 18,6 % par rapport au 31 décembre 2015. La marge opérationnelle d'activité s'est établie à 10,2% au premier semestre 2016 et a atteint 10,5% au second semestre, malgré une saisonnalité défavorable au second semestre par rapport à 2015 (2 jours ouvrés en moins).

L'amélioration de la marge opérationnelle d'activité est due à une meilleure performance opérationnelle, à périmètre constant, pour l'ensemble des zones géographiques, et à un impact moindre de la rentabilité des filiales acquises en 2014 et 2015 sur la rentabilité du Groupe.

Après prise en compte de ces éléments, le résultat opérationnel du Groupe s'élève à 157,4 millions d'euros soit 9,0 % du chiffre d'affaires, en hausse de 7,0 % par rapport à l'an passé (en 2015, le résultat opérationnel du Groupe s'élevait à 147,1 millions d'euros et représentait 9,5 % du chiffre d'affaires). Il intègre 9 millions d'euros de coûts liés à la mise en œuvre d'attributions gratuites d'actions, sans incidence sur la Trésorerie du Groupe.

Le résultat non récurrent du Groupe s'établit à - 14,5 millions d'euros au 31 décembre 2016 (versus - 5,5 millions d'euros au 31 décembre 2015). Il est constitué principalement de l'impact des redressements sur des contrôles sociaux en France, des frais de restructuration et des honoraires sur acquisitions.

Le résultat financier du Groupe s'élève à - 0,1 million d'euros. Il est constitué pour l'essentiel de plus-values de cession de titres non consolidés et de charges de financement liées à l'endettement financier.

La charge d'impôt du Groupe s'élève à 49,9 millions d'euros et le résultat des entreprises mises en équivalence est de 5,3 millions d'euros.

Le résultat net part du Groupe s'établit à 112,4 millions d'euros, soit 6,4 % du chiffre d'affaires, en hausse de 5,7 % par rapport à 2015 (106,3 millions d'euros soit 6,9 % du chiffre d'affaires).

Les résultats consolidés du Groupe ALTEN sont détaillés dans le tableau suivant :

	2016		2015		Variation
	(en millions d'euros)	%	(en millions d'euros)	%	%
Chiffre d'affaires	1 748,3	100	1 540,9	100	+ 13,5
Résultat opérationnel d'activité	180,9	10,35	152,5	9,9	+ 18,6
Païement en actions	(9,0)		0,1		
Résultat non récurrent	(14,6)		(5,5)		
Résultat opérationnel	157,4	9,0	147,1	9,5	+ 7,0
Résultat financier	(0,1)		4,9		
Impôts	(49,9)		(47,6)		
SME et Minoritaires	5,0		1,9		
Résultat net part du Groupe	112,4	6,4	106,3	6,9	+ 5,7

Le Groupe ALTEN a généré une marge brute d'autofinancement de 185,7 millions d'euros au 31 décembre 2016 (soit 10,6 % du chiffre d'affaires) en hausse de 15,8 % par rapport à 2015 (160,4 millions d'euros soit 10,4 % du chiffre d'affaires).

Les flux nets de trésorerie générés par l'activité s'élèvent à 112,4 millions d'euros. Ils représentent 6,4 % du chiffre d'affaires 2016 (105,1 millions d'euros soit 6,8 % en 2015).

Le montant des investissements corporels et incorporels (CAPEX) s'élève à - 1,2 millions d'euros et tient compte de la cession du crédit-bail d'une filiale d'ALTEN (12,6 millions d'euros). Retraité de cette opération, le CAPEX se serait élevé à 13,8 millions d'euros, soit 0,8 % du chiffre d'affaires, en cohérence avec les années précédentes.

Les investissements financiers nets s'élèvent à - 84,9 millions d'euros au 31 décembre 2016. Ils correspondent pour l'essentiel aux acquisitions (- 86,6 millions d'euros).

Les flux de trésorerie liés aux opérations de financement s'élèvent à - 22,4 millions d'euros, pour l'essentiel constitué des dividendes versés aux actionnaires (- 33,2 millions d'euros), des augmentations de capital (+ 0,5 million d'euros) et des variations des passifs financiers courants (+ 11,5 millions d'euros).

En conséquence, la variation de trésorerie IFRS du Groupe ALTEN au 31 décembre 2016 est de + 3,1 millions d'euros en 2016 (y compris incidence des variations de change).

Le Groupe ALTEN dispose donc d'une situation de trésorerie nette au 31 décembre 2016 d'un montant de 4,6 millions d'euros (elle s'élevait à 17,4 millions d'euros fin 2015).

2.2. Les résultats d'ALTEN SA

La société ALTEN SA a réalisé un chiffre d'affaires de 505,6 millions d'euros, en hausse de 8,7 % par rapport à l'exercice précédent (465,3 millions d'euros).

98,5 % de son chiffre d'affaires est réalisé en France et 1,5 % hors de France, dans le cadre de projets réalisés pour le compte de clients français.

Ce chiffre d'affaires inclut le chiffre d'affaires « portage » correspondant aux prestations réalisées par certaines filiales du Groupe chez des clients pour lesquels seule ALTEN SA est référencée ainsi que les prestations annexes, constitués des redevances refacturées aux filiales, de la refacturation des services partagés etc.

En conséquence, le chiffre d'affaires opérationnel (hors portage) correspondant aux prestations réalisées par ALTEN SA pour ses clients s'est élevé à 400,9 millions d'euros en 2016, en hausse de 8,7% par rapport à 2015 (368,9 millions d'euros).

Les autres achats et charges externes sont de 179,8 millions d'euros contre 160,5 millions d'euros au 31 décembre 2015, en augmentation de 12,03 %, en raison principalement de l'augmentation des coûts de sous-traitance et des frais de déplacement, en lien avec l'activité.

Les charges de personnel ressortent à 277,8 millions d'euros contre 264,4 millions d'euros en 2015, en hausse de 5,07 % du fait de la progression des effectifs, cohérente avec la hausse de l'activité.

Le résultat d'exploitation s'établit à 34,3 millions d'euros (6,78 % du chiffre d'affaires) au 31 décembre 2016, contre 27,9 millions d'euros au 31 décembre 2015 (6 % du chiffre d'affaires).

Le résultat financier s'établit à 30 millions d'euros au 31 décembre 2016 contre 8,4 millions d'euros au 31 décembre 2015. Ce résultat financier se compose essentiellement de dividendes versés par les filiales d'ALTEN (38,8 millions d'euros) minorés de dotations financières pour dépréciation (- 8,6 millions d'euros).

Le résultat exceptionnel s'élève à -12,7 millions d'euros contre 2,7 millions d'euros au 31 décembre 2015. Il est composé principalement d'une charge de redressement URSSAF (partiellement contestée).

Après prise en compte de l'impôt sur les sociétés pour un montant de 3 millions d'euros, le résultat net s'établit à 54,5 millions d'euros, soit 10,78 % du chiffre d'affaires.

Au bilan, les immobilisations financières (201,36 millions d'euros) sont principalement constituées par les titres de participation.

Au 31 décembre 2016, la position de trésorerie nette d'ALTEN SA (y compris comptes courants financiers) était positive de 41,8 millions d'euros (37,5 millions d'euros au 31 décembre 2015).

3. Evènements importants survenus au cours de l'exercice

3.1. Au niveau du Groupe

Le Groupe a réalisé plusieurs opérations de croissance externe durant l'exercice écoulé :

- Acquisition le 25 janvier 2016, en Italie, de la société NEXSE, spécialisée dans le Software Engineering (Chiffre d'affaires 8 M€, 60 consultants) ;
- Acquisition le 4 février 2016, aux Etats-Unis, de la société Cresstek, détenant une filiale en Inde, spécialisées dans le secteur de l'Automobile (Chiffre d'affaires 6 M€, 70 consultants) ;
- Acquisition le 2 mars 2016, aux Etats-Unis, du Groupe de sociétés PVR, spécialisée dans les Sciences de la vie et de la Santé (Chiffre d'affaires 18 M€, 175 consultants) ;
- Acquisition le 7 mars 2016, du Groupe de sociétés ASM implantées aux Etats-Unis, en Inde et à Singapour, spécialisée sur le marché de l'ICT (Chiffre d'affaires 16 M€, 720 consultants) ;
- Acquisition le 11 avril 2016, en Allemagne, de la société allemande IST, spécialisée dans sur le marché de l'ICT (Chiffre d'affaires 12 M€, 75 consultants) ;
- Acquisition le 1er juillet 2016, au Canada, de la société PROEX, spécialisée dans le conseil en informatique (Chiffre d'affaires 6 M€, 40 consultants) ;
- Acquisition le 28 juillet 2016, aux Etats-Unis, des deux sociétés CLOVER GLOBAL SOLUTIONS, spécialisées dans l'Oil & Gas (Chiffre d'affaires 13 M€, 100 consultants) ;
- Acquisition le 5 octobre 2016, en Roumanie, de la société KEPLER ROMINFO et de sa filiale, spécialisées dans le Software Engineering (Chiffre d'affaires 9 M€, 185 consultants) ;
- Acquisition le 21 octobre 2016, en France, de la société CADUCEUM, spécialisées dans le secteur pharmaceutique et santé (Chiffre d'affaires 19 M€, 190 consultants) ;
- Acquisition le 18 novembre 2016, du Groupe de sociétés CLEARGROUP implanté en Allemagne et en Pologne, spécialisées dans le Software Engineering et l'ICT (Chiffre d'affaires 12M€, 130 consultants).

D'autre part, des sociétés françaises du Groupe ont fait l'objet de contrôles URSSAF dont les conséquences financières ont été provisionnées dans les comptes 2016.

3.2. Au niveau d'ALTEN SA

Au cours de l'exercice 2016, ALTEN SA, outre les opérations de croissance externe décrites au paragraphe 3.1, a procédé à des attributions gratuites d'actions et d'actions de préférence dans le cadre des délégations reçues par l'Assemblée Générale du 24 mai 2016 (il est renvoyé au paragraphe 10.6 ci-dessous).

4. Evènements significatifs post-clotûre

4.1. Au niveau du Groupe et d'ALTEN SA

La société allemande KS Engineering et sa filiale polonaise ont été acquises le 3 avril 2017.

Les 509 614 actions ordinaires AUSY détenues par ALTEN SA ont été apportées dans le cadre de l'offre publique d'achat de Randstad au cours du premier trimestre 2017.

5. Facteurs de Risques

5.1. Risques encourus en cas de variation des taux d'intérêts, des taux de change ou de cours de Bourse

5.1.1. Risque de taux

Le risque de taux auquel le Groupe est exposé provient essentiellement du contrat Club Deal conclu le 20 mars 2015 qui est indexé sur l'Euribor de la période d'intérêts considérée. Il encourt un risque de variation de taux en fonction des évolutions de l'indice de référence.

En raison du faible recours à l'endettement et de l'évolution des taux d'intérêt, le Groupe n'a pas jugé opportun la mise en place d'une couverture de taux d'autant qu'il s'agit d'un financement à court terme. L'exposition du Groupe reste limitée. Au 31 décembre 2016, le montant de la dette financière à taux variable s'élevait à 76 millions d'euros. Une hausse moyenne du taux variable de référence de 100 points de base sur une année conduirait à accroître le coût de l'endettement financier du Groupe de 0,8 M€.

5.1.2. Risque de change

Risque de change opérationnel

Bien que le Groupe soit largement présent à l'international, les flux monétaires liés à l'activité sont circonscrits au marché intérieur de chaque filiale et libellés essentiellement en devises locales.

Risque de change financier

Les besoins de financement des filiales hors zone euro et certaines opérations de financement du Groupe exposent certaines entités à un risque de change financier (risque lié à la variation des valeurs des dettes ou de créances libellées en devises autres que la devise fonctionnelle de l'entité emprunteuse ou prêteuse). Les financements externes du Groupe sont en règle générale libellés en euros. Toutefois certaines opérations de croissance externe ont pu donner lieu à des refinancements par le Groupe libellés en devises mais restent limités et font l'objet d'une couverture totale ou partielle par des crédits bancaires libellés en devises.

Risque de change de conversion

Certaines filiales du Groupe sont présentes hors zone euro, notamment aux États-Unis, en Suède et au Royaume-Uni. Les états financiers de ces filiales sont soumis à une certaine volatilité lors de leur conversion en monnaie de consolidation en lien avec l'évolution des devises locales par rapport à l'euro. Le risque de change de conversion constitue la principale exposition du Groupe au risque de change.

5.1.3. Risque sur actions

Le risque lié au cours de Bourse est faible. En effet, en sus des actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité, la société ALTEN ne détient que 460 022 actions propres, représentant 1,36 % du capital social, au 31 décembre 2016.

Les options de souscription d'actions donnant accès à terme au capital ne représentent que 0,07 % du capital social d'ALTEN au 31 décembre 2016.

Les actions attribuées gratuitement au cours de l'exercice et non encore émises représentent une dilution maximum de 2,03 % du capital social.

Par ailleurs, ALTEN détenait 509 614 actions ordinaires AUSY (cotée sur NYSE Euronext, Compartiment C) représentant 9,26 % du capital de cette société au 31 décembre 2016. ALTEN ne détient plus d'action AUSY à ce jour.

5.2. Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité implique de conserver un niveau suffisant de liquidité et de disposer de ressources financières grâce à des facilités de crédits appropriées et d'être à même de dénouer ses positions sur le marché. Le Groupe veille à disposer d'une liquidité permanente pour faire face à ses engagements et en particulier pour concrétiser ses opportunités d'investissements.

Au 31 décembre 2016, le Groupe dispose :

- d'une gestion de trésorerie centralisée lorsque la législation locale le permet,
- de procédures internes visant à optimiser le délai de recouvrement client,
- de lignes de crédit ouvertes d'un montant de 160 millions d'euros dans le cadre du contrat Club Deal et de lignes de crédit court terme confirmées, renouvelables annuellement pour un montant de 29,2 millions d'euros.

Au 31 décembre 2016, les ratios imposés par le contrat Club Deal conclu le 20 mars 2015 sont respectés, à savoir :

- o ratio 1 – « Endettement financier net consolidé/Résultat opérationnel d'activité consolidé ». Ce ratio est inférieur à 2,5 ;
- o ratio 2 – « Endettement financier net consolidé/Fonds propres consolidés ». Ce ratio est inférieur à 0,7.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

5.3. Risque de crédit / contrepartie

Les prestations d'ALTEN sont essentiellement facturées au temps passé. En pratique, les risques liés aux activités de contrats avec engagement de résultat restent faibles (moins de 10 % du chiffre d'affaires). Les procédures internes élaborées par certains grands donneurs d'ordre pour émettre les bons de commande et procéder à la mise en paiement des factures affectent les délais de paiement. Face à cette difficulté croissante, le Groupe a dû renforcer ses process et ses ressources pour limiter l'augmentation des en-cours clients et le risque de non-paiement des clients.

Le Groupe ALTEN réalise 33,4 % de son chiffre d'affaires avec une dizaine de clients, le premier client d'entre eux représentant 10,6 % du chiffre d'affaires du Groupe, dans plusieurs pays, et sur plusieurs entités juridiques.

Par ailleurs, le Groupe ALTEN a mis en place des procédures internes visant à évaluer le risque d'insolvabilité client lors de l'avant-vente puis à réaliser a posteriori une recouvrabilité efficace des créances.

Les clients du Groupe ALTEN sont parmi les plus grands comptes européens : près de 90 % du chiffre d'affaires est réalisé avec cette typologie de clients limitant dès lors le risque d'insolvabilité. Le risque d'insolvabilité est donc limité. Les délais de recouvrement de créances clients s'établissent à 94 jours en 2016 (93,5 jours en 2015).

PART DES PREMIERS CLIENTS

(en % du chiffre d'affaires)	2016	2015	2014
1 ^{er}	10,6	11,2	11,1
5 premiers	23,7	25,2	25,9
10 premiers	33,4	35,8	37,1

Aucun risque de dépendance à l'égard d'un client en particulier n'a été identifié.

5.4. Risques sur les actifs incorporels

Les *Goodwill* représentent la différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur à la date d'acquisition des actifs et passifs identifiables et des passifs éventuels. Les *Goodwill* ne sont pas amortis. Le Groupe dispose d'un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser la valorisation de ces actifs et passifs. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat.

Les *Goodwill* sont affectés aux unités génératrices de trésorerie (UGT) ou aux Groupes d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises ayant donné naissance aux *Goodwill*. Le Groupe ALTEN réalise des tests de dépréciation des *Goodwill* dès qu'un indice de perte de valeur est identifié et au minimum une fois par an. Les pertes de valeur du *Goodwill* ne sont pas réversibles (voir notes 2.2.5.3 et 2.2.5.6 des comptes consolidés).

Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat au cours de la période d'acquisition, après vérification du processus d'identification et d'évaluation des différents éléments pris en compte dans son calcul.

Voir également la note 3.1 des comptes consolidés.

5.5. Risques juridiques

La majeure partie des prestations réalisées par le Groupe ALTEN est soumise à des obligations de moyens.

Néanmoins, les prestations soumises à engagements de résultat (forfaits) sont susceptibles en cas de retard d'exécution ou de mauvaise exécution d'entraîner l'application de pénalités voire d'engager la responsabilité d'ALTEN. Le Groupe a développé des process méthodologiques spécifiques dans la gestion de ce type de projet. La Direction des Projets structurés qui déploie les méthodologies et pilote la réalisation des workpackages a été évaluée CMMI®¹) niveau 3 pour une nouvelle durée de trois ans, en décembre 2015. L'ensemble de ces processus associés à une gestion rigoureuse de ses engagements contractuels permettent à ALTEN de maîtriser ce risque.

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est partie à un certain nombre de procédures principalement dans le domaine social, commercial et fiscal. Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers. Les provisions sont détaillées par nature, montant et échéance prévisible dans l'Annexe des comptes consolidés (voir note 3.9. des comptes consolidés).

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire, d'arbitrage ou administrative, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible

¹ CMMI is registered in the US Patent and Trademark Office by Carnegie Mellon University

d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

ALTEN réalise des projets de recherche et développement pour son compte propre, développe des technologies, des méthodologies et des outils propres, au travers de ses centres d'expertise et d'excellence. Dans le cadre de la réalisation de projets pour ses clients, ALTEN s'assure du transfert des droits de propriété intellectuelle qui peuvent être créés par ses collaborateurs et sous-traitants au profit de ses clients.

Par ailleurs, dans le cadre de la certification ISO27001 obtenue en 2016 relative aux systèmes de management de la sécurité de l'information, ALTEN a renforcé sa politique informatique en matière de prévention des risques d'atteinte aux droits des tiers par les salariés du Groupe dans le cadre de leur activité.

5.6 Risques liés aux opérations de croissance externe

Le Groupe ALTEN a réalisé, et pourra être amené à réaliser, des opérations d'acquisition d'actifs ou de participations, et plus généralement toutes opérations de croissance externe.

Ces opérations de croissance externe impliquent principalement les risques suivants :

- les hypothèses retenues par le Groupe pour la valorisation de l'acquisition pourraient ne pas se vérifier, en particulier concernant les prix, les coûts, les synergies et la rentabilité attendus ;
- des difficultés liées à la mise en œuvre de l'intégration des activités ou des sociétés acquises peuvent survenir,
- le Groupe pourrait ne pas être en mesure de retenir certains salariés ou clients clés ;
- le Groupe pourrait détériorer son endettement en vue de financer ces acquisitions, limitant ainsi sa flexibilité financière et les possibilités de contracter de nouveaux financements externes ;

En conséquence, les bénéfices attendus des acquisitions futures ou réalisées pourraient ne pas se vérifier dans les délais et les niveaux attendus, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur les résultats financiers, la situation financière et les perspectives du Groupe.

Dans le cadre de sa stratégie de développement, en particulier à l'international, le Groupe ALTEN a procédé à un certain nombre d'opérations de regroupement au cours des derniers exercices et examine en permanence les opportunités qui s'offrent à lui (voir le paragraphe 6 ci-dessous).

La taille modeste des opérations d'acquisitions réalisées par ALTEN (de l'ordre de 50 à 200 consultants) permet une maîtrise des risques d'intégration et une limitation des impacts éventuels au regard de la taille du Groupe.

Un processus d'acquisition est aujourd'hui en place au sein du Groupe, faisant intervenir plusieurs départements d'ALTEN (dont notamment un département dédié à la recherche, à l'analyse des cibles et qui informe et conseille la Direction sur les choix d'investissements) ainsi que des conseils externes.

Dès la décision d'investissement prise, le Groupe élabore un programme d'intégration et met en place les ressources nécessaires à sa mise en œuvre.

5.7 Risques liés à l'activité

5.7.1 Les procédures et les politiques de référencement

Les grands clients ont mis en place des politiques de rationalisation de leur recours aux sociétés de conseil en ingénierie et technologies ayant pour effet de limiter le nombre de partenaires référencés en s'inscrivant dans une politique générale de recherche de productivité.

ALTEN a confirmé fin 2016 l'ensemble de ses référencements dans l'Aéronautique, l'Automobile, l'Énergie, les Télécom etc.

Pour le cas où ALTEN viendrait à perdre un référencement auprès d'un client majeur (un client unique représentant seul plus de 5 % du chiffre d'affaires), son taux d'activité, et par conséquent sa rentabilité, pourrait être ponctuellement affecté. Néanmoins, les référencements de ce client sont scindés par ligne métier et la perte du référencement auprès de ce client n'affecterait ainsi pas la totalité du chiffre d'affaires qu'il génère.

Dans le cadre de la rationalisation des panels fournisseurs et de l'évolution de la demande des principaux donneurs d'ordre, ALTEN accompagne la démarche de ses clients par la mise en place de l'offre *workpackage* qui permet la réalisation de gains de productivité et qui peut être associée à une approche nearshore ou offshore reste limité mais se développe progressivement.

Depuis quelques années, les Directions Achats des clients souhaitent faire réaliser une partie de leurs études et développements dans des pays dits à « bas coûts ». Le Groupe ALTEN a donc mis en place des structures dédiées pour répondre à cette demande et maintenir ainsi la relation client. Dans la pratique, le nombre de projets réalisés en mode offshore ou nearshore est resté très limité.

ALTEN possède des structures *near* et *offshore* en Roumanie, en Inde et au Maroc.

La part du chiffre d'affaires réalisé par le Groupe ALTEN en mode *offshore* et en mode *nearshore* est non significative.

À ce jour, le risque lié aux délocalisations est quasi nul. Cette offre *offshore/nearshore* devrait permettre à ALTEN de gagner de nouveaux marchés.

5.7.2 La gestion du personnel

Près de 90 % des salariés d'ALTEN sont des ingénieurs dont les profils sont très recherchés sur un marché du travail fortement tendu.

ALTEN est un acteur majeur du marché européen de l'emploi des ingénieurs. En 2016, le Groupe a ainsi poursuivi son active politique de recrutement, intégrant à ses équipes plus de 7 600 ingénieurs et collaborateurs à fort potentiel dont plus de 4 200 en France. Cette dynamique de recrutement est opérée par un processus industrialisé d'analyse de compétences permettant d'identifier et recruter les profils de haut niveau. Publiée en tout début d'année, l'enquête exclusive de « L'Usine Nouvelle » place ALTEN parmi les 10 premiers recruteurs de 2017 avec une projection de 3000 recrutements en France.

En 2017, ALTEN a à nouveau reçu le label « Top Employeurs », qui met en valeur les investissements humains effectués par le Groupe et notamment les dispositifs de formation et de valorisation des talents, pour la sixième fois consécutive en France, pour la seconde année consécutive en Espagne, en Allemagne et pour la première fois en Italie. ALTEN a mis en place des « meilleures pratiques » en matière de développement des ressources humaines. Par exemple, à l'International, des programmes d'accompagnement à l'intégration des nouveaux embauchés (appelés « *on-boarding platform* ») ont été mis en place en Espagne, des « *Welcome meeting* » sont organisés dans toutes les entités du périmètre et une politique Qualité Agile, utilisée comme support au suivi des collaborateurs a également été implémentée.

5.8 Risques liés à l'environnement industriel

Ces risques sont non significatifs. Le Groupe ALTEN réalise des prestations de services intellectuelles. Par nature, ces activités ont peu d'impact sur l'environnement.

5.9 Assurances

La politique d'assurance du Groupe est associée à une démarche forte de prévention et de protection contre les risques. L'ensemble des sociétés du Groupe est assuré auprès de compagnies d'assurance de 1er rang pour l'ensemble des risques majeurs qui pourraient affecter significativement son activité, ses résultats ou son patrimoine.

Sont principalement assurés les risques en matière de :

- dommages immatériels non consécutifs ;
- dommages aux biens et pertes d'exploitation ;
- dommages causés aux clients et aux tiers.

6. Politique d'Investissement – Recherche et Développement

6.1. Principaux investissements réalisés au cours des trois derniers exercices

Sociétés acquises par le Groupe ALTEN au cours des trois derniers exercices

2016		2015		2014	
Sociétés	Pays	Sociétés	Pays	Sociétés	Pays
NEXSE	Italie	ECLIPSE	Pays-Bas	AVENTON (ex-MATIS DEUTSCHLAND)	Allemagne
CRESSTTEK	États-Unis/Inde	EXPERCO	Canada	GECI (Activités ingénierie du Groupe GECI)	Espagne/Allemagne/France/Roumanie
PVR SIRILAN	États-Unis	LINCOLN	France	POSITTECH	Italie
ASM	États-Unis/Singapour/Inde	AIXIAL	France/Belgique	SACC	États-Unis
IST	Allemagne	CORALIUS	Belgique	ALTE OY	Finlande
PROEX	Canada	CREATIVE DATA	Allemagne	WOTECH	Allemagne
CLOVER GLOBAL SOLUTIONS	États-Unis	BEONE	Allemagne/Suisse	AVENTON TECHNOLOGY (ex ICT)	Allemagne
KEPLER ROMINFO	Roumanie	HOTSWAP	Suède/Allemagne	CPRIME	États-Unis
CADUCEUM	France				
CLEARGROUP	Allemagne/Pologne				

Montant des décaissements nets sur acquisitions y compris les compléments de prix (en millions d'euros) :

2016	2015	2014
86,6	58,6	40,3

6.2. Principaux investissements réalisés ou engagés depuis la clôture de l'exercice

La société allemande KS ENGINEERING et sa filiale polonaise ont été acquises le 3 avril 2017.

6.3. Principaux investissements futurs

Aucun investissement futur n'a fait l'objet d'engagement ferme de la part des organes de direction, à l'exception des clauses d'*earn out* dans le cadre d'acquisitions de filiales, dont les montants ont été dûment appréhendés dans les comptes consolidés du groupe.

La dette afférente, estimée à 31 millions d'euros au 31 décembre 2016, figure dans les autres passifs courants et non courants.

6.4. Activité en matière de Recherche et Développement

La société ALTEN et certaines de ses filiales possèdent un portefeuille de marques, déposées pour leur propre compte, principalement auprès de l'INPI et de l'OHMI.

De plus, ALTEN participe à des projets de recherche et de développement pour ses clients et réalise également des activités de recherche et de développement pour son propre compte. Ces travaux de recherche et développement sur fonds propres répondent à la politique recherche et développement mise en œuvre par ALTEN.

Mission

Un effort important est consacré à la recherche et à l'innovation sur fonds propres pour contribuer au renforcement du positionnement du Groupe ALTEN par :

- le développement de la compétence, tant sur le plan qualitatif que quantitatif et
- le développement de l'image du Groupe, que ce soit auprès des Clients ou prospects, des candidats à l'embauche et des collaborateurs.

Orientation

ALTEN structure cette activité autour de quatre axes majeurs :

- La sécurité globale et la maîtrise des risques ;
- La mobilité durable ;
- La performance énergétique ;
- La qualité de vie et les services aux consommateurs ;

Organisation

Ces axes conduisent ALTEN à s'investir dans de grands programmes de recherche et développement qui associent développement de l'innovation et développement durable pour concevoir des solutions modernes et performantes aux problématiques d'aujourd'hui et de demain.

Les programmes de recherche et développement engagés se répartissent ainsi en quatre thématiques sectorielles : Réseaux de drones / Véhicules autonomes / Bâtiment du futur / Aide à la personne ainsi qu'en deux thématiques technologiques : Usage et *Big Data* / Éthique et sécurité.

Des éléments plus détaillés sur les réalisations sont présentés au chapitre « ALTEN, Partenaire technologique » du rapport d'activité. Chaque fois que possible, les programmes sont conduits au travers de partenariats académiques (fondations de recherche, grands laboratoires...) et/ou de partenariats industriels (start-up, grands Groupes internationaux...) jouant un rôle d'accélérateur dans le développement des connaissances d'ALTEN.

Méthodologie

Les programmes R&D se décomposent en projets technologiques ayant chacun l'objectif à la fois, de développer une innovation (la modélisation) mais aussi de valider expérimentalement la solution proposée (prototypage ou émulation). Cette méthodologie originale, mise au point grâce au savoir-faire d'ALTEN dans le management du développement l'innovation et qui combine Recherche Appliquée et Développement Expérimental, maximise ainsi la portée des travaux sur le plan du développement des connaissances (Recherche Appliquée) et ancre les compétences développées dans les préoccupations des clients d'ALTEN (prototypage de validation expérimentale).

Pilotage

Le management du développement de l'innovation s'appuie, lui aussi sur des méthodes et outils dédiés, élaborés par ALTEN pour stimuler l'émergence de nouveaux concepts performants. Ces méthodes originales intègrent, entre autres, une démarche « agile » pour privilégier rigueur et souplesse requises par le management des projets R&D. Depuis 2014, ces méthodes R&D ont intégré le référentiel CMMI Services niveau 3 du Groupe.

7. Evolution prévisible et perspectives 2017

Dans les trois prochaines années, ALTEN va renforcer ses positions en Europe de l'Est, Allemagne, Benelux, et Amérique du Nord. ALTEN poursuivra la transformation de ses activités en Allemagne, du mode consulting en workpackage, de manière à atteindre la taille critique chez tous les OEM et équipementiers, ce qui lui permettra de restaurer la marge opérationnelle outre-Rhin.

8. Eléments susceptibles d'avoir une incidence en matière d'OPA

La structure du capital d'ALTEN ainsi que les participations directes ou indirectes connues de la Société et toutes informations en la matière, détaillées au paragraphe ci-dessous, révèlent que les actionnaires de référence (Monsieur Simon AZOULAY et assimilés dont la société SGTI et comprenant les actions dont l'usufruit a été donné à titre temporaire par Monsieur AZOULAY à l'ENIO, à la FJF et au fonds ARBRE) détiennent ensemble, au 31 mars 2017, 26,32 % des droits de vote réels.

Il n'existe pas de restrictions statutaires au transfert des actions.

Il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice des droits de vote, hormis la privation des droits de vote des actions n'ayant pas fait l'objet d'une déclaration de franchissement de seuil statutaire pouvant être demandée par un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 3 % du capital (article 9 des statuts).

Il n'existe pas de titres comportant des droits de contrôle spécifique en dehors des actions bénéficiant d'un droit de vote double.

Les statuts de la société ALTEN prévoient en outre dans leur article 14 « qu'il est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative au nom du même actionnaire depuis quatre ans au moins, un droit de vote double. En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, ce droit de vote double bénéficiera, dès leur émission, aux actions nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie déjà de ce droit ».

Les règles de nomination et de révocation des membres du Conseil d'administration ainsi que les règles régissant les modifications statutaires sont les règles de droit commun.

Il n'existe pas d'accords particuliers prévoyant des indemnités en cas de cessation des fonctions de membre du Conseil d'administration ou de fonction salariée pour cause de démission ou licenciement sans cause réelle et sérieuse ou en cas de perte d'emploi en raison d'une offre publique.

Les délégations et autorisations conférées au Conseil d'administration, actuellement en vigueur, sont décrites au paragraphe 21.1.1.

La société ALTEN est, par ailleurs, dûment informée des prises de participation (directes ou indirectes) significatives dans son capital :

- par application des articles L. 233-7 et L. 233-12 du Code de commerce ;
- par application de l'article 9 des statuts de la Société qui stipule que « toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert qui viendrait à franchir le seuil de détention de 3 % au moins du capital social ou des droits de vote (à la baisse ou à la hausse) est tenue d'informer la Société du nombre total d'actions et de droits de vote qu'elle possède, par lettre recommandée avec avis de réception, dans un délai de quinze jours à compter de la date à laquelle le seuil de 3 % a été dépassé ».

À la connaissance de la Société, il n'existe aucun pacte d'actionnaires.

Le contrat de Club Deal conclu par le Groupe ALTEN le 20 mars 2015 comporte une clause de changement de contrôle au terme de laquelle, les prêteurs pourraient demander, dans certaines conditions, le remboursement obligatoire des avances consenties et/ou refuser l'octroi de nouvelles avances.

Les droits de vote attachés aux actions ALTEN détenues par le personnel au travers du FCPE actions ALTEN sont exercés par un représentant mandaté par le Conseil de surveillance du FCPE à l'effet de le représenter à l'Assemblée Générale.

9. Approbation des comptes de l'exercice

9.1. Approbation des comptes consolidés

Il sera proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires d'approuver les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016 se soldant par un bénéfice (net part du Groupe) s'élevant à 112,4 millions d'euros.

9.2. Approbation des comptes sociaux

Il sera proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires d'approuver les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2016 se soldant par un bénéfice s'élevant à 54 545 298,41 euros.

Affectation du résultat

Il sera proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 qui s'élève à la somme de 54 545 298,41 euros comme suit :

Origine :

- bénéfice net de l'exercice : 54 545 298,41 € ;
- report à nouveau : 122 075 890,83 € ;
- résultat à affecter : 176 621 189,24 €.

Affectation du résultat:

- réserve légale : 1 280,49 € ;
- dividende : 33 691 670,00 € ;
- report à nouveau : 142 928 238,75 €.

Le dividende par action serait de 1 euro brut.

La date de mise en paiement du dividende est fixée au 30 juin 2017.

La date de détachement du coupon est fixée au 28 juin 2017.

Distributions antérieures de dividendes

Au titre des trois derniers exercices, ALTEN SA a distribué les dividendes nets suivants :

Au titre de l'Exercice	REVENUS ÉLIGIBLES À LA RÉFACTION		REVENUS NON ÉLIGIBLES À LA RÉFACTION
	DIVIDENDES	AUTRES REVENUS DISTRIBUÉS	
2013	33 183 293 €* Soit 1,00 € par action	–	–
2014	33 619 560 €* Soit 1,00 € par action	–	–
2015	33 219 907 €* Soit 1,00 € par action	–	–

*Incluant le montant du dividende correspondant aux actions auto-détenues non versés et affectés au compte de report à nouveau.

9.3. Charges non déductibles fiscalement

Le montant des charges somptuaires et autres charges non déductibles visées à l'article 39-4 du CGI, s'élève à un montant de 92 454 € pour l'exercice 2016.

10. Capital social de la Société

Au 31 décembre 2016, le capital social souscrit s'élevait à 34 240 175,27 euros, divisé en 33 687 725 actions, tel que constaté par le Conseil d'administration de la Société lors de sa réunion du 23 décembre 2016. Ces 33 687 725 actions représentent 38 801 943 droits de vote théoriques et 38 338 987 droits de vote réels. A l'ouverture de l'exercice, le nombre d'actions en circulation était de 33 662 625, soit une création de 25 100 actions suite aux levées d'options de souscription d'actions ayant eu lieu durant l'exercice.

Au jour d'établissement du présent rapport, le capital social souscrit s'élève à 34 244 184,97 euros divisés en 33 691 670 actions ordinaires, intégralement souscrites et libérées, toutes de même catégorie. Ces 33 691 670 actions représentent, 38 805 373 droits de vote théoriques et 38 343 151 droits de vote réels.

L'écart entre le nombre d'actions et de droits de vote résulte de l'existence d'un droit de vote double.

L'écart entre le nombre de droits de vote théoriques et le nombre de droits de vote réels correspond au nombre d'actions autodétenues.

Les actions sont librement négociables, elles sont soit nominatives, soit au porteur, au choix de l'actionnaire.

10.1. Répartition du capital et des droits de vote (31/12/2016)

Identité des personnes détenant directement ou indirectement au 31 décembre 2016, plus de 3 %, de 5 %, de 10 %, de 15 %, de 20 %, de 25 %, de 30 %, de 33,33 %, de 50 %, ou de 66,66 %, de 90 % ou de 95 % du capital social ou des droits de vote aux Assemblées générales est communiquée ci-après.

	Nombre d'actions	% du capital	Droits de vote théoriques	% des droits de vote théoriques	Droits de vote en AG	% des droits de vote en AG
PUBLIC	22 765 770	67,58%	22 805 776	58,77%	22 805 776	59,48%
SGTI ⁽¹⁾	3 498 962	10,39%	6 997 924	18,03%	6 997 924	18,25%
Simon AZOULAY et assimilés ⁽²⁾	1 645 705	4,89%	3 094 756	7,98%	3 094 756	8,07%
SOUS-TOTAL (SIMON AZOULAY ET ASSIMILÉS)	5 144 667	15,27%	10 092 680	26,01%	10 092 680	26,32%
International Value Advisors LLC	2 850 427	8,46%	2 850 427	7,35%	2 850 427	7,43%
FMR LLC	1 928 430	5,73%	1 928 430	4,97%	1 928 430	5,03%
Autodétention	462 956	1,37%	462 956	1,19%	-	-
Gérald ATTIA ⁽³⁾	279 477	0,83%	350 096	0,90%	350 096	0,91%
FCPE ALTEN	200 418	0,59%	200 418	0,52%	200 418	0,52%
Bruno BENOLIEL	52 800	0,16%	105 600	0,27%	105 600	0,28%
Emily AZOULAY	2 780	0,01%	5 560	0,01%	5 560	0,01%
TOTAL	33 687 725	100,00%	38 801 943	100,00%	38 338 987	100,00%

(1) Société contrôlée au plus haut niveau par Simon AZOULAY.

(2) Dont (i) 1 133 550 actions détenues en nue-propriété par Simon AZOULAY et assimilés au titre du 6° du I de l'article L. 233-9 du Code de commerce et dont l'usufruit a été donné par Simon AZOULAY à l'ENIO dans le cadre d'une donation temporaire d'usufruit avec retour prévu le 30 juin 2017 (cf. décision AMF n°214C1116) ; l'ENIO représente 3,36% du capital et 5,91% des droits de vote en AG (ii) 150 000 actions ALTEN détenues en nue-propriété par Simon AZOULAY et assimilés au titre du 6° du I de l'article L. 233-9 du Code de commerce et dont l'usufruit a été donné par Simon AZOULAY à la FJF dans le cadre d'une donation temporaire d'usufruit avec retour prévu le 30 juin 2018 et (iii) 238 695 actions ALTEN détenues en nue-propriété par Simon AZOULAY et assimilés au titre du 6° du I de l'article L. 233-9 du Code de commerce et dont l'usufruit a été donné par Simon AZOULAY à la FJF dans le cadre d'une donation temporaire d'usufruit avec retour prévu le 30 juin 2019.

(3) Dont 192 858 titres ALTEN détenus par GMA, société contrôlée au plus haut niveau par Gérald ATTIA.

À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement ou indirectement, seul ou de concert, 3 % ou plus du capital de la Société et des droits de vote.

10.2. Autocontrôle

Au 31 décembre 2016, aucune action de la société ALTEN n'était détenue par l'une quelconque de ses filiales.

10.3. Programme de rachat d'actions

Bilan

Au cours de l'exercice 2016, ALTEN a procédé aux opérations d'achat et de vente d'actions suivantes, au titre de son contrat de liquidité :

- nombre d'actions achetées : 165 732 actions ;
- cours moyen des achats : 55,8870 euros ;
- nombre d'actions vendues : 170 173 actions ;
- cours moyens des ventes : 56,4605 euros.
- des frais de négociation : 0 euros

À la clôture de l'exercice, le nombre de titres détenus de manière directe et indirecte s'élève à 462 956 représentant 1,38 % du capital de la Société, répartis comme suit par objectif :

- animation du cours par l'intermédiaire d'un contrat de liquidité Amafi : 2 934 ;
- opérations de croissance externe : 0 ;
- couverture d'options d'achat d'actions ou autre système d'actionnariat des salariés : 460 022 ;
- couverture de valeurs mobilières : 0 ;
- annulation : 0.

Descriptif du programme de rachat d'actions

Conformément aux dispositions de l'article 241-2 du règlement général de l'AMF, le présent descriptif a pour objectif de décrire les finalités et les modalités du programme de rachat de ses propres actions par la société. Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'assemblée générale du 22 juin 2017.

Répartition par objectifs des titres de capital détenus arrêtée à la date du 31 mars 2017 :

Nombre de titres détenus de manière directe et indirecte : 462 222 représentant 1,372% du capital social.

Nombre de titres détenus répartis par objectifs :

- Animation du cours par l'intermédiaire d'un contrat de liquidité AMAFI : 2 200
- Opérations de croissance externe : 0
- Couverture d'options d'achat d'actions ou autre système d'actionnariat des salariés : 460 022
- Couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions : 0
- Annulation : 0

Nouveau programme de rachat d'actions

Autorisation du programme : Assemblée Générale mixte du 22 juin 2017.

Titres concernés : actions ordinaires.

Part maximale du capital dont le rachat est autorisé : 5 % du capital (soit 1 684 583 actions à ce jour), étant précisé que cette limite s'apprécie à la date des rachats afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme. Le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de cette limite correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée du programme dans le cadre de l'objectif de liquidité.

Prix maximum d'achat par actions: 80 euros.

Montant maximal du programme : 134 766 640 euros.

Modalités des rachats : les achats, cessions et transferts pourront être réalisés par tous moyens sur le marché ou de gré à gré, y compris par opérations sur blocs de titres, étant précisé que la résolution proposée au vote des actionnaires ne limite pas la part du programme pouvant être réalisée par achat de blocs de titres. Ce programme ne pourra pas être utilisé en période d'offre publique initiée par un tiers visant les titres de la société et ce, jusqu'à la fin de la période d'offre.

Objectifs :

- procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente Assemblée Générale des actionnaires dans sa 13ème résolution à caractère extraordinaire ;
- assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action ALTEN par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Amafi admise par la réglementation, étant précisé que dans ce cadre, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite susvisée correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues ;
- conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe ainsi que toutes allocations d'actions au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de Groupe (ou plan assimilé), au titre de la participation aux résultats de l'entreprise et/ou toutes autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe ;
- assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la Société dans le cadre de la réglementation en vigueur.

Durée de programme : 18 mois à compter de l'Assemblée générale du 22 juin 2017 soit jusqu'au 21 décembre 2018 inclus.

10.4. Franchissements de seuils

Les franchissements de seuil qui ont été portés à la connaissance de la Société au cours de l'exercice 2016 sont les suivants :

Nom du déclarant	Date des opérations	Référence AMF	Nature du franchissement
SGTI	02/05/2016	216C1031	Franchissement à la hausse des seuils de 10 % en capital et de 15 % en droits de vote ⁽¹⁾
International Value Advisers LLC	30/09/2016	216C2394	Franchissement à la baisse du seuil de 10 % en capital ⁽²⁾

(1) À cette occasion, Monsieur Simon AZOULAY n'a franchi aucun seuil. La déclaration d'intention suivante a été effectuée par SGTI :

La société SGTI, contrôlée et dirigée par Monsieur Simon AZOULAY déclare : 1/ avoir franchi en hausse, les seuils de 10% du capital et de 15% des droits de vote du fait de la fusion-absorption de la société SGTI 2, qui était elle-même contrôlée et dirigée par Monsieur Simon AZOULAY (ce qui n'a pas nécessité de financement). Cette fusion a entraîné le transfert des titres ALTEN détenus par SGTI 2 à SGTI. Cette fusion a été réalisée pour des raisons de simplification et de rationalisation de la structure de détention indirecte des participations de Monsieur Simon AZOULAY dans la société ALTEN. En conséquence, la détention de Monsieur Simon AZOULAY dans ALTEN, de manière directe et indirecte, demeure inchangée du fait de cette fusion 2/ que ni elle, ni Monsieur Simon AZOULAY n'agissent de concert avec un autre actionnaire de la Société 3/ que ni elle ni Monsieur Simon AZOULAY ne projettent d'augmenter leur participation dans le capital d'ALTEN, ni d'en acquérir le contrôle 4/ qu'elle n'envisage pas de modifier sa stratégie à l'égard d'ALTEN, ni de réaliser l'une des opérations listées à l'article 223-17 I, 6° du règlement général de l'AMF, étant précisé que le conseil d'administration de la société ALTEN (dont fait partie Monsieur Simon AZOULAY) a décidé de proposer à l'Assemblée Générale du 24 mai 2016 de l'autoriser à procéder à l'attribution gratuite d'actions de préférence dans le cadre des dix-huitième à vingt-et-unième résolutions, ce qui est susceptible de générer une modification des statuts de la Société dans les termes prévus dans le cadre desdites résolutions 5/ qu'elle ne détient aucun des instruments financiers ou accords visés aux 4° et 4 bis du I de l'article L. 233-9 du code de commerce 6/ qu'elle n'a pas conclu directement d'accord de cession temporaire ayant pour objet les actions et/ou les droits de vote de la société ALTEN, étant précisé que Monsieur AZOULAY a procédé : - le 11 juin 2014 à une donation temporaire de l'usufruit de 1 133 550 actions ALTEN qu'il détient, au profit de l'ENIC, fondation reconnue d'utilité publique, avec retour de l'usufruit prévu au 30 juin 2017, le 12 juin 2015 à une donation temporaire de l'usufruit de 150 000 actions ALTEN qu'il détient, au profit de la FJF, fondation reconnue d'utilité publique, avec retour de l'usufruit prévu au 30 juin 2018 7/ qu'elle n'envisage pas de demander sa nomination ou celles d'une ou plusieurs personnes comme administrateur, étant précisé que le conseil d'administration de la Société ALTEN (dont fait partie Monsieur Simon AZOULAY) a décidé de proposer à l'Assemblée Générale du 24 mai 2016 la nomination de deux nouveaux administrateurs : Madame Evelyne FELDMAN et Monsieur Philippe TRIBAUDEAU dans le cadre des cinquième et sixième résolutions.

(2) Déclaration effectuée à titre de régularisation.

Aucun franchissement de seuil n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice 2016.

10.5. Opérations sur titres

État récapitulatif des opérations mentionnées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier réalisées au cours du dernier exercice (opérations sur titres des dirigeants) :

Nom du dirigeant et/ou de la personne mentionnée à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier	Fonction exercée au sein d'ALTEN	Nature des opérations	Nombre total d'instruments	Montant total des opérations (en euros)
Pierre BONHOMME	Haut responsable	Cession	5 000	275 000
Simon AZOULAY	Président-Directeur Général	Cessions	286 000	16 555 715
Pierre MARCEL	Directeur Général Délégué	Cessions	14 000	822 987

10.6. Actions de préférence

L'Assemblée générale mixte du 24 mai 2016 a décidé de créer deux nouveaux types d'actions, les Actions de Préférence A et les Actions de Préférence B dont les caractéristiques sont décrites ci-dessous.

L'Assemblée générale du 22 juin 2017 sera amenée à se prononcer sur la correction d'une erreur matérielle s'étant glissée dans les résolutions, et par conséquent dans les dispositions statutaires créant les Actions de Préférence A et B.

Ainsi, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée du 22 juin 2017, à chaque occurrence du terme « émission » dans les dispositions relatives aux Actions de Préférence A et B ci-dessous, il faut lire « attribution initiale », et à chaque occurrence de la phrase « Dans les 30 jours de la certification par les Commissaires aux comptes des comptes de l'exercice social 2018, la société informera chaque titulaire d'Actions de Préférence A du nombre d'actions ordinaires auquel chaque Actions de Préférence A donne droit par conversion », il faut lire : « Dans les 30 jours du troisième anniversaire de l'attribution initiale, la société informera chaque titulaire d'Actions de Préférence A du nombre d'actions ordinaires auquel chaque Action de Préférence A donne droit par conversion ». De plus, dans le tableau des définitions retenues pour l'application de la règle de conversion, à la troisième ligne, dans la définition du « Coefficient Multiplicateur » ou « M », à chaque occurrence du mot « l'émission », il faut lire : « l'attribution initiale ». En outre, à chaque occurrence de la phrase « Dans les 30 jours de la certification par les Commissaires aux comptes des comptes de l'Année Cible, la société informera chaque titulaire d'Actions de Préférence B du nombre d'actions ordinaires auquel chaque Actions de Préférence B donne droit par conversion », il faut lire : « Dans les 30 jours du quatrième anniversaire de l'attribution initiale, la société informera chaque titulaire d'Actions de Préférence B du nombre d'actions ordinaires auquel chaque Action de Préférence B donne droit par conversion » et, dans le tableau des définitions retenues pour l'application de la règle de conversion, à la sixième ligne, dans la définition du « Coefficient Multiplicateur » ou « M », à chaque occurrence du mot « l'émission », il faut lire : « l'attribution initiale ».

Droits attachés aux Actions de Préférence A

Les Actions de Préférence A et les droits de leurs titulaires sont régis par les dispositions applicables du Code de commerce, notamment ses articles L. 228-11 et suivants.

Les Actions de Préférence A sont soumises à toutes les dispositions des statuts et aux décisions des assemblées générales des titulaires d'Actions ordinaires.

L'Action de Préférence A donne droit, à compter de son attribution définitive au sens de l'article L.225-197-1 du Code de commerce, à distribution lors de toute distribution décidée au bénéfice de chaque Action ordinaire à hauteur de la moitié de la distribution revenant à chaque Action ordinaire sans possibilité d'option pour le paiement du dividende en actions prévus par l'article 28. Les Actions de Préférence A n'ont pas de droit préférentiel de souscription pour toute augmentation de capital ou opération avec droit sur les Actions ordinaires ; en revanche la parité de conversion sera ajustée de façon à préserver les droits des titulaires d'Actions de Préférence A, dans les conditions légales et réglementaires. S'agissant de la propriété de l'actif social, l'Action de Préférence A donne droit, dans le boni de liquidation, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Les Actions de Préférence A sont dépourvues du droit de vote lors des assemblées ordinaires et extraordinaires des titulaires d'Actions ordinaires, étant précisé qu'elles disposent du droit de vote en assemblée spéciale des titulaires d'Actions de Préférence A. Les titulaires d'Actions de Préférence A sont réunis en assemblée spéciale pour tout projet de modification des droits attachés aux Actions de Préférence A. Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article L. 228-17 du Code de commerce, sera soumis à l'approbation de toute assemblée spéciale concernée, tout projet de fusion ou scission de la Société dans le cadre duquel les Actions de Préférence A ne pourraient pas être échangées contre des actions comportant des droits particuliers équivalents.

Les assemblées spéciales ne délibèrent valablement que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins, sur première convocation, le tiers et, sur deuxième convocation, le cinquième des Actions de Préférence A ayant le droit de vote. En cas de modification ou d'amortissement du capital, les

droits des titulaires d'Actions de Préférence A sont ajustés de manière à préserver leurs droits en application de l'article L. 228-99 du Code de commerce.

Conversion des Actions de Préférence A en Actions ordinaires :

Les Actions de Préférence A ne sont convertibles en actions ordinaires qu'à l'issue d'une période de 3 ans à compter de leur émission par le Conseil d'Administration.

Chaque Action de Préférence A est convertible sur la base de l'atteinte de critères de performance calculés par comparaison entre l'exercice clos le 31 décembre 2015 et l'exercice à clore le 31 décembre 2018.

Pour l'application de cette règle de conversion, sont retenues les définitions suivantes :

« Chiffre d'Affaires » ou « CA » : désigne le chiffre d'affaires consolidé d'ALTEN S.A, en normes IFRS et à changes constants, tel qu'il ressort des comptes audités de l'année considérée.

« Coefficient CA » ou « CoefCA » désigne le coefficient basé sur la croissance du Chiffre d'Affaires entre 2015 et 2018.

« Coefficient Multiplicateur » ou « M » désigne le coefficient multiplicateur lié à la présence du titulaire des Actions de Préférence A dans les effectifs du groupe ALTEN (qui s'entend comme n'étant pas en préavis) comme suit :

- **M = 0,01** est le coefficient qui s'applique par défaut ;
- **M = 0,02** si le titulaire des Actions de Préférence A est dans les effectifs au deuxième anniversaire de l'émission des Actions de Préférence A ;
- **M = 1** : (i) si le titulaire des Actions de Préférence A est dans les effectifs au troisième anniversaire de l'émission des Actions de Préférence A ou (ii) en cas (y) de décès ou (z) d'invalidité du bénéficiaire correspondant au classement dans la deuxième et la troisième des catégories prévues à l'article L. 341-4 du Code de la sécurité sociale.

« Coefficient ROA » ou « CoefROA » désigne le coefficient basé sur la croissance du Résultat Opérationnel d'Activité entre 2015 et 2018.

« Δ1 » désigne la croissance, exprimée en pourcentage, du Chiffre d'Affaires entre 2015 (base 100) et 2018.

« Δ2 » désigne la croissance, exprimée en pourcentage, du Résultat Opérationnel d'Activité entre 2015 (base 100) et 2018.

« Ratio de Conversation » ou « RC » : désigne 100 Actions Ordinaires pour 1 Action de Préférence

« RC1 » : désigne le nombre d'actions ordinaires résultant du Ratio de Conversion calculée sur la base de l'objectif de Chiffre d'Affaires Δ1.

« RC2 » : désigne le nombre d'actions ordinaires résultant du Ratio de Conversion calculée sur la base de l'objectif de Résultat Opérationnel d'Activité Δ2.

« **Résultat Opérationnel d'Activité** » ou « **ROA** » : désigne le résultat opérationnel d'activité consolidé d'ALTEN S.A, en normes IFRS et à changes constants, tel qu'il ressort des comptes audités de l'année considérée.

Le nombre d'Actions Ordinaires résultant de la conversion de chaque Action de Préférence sera égal à la somme de **RC1** et **RC2** (**RC1 + RC2**).

Critère de performance fondé sur la croissance de Chiffre d'Affaires entre 2015 et 2018 (poids 20%)

RC1 sera calculé en multipliant le Ratio de Conversion par : (i) 20%, (ii) le Coefficient Multiplicateur, puis (iii) le Coefficient CA.

RC1 est égal à : $RC \times 20\% \times M \times \text{CoefCA}$.

Le Coefficient CA sera déterminé comme suit :

- Si $\Delta 1$ est **supérieur ou égal à 120%**, alors le **Coefficient CA est égal à 100%** ;
- Si $\Delta 1$ est **égal à 117,5%**, alors le **Coefficient CA est égal à 80%** et est calculé linéairement si $\Delta 1$ est supérieur à 117,5% ;
- Si $\Delta 1$ est **égal à 115%**, alors le **Coefficient CA est égal à 60%** et est calculé linéairement si $\Delta 1$ est supérieur à 115% et inférieur à 117,5% ;
- Si $\Delta 1$ est **égal à 112,5%**, alors le **Coefficient CA est égal à 40%** et est calculé linéairement si $\Delta 1$ est supérieur à 112,5% et inférieur à 115% ;
- Si $\Delta 1$ est **égal à 110%**, alors le **Coefficient CA est égal à 20%** et est calculé linéairement si $\Delta 1$ est supérieur à 110% et inférieur à 112,5% ;
- Si $\Delta 1$ est **inférieur à 110%**, alors le **Coefficient CA est égal à 0%**.

Critère de performance fondé sur la croissance du Résultat Opérationnel d'Activité entre 2015 et 2018 (poids 80%)

- **RC2** sera calculé en multipliant le Ratio de Conversion par : (i) 80%, (ii) le Coefficient Multiplicateur, puis (iii) le Coefficient ROA.
- **RC2** est égal à : $RC \times 80\% \times M \times \text{CoefROA}$.

Le Coefficient ROA sera déterminé comme suit :

- Si $\Delta 2$ est **supérieur ou égal à 120%**, alors le **Coefficient ROA est égal à 100%** ;
- Si $\Delta 2$ est **égal à 117,4%**, alors le **Coefficient ROA est égal à 80%** et est calculé linéairement si $\Delta 2$ est supérieur à 117,4% ;
- Si $\Delta 2$ est **égal à 115%**, alors le **Coefficient ROA est égal à 60%** et est calculé linéairement si $\Delta 2$ est supérieur à 115% et inférieur à 117,4% ;
- Si $\Delta 2$ est **égal à 112,1%**, alors le **Coefficient ROA est égal à 40%** et est calculé linéairement si $\Delta 2$ est supérieur à 112,1% et inférieur à 115% ;
- Si $\Delta 2$ est **égal à 110%**, alors le **Coefficient ROA est égal à 20%** et est calculé linéairement si $\Delta 2$ est supérieur à 110% et inférieur à 112,1% ;
- Si $\Delta 2$ est **inférieur à 110%**, alors le **Coefficient ROA est égal à 0%**.

Dans les 30 jours de de la certification des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la société informera chaque titulaire d'Actions de Préférence A du nombre d'actions ordinaires auquel chaque Actions de Préférence A donne droit par conversion. Les titulaires d'Actions de Préférence A disposeront d'un délai de 18 mois à compter du troisième anniversaire de leur émission par le Conseil d'administration. A défaut, au terme de ce délai de 18 mois, les Actions de Préférence A seront automatiquement converties en actions ordinaires.

Lorsque le nombre total d'Actions ordinaires devant être reçues par un titulaire en appliquant la parité de Conversion au nombre d'Actions de Préférence A qu'il détient n'est pas un nombre entier, ledit titulaire recevra le nombre d'actions ordinaires immédiatement inférieur.

Le Conseil d'Administration constatera la conversion des Actions de Préférence A en Actions ordinaires pour lesquelles la conversion est conforme aux conditions prévues ci-dessus.

A une périodicité qu'il déterminera, le Conseil d'Administration prendra acte, s'il y a lieu, du nombre d'Actions ordinaires issues de la conversion d'Actions de Préférence A intervenue lors dudit exercice et apportera les modifications nécessaires aux statuts notamment en ce qui concerne la répartition des actions par catégorie. Cette faculté pourra être déléguée au Directeur Général.

Les Actions ordinaires issues de la conversion des Actions de Préférence A seront assimilées aux Actions ordinaires.

Rachat des Actions de Préférence A :

Si les conditions de conversion ne sont pas réalisées, les Actions de Préférence A non convertibles seront rachetées par la Société, à sa seule initiative, à leur valeur nominale. Les Actions de Préférence A ainsi rachetées seront annulées et le capital social corrélativement réduit.

La Société informera les titulaires d'Actions de Préférence A de la mise en œuvre du rachat par tous moyens avant la date effective du rachat.

Le Conseil d'administration constatera le nombre d'actions rachetées et annulées et procédera aux modifications statutaires. »

Droits attachés aux Actions de Préférence B :

Les Actions de Préférence B et les droits de leurs titulaires sont régis par les dispositions applicables du Code de commerce, notamment ses articles L. 228-11 et suivants.

Les Actions de Préférence B sont soumises à toutes les dispositions des statuts et aux décisions des assemblées générales des titulaires d'Actions ordinaires.

L'Action de Préférence B donne droit, à compter de son attribution définitive au sens de l'article L.225-197-1 du Code de commerce, à distribution lors de toute distribution décidée au bénéfice de chaque Action ordinaire à hauteur de la moitié de la distribution revenant à chaque Action ordinaire sans possibilité d'option pour le paiement du dividende en actions prévus par l'article 28. Les Actions de Préférence B n'ont pas de droit préférentiel de souscription pour toute augmentation de capital ou opération avec droit sur les Actions ordinaires ; en revanche la parité de conversion sera ajustée de façon à préserver les droits des titulaires d'Actions de Préférence B, dans les conditions légales et réglementaires. S'agissant de la propriété de l'actif social, l'Action de Préférence B donne droit, dans le boni de liquidation, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Les Actions de Préférence B sont dépourvues du droit de vote lors des assemblées ordinaires et extraordinaires des titulaires d'Actions ordinaires, étant précisé qu'elles disposent du droit de vote en assemblée spéciale des titulaires d'Actions de Préférence B. Les titulaires d'Actions de Préférence B sont réunis en assemblée spéciale pour tout projet de modification des droits attachés aux Actions de Préférence B. Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article L. 228-17 du Code de commerce, sera soumis à l'approbation de toute assemblée spéciale concernée, tout projet de fusion ou scission de la Société dans le cadre duquel les Actions de Préférence B ne pourraient pas être échangées contre des actions comportant des droits particuliers équivalents.

Les assemblées spéciales ne délibèrent valablement que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins, sur première convocation, le tiers et, sur deuxième convocation, le cinquième des Actions de Préférence B ayant le droit de vote. En cas de modification ou d'amortissement du capital, les droits des titulaires d'Actions de Préférence B sont ajustés de manière à préserver leurs droits en application de l'article L. 228-99 du Code de commerce.

Conversion des Actions de Préférence B en Actions ordinaires :

Les Actions de Préférence B ne sont convertibles en actions ordinaires qu'à l'issue d'une période de 4 ans à compter de leur émission par le Conseil d'Administration,
Chaque Action de Préférence B est convertible sur la base de l'atteinte de critères de performance calculés sur quatre exercices comptables consécutifs par comparaison entre l'Année Cible et l'Année de Référence.

Pour l'application de cette règle de conversion, sont retenues les définitions suivantes :

« **Année Cible** » ou « **N** » : désigne le dernier des quatre exercices comptables consécutifs d'ALTEN S.A clôturés à compter du premier jour de l'Année d'Attribution.

« **Année d'Attribution** » : désigne l'exercice comptable d'ALTEN S.A au cours duquel l'Attribution intervient.

« **Année de Référence** » : désigne l'exercice comptable d'ALTEN S.A précédant l'Année d'Attribution.

« **Chiffre d'Affaires** » ou « **CA** » : désigne le chiffre d'affaires consolidé d'ALTEN S.A, en normes IFRS et à changes constants, tel qu'il ressort des comptes audités de l'année considérée.

« **Coefficient CA** » ou « **CoefCA** » : désigne le coefficient basé sur la croissance du Chiffre d'Affaires entre l'Année de Référence et l'Année Cible.

« **Coefficient Multiplicateur** » ou « **M** » : désigne le coefficient multiplicateur lié à la présence du titulaire des Actions de Préférence B dans les effectifs du groupe ALTEN (qui s'entend comme n'étant pas en préavis) comme suit :

- **M = 0,01** est le coefficient qui s'applique par défaut ;
- **M = 0,1** si le titulaire des Actions de Préférence B est dans les effectifs au troisième anniversaire de l'émission des Actions de Préférence B ;
- **M = 1(i)** si le titulaire des Actions de Préférence A est dans les effectifs au quatrième anniversaire de l'émission des Actions de Préférence B ou (ii) en cas (y) de décès ou (z) d'invalidité du bénéficiaire correspondant au classement dans la deuxième et la troisième des catégories prévues à l'article L. 341-4 du Code de la sécurité sociale.

« **Coefficient ROA** » ou « **CoefROA** » : désigne le coefficient basé sur la croissance du Résultat Opérationnel d'Activité entre l'Année de Référence et l'Année Cible

« **Attribution** » : désigne l'attribution par le Conseil d'Administration des Actions de Préférence conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale des actionnaires.

« **Δ1** » : désigne la croissance, exprimée en pourcentage, du Chiffre d'affaires entre l'Année de Référence (base 100) et l'Année Cible.

« **Δ2** » : désigne la croissance, exprimée en pourcentage, du Résultat Opérationnel d'Activité entre l'Année de Référence (base 100) et l'Année Cible.

« **Ratio de Conversation** » désigne 100 Actions Ordinaires pour 1 Action de Préférence B
ou « **RC** » :

« **RC1** » : désigne le nombre d'actions ordinaires résultant du Ratio de Conversion calculé sur la base de l'objectif de Chiffre d'Affaires $\Delta 1$.

« **RC2** » : désigne le nombre d'actions ordinaires résultant du Ratio de Conversion calculé sur la base de l'objectif de Résultat Opérationnel d'Activité $\Delta 2$.

« **Résultat Opérationnel d'Activité** » ou « **ROA** » : désigne le résultat opérationnel d'activité consolidé d'ALTEN S.A, en normes IFRS et à changes constants, tel qu'il ressort des comptes audités de l'année considérée.

Le nombre d'Actions Ordinaires résultant de la conversion de chaque Action de Préférence B sera égal à la somme de RC1 et RC2 (RC1 + RC2).

Critère de performance fondé sur la croissance de Chiffre d'Affaires entre l'Année de Référence et l'Année Cible (poids 20%)

RC1 sera calculé en multipliant le Ratio de Conversion par : (i) 20%, (ii) le Coefficient Multiplicateur, puis (iii) le Coefficient CA.

RC1 est égal à : $RC \times 20\% \times M \times \text{CoefCA}$.

Le Coefficient CA sera déterminé comme suit :

- Si $\Delta 1$ est **supérieur ou égal à 126%**, alors le **Coefficient CA est égal à 100%** ;
- Si $\Delta 1$ est **égal à 122%**, alors le **Coefficient CA est égal à 80%** et est calculé linéairement si $\Delta 1$ est supérieur à 122% ;
- Si $\Delta 1$ est **égal à 118%**, alors le **Coefficient CA est égal à 60%** et est calculé linéairement si $\Delta 1$ est supérieur à 118% et inférieur à 122% ;
- Si $\Delta 1$ est **égal à 114%**, alors le **Coefficient CA est égal à 40%** et est calculé linéairement si $\Delta 1$ est supérieur à 114% et inférieur à 118% ;
- Si $\Delta 1$ est **égal à 110%**, alors le **Coefficient CA est égal à 20%** et est calculé linéairement si $\Delta 1$ est supérieur à 110% et inférieur à 114% ;
- Si $\Delta 1$ est **inférieur à 110%**, alors le **Coefficient CA est égal à 0%**.

Critère de performance fondé sur la croissance du Résultat Opérationnel d'Activité entre l'Année de Référence et l'Année Cible (poids 80%)

RC2 sera calculé en multipliant le Ratio de Conversion par (i) 80%, (ii) le Coefficient Multiplicateur, puis (iii) le Coefficient ROA.

RC2 est égal à : $RC \times 80\% \times M \times \text{CoefROA}$.

Le Coefficient ROA sera déterminé comme suit :

- Si $\Delta 2$ est **supérieur ou égal à 126%**, alors le **Coefficient ROA est égal à 100%** ;
- Si $\Delta 2$ est **égal à 122%**, alors le **Coefficient ROA est égal à 80%** et est calculé linéairement si $\Delta 2$ est supérieur à 122% ;
- Si $\Delta 2$ est **égal à 118%**, alors le **Coefficient ROA est égal à 60%** et est calculé linéairement si $\Delta 2$ est supérieur à 118% et inférieur à 122% ;
- Si $\Delta 2$ est **égal à 114%**, alors le **Coefficient ROA est égal à 40%** et est calculé linéairement si $\Delta 2$ est supérieur à 114% et inférieur à 118% ;
- Si $\Delta 2$ est **égal à 110%**, alors le **Coefficient ROA est égal à 20%** et est calculé linéairement si $\Delta 2$ est supérieur à 110% et inférieur à 114% ;
- Si $\Delta 2$ est **inférieur à 110%**, alors le **Coefficient ROA est égal à 0%**.

Dans les 30 jours de de la certification des comptes de l'Année Cible, la société informera chaque titulaire d'Actions de Préférence B du nombre d'actions ordinaires auquel chaque Actions de Préférence B donne

droit par conversion. Les titulaires d'Actions de Préférence B disposeront d'un délai de 18 mois à compter du quatrième anniversaire de leur émission par le Conseil d'Administration pour demander leur conversion. A défaut, au terme de ce délai de 18 mois, les Actions de Préférence B seront automatiquement converties en actions ordinaires.

Lorsque le nombre total d'Actions ordinaires devant être reçues par un titulaire en appliquant le Ratio de Conversion au nombre d'Actions de Préférence B qu'il détient n'est pas un nombre entier, ledit titulaire recevra le nombre d'actions ordinaires immédiatement inférieur.

Le Conseil d'Administration constatera la conversion des Actions de Préférence B en Actions ordinaires pour lesquelles la conversion est conforme aux conditions prévues ci-dessus.

A une périodicité qu'il déterminera, le Conseil d'Administration prendra acte, s'il y a lieu, du nombre d'Actions ordinaires issues de la conversion d'Actions de Préférence B intervenue lors dudit exercice et apportera les modifications nécessaires aux statuts notamment en ce qui concerne la répartition des actions par catégorie. Cette faculté pourra être déléguée au Directeur Général.

Les Actions ordinaires issues de la conversion des Actions de Préférence B seront assimilées aux Actions ordinaire.

Rachat des Actions de Préférence B :

Si les conditions de conversion ne sont pas réalisées, les Actions de Préférence B non convertibles seront rachetées par la Société, à sa seule initiative, à leur valeur nominale. Les Actions de Préférence B ainsi rachetées seront annulées et le capital social corrélativement réduit.

La Société informera les titulaires d'Actions de Préférence B de la mise en œuvre du rachat par tous moyens avant la date effective du rachat.

Le Conseil d'administration constatera le nombre d'actions rachetées et annulées et procédera aux modifications statutaires.

11. Mandataires sociaux

11.1. Liste des mandats et fonctions exercés

La liste des mandats sociaux se situe en Annexe 2 du présent rapport de gestion.

11.2. Nominations – Renouvellement

Les règles de composition et de nomination du Conseil d'administration sont définies à l'article 16 des statuts de la Société.

Dans la recherche permanente d'amélioration de la gouvernance, et sur proposition du Comité des rémunérations et des Nominations, il sera proposé aux actionnaires lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de procéder à la nomination de Madame Alliette MARDYX en qualité d'administrateurs, pour une durée de 4 ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer en 2021 sur les comptes de l'exercice écoulé.

Cette candidate répond aux critères du Code de gouvernance Middenext permettant de la qualifier d'administrateur indépendant. Ces critères sont rappelés ci-dessous :

- ne pas avoir été, au cours des cinq dernières années, et ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la Société ou d'une société de son Groupe et ne pas l'avoir été au cours des trois dernières années ;
- ne pas avoir été, au cours des deux dernières années, et ne pas être en relations d'affaires significatives avec la Société ou son Ne pas être actionnaire de référence de la Société Groupe (client, fournisseur, concurrent, prestataire, créancier, banquier etc.) ;
- ne pas être actionnaire de référence de la Société ou détenir un pourcentage de droit de vote significatif ; Ne pas avoir été auditeurs de l'entreprise au cours des trois dernières années ;
- ne pas avoir de relation de proximité ou de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence ;
- ne pas avoir été, au cours des six dernières années, Commissaires aux comptes de la Société.

11.3. Jetons de présence

Il est rappelé que l'Assemblée Générale du 25 mai 2016 a fixé à 75 000 € l'enveloppe de jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'administration jusqu'à nouvelle décision. Il sera proposé à l'Assemblée Générale du 22 juin 2017 d'augmenter le montant de l'enveloppe de jetons de présence alloués aux Administrateurs d'ALTEN pour le porter à 150 000 €. En effet, afin de tenir compte de la constitution de Comités spécialisés au sein du Conseil d'administration, de nouvelles règles de répartition desdits jetons ont été proposées par le Comité des rémunérations et des Nominations au Conseil, en fonction de la participation des Administrateurs non dirigeants aux comités spécialisés. Ainsi, un montant complémentaire de jetons sera versé pour chaque présence aux réunions des comités.

De plus, afin de valoriser l'implication de chaque administrateur sur un exercice entier, le Comité des Rémunérations et des Nominations a également proposé de verser un montant additionnel pour chaque présence au Conseil au-delà d'un seuil de présence de 75 % aux réunions du Conseil d'administration.

Enfin, ALTEN remboursera désormais les frais de déplacement des administrateurs sur présentation de justificatifs.

12. Rémunération des mandataires sociaux

12.1. Tableau des rémunérations perçues par chaque mandataire social

<i>Simon AZOULAY</i> <i>Président-Directeur Général</i>	2016	2015
Rémunérations dues au titre de l'exercice	125 811 €	125 811 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
TOTAL	125 811 €	125 811 €

<i>Gérald ATTIA</i> <i>Directeur Général Délégué</i>	2016	2015
Rémunérations dues au titre de l'exercice	293 266 €	266 097 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice ⁽¹⁾	2 906 744 €	Néant
TOTAL	3 200 010 €	266 097 €

(1) Valeur des actions lors de leur attribution dans le cadre des LTIP à 3 ans, telle que retenue dans le cadre de l'application d'IFRS 2 mais avant étalement de la charge. Par ailleurs, il est rappelé qu'aucun LTIP (stock-options, actions gratuites etc.) n'a été mis en place par ALTEN depuis 2008 pour les dirigeants mandataires sociaux.

<i>Bruno BENOLIEL</i> <i>Directeur Général Délégué</i>	2016	2015
Rémunérations dues au titre de l'exercice	249 157 €	249 157 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
TOTAL	249 157 €	249 157 €

<i>Pierre MARCEL</i> <i>Directeur Général Délégué</i>	2016	2015
Rémunérations dues au titre de l'exercice	329 260 €	328 979 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice ⁽¹⁾	2 906 744 €	Néant
TOTAL	3 236 004 €	328 979 €

(1) Valeur des actions lors de leur attribution dans le cadre des LTIP à 3 ans, telle que retenue dans le cadre de l'application d'IFRS 2 mais avant étalement de la charge. Par ailleurs, il est rappelé qu'aucun LTIP (stock-options, actions gratuites etc.) n'a été mis en place par ALTEN depuis 2008 pour les dirigeants mandataires sociaux.

12.2. Tableau des rémunérations perçues par chaque mandataire social

Simon AZOULAY	2016		2015		2014	
	Montant versé	Montant dû	Montant versé	Montant dû	Montant versé	Montant dû
Rémunération fixe	120 000 €	120 000 €	120 000 €	120 000 €	120 000 €	120 000 €
Rémunération variable	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Rémunération variable pluriannuelle	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant ⁽¹⁾	Néant ⁽¹⁾	Néant ⁽²⁾	Néant ⁽²⁾	Néant ⁽⁴⁾	Néant ⁽⁴⁾
Avantages en nature	5 811 € ⁽³⁾	5 811 €	5 811 € ⁽³⁾	5 811 €	5 811 € ⁽³⁾	5 811 €
TOTAL	125 811 €	125 811 €	125 811 €	125 811 €	125 811 €	125 811 €

(1) SGTI 2, société dont Monsieur AZOULAY était Président et associé unique, dissoute en mai 2016, a perçu, au titre de l'exercice 2016 :

- 37 500 euros par la société de droit espagnol ALTEN Spain SAU, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Consejero ;
- 37 500 de la société ALTEN Ltd, filiale de la société ALTEN Europe à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Director ;
- 37 500 euros de la société ATEXIS Spain SLU, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat d'Administrador unico.

SGTI, société dont Monsieur AZOULAY est le Président et l'associé unique, a également perçu, au titre de l'exercice 2016 :

- 75 000 euros par la société de droit espagnol ALTEN Spain SAU, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Consejero ; Il lui reste à percevoir en 2017, 37 500 euros à ce titre ;
- 112 500 euros de la société ALTEN Ltd à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Director ;
- 75 000 euros de la société ATEXIS Spain SLU, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat d'Administrador unico. Il lui reste à percevoir en 2017, 37 500 euros à ce titre.

(2) SGTI 2 a perçu, au titre de l'exercice 2015 :

- 150 000 euros, dont 75 000 euros versés en janvier 2016, par la société ALTEN Spain SAU, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Consejero ;
- 75 000 euros, versés en mars 2016, par la société de droit espagnol ATEXIS Spain SLU, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat d'Administrador unico.

(3) Véhicule de fonction.

(4) SGTI 2, dont Monsieur AZOULAY était Président et associé unique, a perçu, au titre de l'exercice 2014, 150 000 euros par la société de droit espagnol ALTEN Spain SAU, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Consejero. La société SGTI 2 a également perçu au titre de l'exercice 2014, 150 000 euros par la société de droit espagnol Atexis Spain SLU, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Administrador unico.

Gérald ATTIA	2016		2015		2014	
	Montant versé	Montant dû	Montant versé	Montant dû	Montant versé	Montant dû
Rémunération fixe	205 118 € ⁽⁵⁾	205 118 €	178 224 €	178 224 €	178 224 €	178 224 €
Rémunération variable	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Rémunération variable pluriannuelle	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	84 000 € ⁽¹⁾	84 000 € ⁽²⁾	84 000 € ⁽³⁾	84 000 € ⁽¹⁾	0 €	84 000 € ⁽³⁾
Avantages en nature	4 152 € ⁽⁴⁾	4 152 €	4 148 € ⁽⁴⁾	3 873 €	3 873 € ⁽⁴⁾	3 873 €
TOTAL	293 270 €	293 270 €	266 372 €	266 097 €	182 097 €	266 097 €

(1) Monsieur ATTIA a perçu en janvier 2016, au titre de l'exercice 2015, 84 000 euros par la société de droit espagnol ALTEN Spain SAU, filiale à 100 % de la société ALTEN Europe, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Consejero

(2) Monsieur ATTIA a perçu en janvier 2017, au titre de l'exercice 2016, 84 000 euros par la société de droit espagnol ALTEN Spain SAU, filiale à 100 % de la société ALTEN Europe, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Consejero

(3) Monsieur ATTIA a perçu en janvier 2015, au titre de l'exercice 2014, 84 000 euros par la société de droit espagnol ALTEN Spain SAU, filiale à 100 % de la société ALTEN Europe, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Consejero

(4) Véhicule de fonction.

(5) La rémunération fixe de Monsieur ATTIA a été augmentée en 2016 afin de tenir compte de l'accroissement de son périmètre opérationnel.

	2016		2015		2014	
	Montant versé	Montant dû	Montant versé	Montant dû	Montant versé	Montant dû
Bruno BENOLIEL						
Rémunération fixe ⁽¹⁾	249 157 €	249 157 €	249 157 €	249 157 €	249 141 €	249 141 €
Rémunération variable	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Rémunération variable pluriannuelle	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
TOTAL	249 157 €	249 157 €	249 157 €	249 157 €	249 141 €	249 141 €

(1) Tenant compte de la rémunération de Monsieur BENOLIEL au titre de son contrat de travail au sein du Groupe ALTEN depuis le 29 septembre 1997 en qualité de Directeur en charge de la Direction Financière, Juridique et des Systèmes d'information. Monsieur BENOLIEL est également titulaire d'un contrat de travail qui le lie à une filiale du Groupe au titre duquel il a perçu une somme de 99 000 € en 2016.

	2016		2015		2014	
	Montant versé	Montant dû	Montant versé	Montant dû	Montant versé	Montant dû
Pierre MARCEL						
Rémunération fixe ⁽¹⁾	324 006 €	324 006 €	324 006 €	324 006 €	346 006 €	346 006 €
Rémunération variable	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Rémunération variable pluriannuelle	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature	5 254 € ⁽²⁾	5 254 € ⁽²⁾	4 973 € ⁽²⁾	4 973 € ⁽²⁾	4 973 € ⁽²⁾	4 973 € ⁽²⁾
TOTAL	329 260 €	329 260 €	328 979 €	328 979 €		

(1) Tenant compte de la rémunération de Monsieur MARCEL au titre de son contrat de travail au sein d'ALTEN Sud-Ouest, filiale à 100 % de la Société ALTEN SA, depuis le 1er avril 1996. Monsieur MARCEL est également titulaire d'un contrat de travail qui le lie à une filiale du Groupe au titre duquel il a perçu une somme de 144 000 € en 2016.

(2) Véhicule de fonction.

Les actionnaires d'ALTEN SA seront appelés à émettre un avis consultatif sur les rémunérations attribuées ou dues au Directeur Général ainsi qu'aux Directeurs Généraux Délégués au titre de l'exercice 2016, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire d'ALTEN SA du 22 juin 2017.

12.3. Jetons de présence et autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

Le Conseil d'administration a déterminé des règles objectives de répartition des jetons de présence entre les Administrateurs pour l'exercice 2016, fondées sur la participation effective de l'Administrateur et sur le statut de ce dernier.

Ainsi, au titre de l'exercice 2016, le Conseil a décidé que :

- Un montant de 1 500 euros par présence aux réunions du Conseil pour chaque Administrateur indépendant,
- Un montant de 1 000 euros par présence aux réunions du Conseil pour chaque Administrateur non dirigeant,

Les Administrateurs dirigeants ne perçoivent aucun jeton.

Les montants dus au titre de l'exercice 2016 à chaque Administrateur, versés en 2017, sont indiqués dans le tableau versés en 2017, sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Mandataires sociaux non dirigeants	Montants versés au cours de l'exercice 2014	Montants versés au cours de l'exercice 2015	Montants versés au cours de l'exercice 2016	Montants dus au titre de l'exercice 2016
Evelyne FELDMAN Jetons de présence Autres rémunérations			0 € Néant	6 000 € Néant
Philippe TRIBAUDEAU Jetons de présence Autres rémunérations			0 € Néant	4 500 € Néant
Marc EISENBERG Jetons de présence Autres rémunérations	0 € Néant	0 € Néant	0 € Néant	1 500 € Néant
Jane SEROUSSI Jetons de présence Autres rémunérations	0 € Néant	0 € Néant	0 € Néant	9 000 € Néant
Emily AZOULAY Jetons de présence Autres rémunérations	0 € Néant	0 € Néant	0 € Néant	3 000 € Néant
Anaëlle AZOULAY Jetons de présence Autres rémunérations	0 € Néant	0 € Néant	0 € Néant	2 000 € Néant
Jérôme VALAT Jetons de présence Autres rémunérations	0 € Rémunération au titre de son contrat de travail	0 € Rémunération au titre de son contrat de travail	0 € Rémunération au titre de son contrat de travail	0 € Rémunération au titre de son contrat de travail

12.4. Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur ou par toute société du Groupe

Néant.

12.5. Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Néant.

12.6. Actions de performance attribuées à chaque mandataire social

Actions attribuées gratuitement par l'Assemblée Générale à chaque mandataire social durant l'exercice par ALTEN et toute société du Groupe	Date et n° du plan ⁽¹⁾	Nombres d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés ⁽²⁾	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de performance
Gerald ATTIA	Plan n° 1 d'Actions de Préférence A 27/07/2016	840 Actions de Préférence A donnant droit à 84 000 actions ordinaires	2 906 744 €	27/07/2017	28/07/2019	Il est renvoyé au Chapitre 21.2.3.5
Pierre MARCEL	Plan n° 1 d'Actions de Préférence A 27/07/2016	840 Actions de Préférence A donnant droit à 84 000 actions ordinaires	2 906 744 €	27/07/2017	28/07/2019	Il est renvoyé au Chapitre 21.2.3.5
TOTAL		1 680 Actions de Préférence A donnant droit à 168 000 actions ordinaires	5 813 488 €			

(1) Date du Conseil d'administration.

(2) (1) Valeur des actions lors de leur attribution dans le cadre des LTIP à 3 ans, telle que retenue dans le cadre de l'application d'IFRS 2 mais avant étalement de la charge. Par ailleurs, il est rappelé qu'aucun LTIP (stock-options, actions gratuites etc.) n'a été mis en place par ALTEN depuis 2008 pour les dirigeants mandataires sociaux.

12.7. Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque mandataire social

Néant.

12.8. Récapitulatif des contrats de travail des dirigeants mandataires sociaux, indemnités et/ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de leurs fonctions et autres

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions	Indemnités relatives à une clause de non-concurrence
Simon AZOULAY Président-Directeur Général Dernier renouvellement : 19/06/2013 Date de fin de mandat : Assemblée à tenir en 2017 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé	Néant	Néant	Néant	Néant
Gérald ATTIA Directeur Général Délégué Dernier renouvellement : 19/06/2013 Fin de mandat : Assemblée à tenir en 2017 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé	Néant	Néant	Néant	Néant
Bruno BENOLIEL Directeur Général Délégué Dernier renouvellement : 19/06/2013 Fin de mandat : Assemblée à tenir en 2017 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé	Oui ⁽¹⁾	Néant	Néant	Néant
Pierre MARCEL Directeur Général Délégué Dernier renouvellement : 19/06/2013 Fin de mandat : Assemblée à tenir en 2017 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé	Oui ⁽²⁾	Néant	Néant	Néant

(1) Le contrat de travail de Monsieur Bruno BENOLIEL, antérieur à sa nomination en qualité d'Administrateur et de Directeur Général Délégué, correspond à l'exercice par ce dernier des fonctions qu'il occupe au sein du Groupe ALTEN depuis le 29 septembre 1997 en qualité de Directeur en charge de la Direction financière, de la Direction juridique et de la Direction des Systèmes d'information. Monsieur BENOLIEL est également titulaire d'un contrat de travail qui le lie à une filiale du Groupe.

(2) Le contrat de travail de Monsieur Pierre MARCEL avec la société ALTEN SUD-OUEST, filiale à 100 % de la société ALTEN SA, antérieur à sa nomination en qualité de Directeur Général Délégué, correspond à l'exercice par ce dernier des fonctions de Directeur qu'il occupe au sein d'ALTEN Sud Ouest, depuis le 1^{er} avril 1996. Monsieur MARCEL est également titulaire d'un contrat de travail qui le lie à une filiale du Groupe.

13. Rémunération et avantage versés au cours de l'exercice sous forme d'attribution de titres de capital, de titres de créances ou de titres donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances de la Société ou de sociétés contrôlées ou contrôlantes.

13.1. Options de souscription ou d'achat d'actions

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été attribuée au cours de l'exercice écoulé.

13.2. Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non-mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers	Nombre total d'options attribuées/d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré (en euros)	Date du plan
Options consenties durant l'exercice par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options consenties est le plus élevé. (Information globale)	N/A	N/A	N/A
	22 472	49,96	18/02/2008
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé. (Information globale)		55,95	07/09/2009
		53,81	19/10/2010

13.3. Historique des attributions d'options de souscription au 31 décembre 2016

Date de l'attribution par le Conseil	Date de l'Assemblée	Nombre de bénéficiaires	Date de 1 ^{re} levée possible	Date d'échéance du plan	Nombre d'options attribuées	Prix d'exercice en euros	Nombre d'options renoncées	Nombre d'options exercées	Nombre d'options Caduques	Nombre d'options exerçables
07/09/2009	23/06/2009	689	07/09/2013	07/09/2017	574 330	15,210	0	293 223	263 635	17 472
19/10/2010	23/06/2009	6	19/10/2014	19/10/2018	120 000	22,365	70 000	45 000	0	5 000
TOTAL					694 330		70 000	338 223	263 635	22 472

Aucun mandataire social d'ALTEN n'est bénéficiaire d'options de souscription d'actions.

13.4. Historique des attributions gratuites d'actions au 31 décembre 2016

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail supplémentaire	Régime de retraite	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions	Indemnités relatives à une clause de non-concurrence
Simon AZOULAY Président-Directeur-Général Dernier renouvellement : 19/06/2013 Date de fin de mandat : Assemblée à tenir en 2017 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé	Néant	Néant	Néant	Néant
Gérald ATTIA Directeur-Général-Délégué Dernier renouvellement : 19/06/2013 Fin de mandat : Assemblée à tenir en 2017 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé	Néant	Néant	Néant	Néant
Bruno BENOLIEL Directeur-Général-Délégué Dernier renouvellement : 19/06/2013 Fin de mandat : Assemblée à tenir en 2017 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé	Oui ⁽¹⁾	Néant	Néant	Néant
Pierre MARCEL Directeur-Général-Délégué Dernier renouvellement : 19/06/2013 Fin de mandat : Assemblée à tenir en 2017 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé	Oui ⁽²⁾	Néant	Néant	Néant
<p>(1) Le contrat de travail de Monsieur Bruno Benoliel, antérieur à sa nomination en qualité d'Administrateur et de Directeur Général-Délégué, correspond à l'exercice par ce dernier des fonctions qu'il occupe au sein du Groupe ALTEN depuis le 29 septembre 1997 en qualité de Directeur en charge de la Direction financière, de la Direction juridique et de la Direction des Systèmes d'information. Monsieur Benoliel est également titulaire d'un contrat de travail qui le lie à une filiale du groupe.</p> <p>(2) Le contrat de travail de Monsieur Pierre Marcel avec la société ALTEN Sud-Ouest, filiale à 100% de la société ALTEN SA, antérieur à sa nomination en qualité de Directeur-Général-Délégué, correspond à l'exercice par ce dernier des fonctions de Directeur qu'il occupe au sein d'ALTEN Sud-Ouest, depuis le 1^{er} avril 1996. Monsieur Marcel est également titulaire d'un contrat de travail qui le lie à une filiale du groupe.</p>				

14. Les salariés

14.1. Répartition des effectifs

Effectifs fin de période Groupe ALTEN

	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Consultants ⁽¹⁾	21 300	18 000	16 200
Fonctionnels ⁽²⁾	2 700	2 400	2 200
TOTAL	24 000	20 400	18 400

(1) Effectif salarié réalisant des projets techniques chez les clients, dont les prestations sont facturées.

(2) Effectif fonctionnel interne ne donnant pas lieu à facturation.

14.2. Participation et stocks options

Voir paragraphe 13.3 du présent rapport de gestion.

14.3. PLAN D'INTERRESSEMENT

ALTEN n'a pas mis en place de plan d'intéressement.

14.4. ACCORD DE PARTICIPATION

En ce qui concerne la participation des salariés, les sociétés du Groupe employant plus de 50 salariés et qui réalisent des bénéfices ont mis en place des accords de participation conformément aux dispositions légales.

Sociétés	Date de conclusion des accords	Date du dernier avenant conclu
ALTEN SA	27/05/1992	Avenant n° 10 du 30/06/2016
ALTEN SIR	12/02/2009	Avenant n° 2 du 25/10/2011
ALTEN Sud-Ouest	15/12/2001	Avenant n° 2 du 28/02/2007
Anotech Energy	06/12/2007	Avenant n° 1 du 01/03/2010
MI-GSO	15/11/2006	Avenant n° 4 du 19/11/2014
AVENIR CONSEIL FORMATION	20/01/2009	Avenant n° 1 du 18/03/2010
ATEXIS France	14/12/2009	-
Elitys Consulting	11/03/2011	-

Par ailleurs, toutes les sociétés bénéficient du FCP Multipar Sécurité et Multipar Solidaire Dynamique. La participation peut être affectée à un PEE et employée à l'acquisition de parts de FCPE. Pour une majorité des sociétés du Groupe, les FCPE prévus par le PEE sont :

- FCP ALTEN ;
- FCPE Multipar Sécurité ;
- FCPE Multipar Diversifié Modéré – Part I ;
- FCPE Multipar Équilibre Socialement Responsable – Part C ;
- FCPE Multipar Solidaire Dynamique Socialement Responsable – Part C ;

Ces fonds ont tous fait l'objet d'un agrément de l'AMF.

SOMMES AFFECTÉES AU PERSONNEL, AU TITRE DE LA PARTICIPATION, POUR CHACUNE DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

ALTEN SA	2016	2015	2014
Participation (en milliers d'euros)	0	1 768	61

14.5. Accords collectifs

ALTEN SA	ALTEN SIR	ALTEN SUD-OUEST	MI-GSO
Accord relatif aux astreintes : 5/01/2016 Avenant n° 10 à l'accord de participation (voir §17.3.2) : 30/06/2016	Aucun accord en 2016	Accord relatif à la Négociation Annuelle Obligatoire : 24/04/2016	Accord relatif à l'égalité professionnelle Hommes/Femmes : 13/04/2016 Accord relatif au contrat de génération : 26/09/2016

14.6. Conséquences sociales et environnementales de l'activité d'ALTEN SA

L'emploi au sein d'ALTEN SA :

	Effectif	
Effectif total au 31/12/2016	5 547	
Embauches en CDI	2 206	
Embauches en CDD	80	
Embauches Contrat Pro et Apprentissage	41	
Départ, tous motifs confondus	1 919	%
Démissions	1 217	63,41 %
Licenciements	131	6,83 %
Fin PE	321	16,73 %
Fin CDD	79	4,12 %
Fin Contrat Pro et Apprentissage	49	2,55 %
Autres (dont mutations)	122	6,36 %

L'emploi et le recrutement de salariés étrangers :

Au 31 décembre 2016, ont été recensés dans les effectifs de la société ALTEN, 375 salariés de nationalité étrangère, dont 202 hors Union européenne.

	Effectif
Salariés français	5 172
Salariés étrangers	375
UE	173
Hors UE	202

L'emploi et l'insertion des travailleurs handicapés :

En 2016, 23 collaborateurs étaient déclarés travailleurs handicapés.

La Société a poursuivi ses actions de sensibilisation à destination de l'ensemble des collaborateurs. Une cellule de communication sur le handicap a été mise en place. Elle est ouverte à tout collaborateur désireux d'obtenir des informations sur le sujet et permet de prendre rendez-vous, en toute confidentialité, avec une personne spécialisée dans le domaine du handicap.

En parallèle, la Société ALTEN poursuit et développe ses partenariats avec des entreprises du secteur protégé en passant avec elles des contrats de fourniture de sous-traitance et de prestations de services.

La Société ALTEN a versé à l'AGEFIPH une contribution de 1 663 892,64 euros pour l'année 2016.

Le temps de travail :

	Nombre	
Salariés à temps plein	5 489	
Salariés à temps partiel	58	
> 20 heures	52	
< 20 heures	6	
Heures supplémentaires	11 272,93	
Absentéisme :	Nombre (jours)	%
Congés sabbatiques, paternité, événements familiaux	5 393,50	10,81 %
Congé maternité	10 752	21,55 %
Congé maladie	19 515	39,11 %
Accident du travail	534,50	1,07 %
Accident de trajet	458,50	0,92 %
Autres causes (congés sans solde)	13 245,50	26,54 %
TOTAL Absentéisme	49 899	9,32 jours d'absence en moyenne par salarié absent

Les relations sociales :

Les sociétés du Groupe ont poursuivi une politique de dialogue avec les partenaires sociaux. Au sein d'ALTEN, les négociations sur le sujet des astreintes menées tout au long de l'année 2015 ont débouché sur la signature d'un accord le 5 janvier 2016.

Pour ALTEN, 13 réunions du Comité d'entreprise et 13 réunions des Délégués du personnel ont été tenues au cours de l'année 2016.

Les conditions d'hygiène et de sécurité :

8 réunions du CHSCT se sont tenues en 2016 au niveau d'ALTEN SA. Les autres filiales du Groupe qui ont atteint les seuils réglementaires réunissent leurs CHSCT selon les périodicités légales.

La plupart des consultants exécutent les prestations de services sur les sites des clients, dans des laboratoires ou bureaux. Les autres collaborateurs travaillent au siège dans les services fonctionnels.

Du fait de l'activité d'ALTEN, et par principe, les salariés ne sont pas soumis à des conditions de travail contraignantes ou à l'exécution de tâches répétitives (travail à la chaîne).

La rémunération, l'intéressement, la participation et l'épargne salariale:

Le montant des charges sociales liées à la masse salariale s'est élevé au 31 décembre 2016, à 94 237 milliers d'euros.

La plupart des sociétés du Groupe, dont l'effectif est supérieur à 50 personnes, ont mis en place des accords de participation, et des PEE prévoyant la possibilité de versements volontaires. Les sommes sont investies, au choix des salariés, dans le FCPE ALTEN ou dans des fonds communs profilés (monétaire – prudence – dynamique).

Les œuvres sociales et culturelles :

Le budget alloué aux œuvres sociales s'établit à 0,8 % de la masse salariale.

La sous-traitance et intérim

Le recours d'ALTEN à la sous-traitance se fait majoritairement au sein du Groupe.

Pour l'exercice 2016, les dépenses liées à la sous-traitance se sont élevées à 107 033 milliers d'euros.

Le Groupe ALTEN veille à ce que ses filiales respectent les dispositions fondamentales du droit du travail national et international, dans leurs relations avec les sous-traitants.

ALTEN essaie notamment de promouvoir, auprès de ses sous-traitants et de ses filiales, le respect d'un code éthique et notamment les dispositions de l'OIT, sachant que les ingénieurs proviennent principalement de pays membres de l'Union européenne, dans lesquels les normes fondamentales de l'OIT sont appliquées.

Les dépenses liées au recours à l'intérim pour l'exercice 2016 se sont élevées à 62milliers d'euros pour ALTEN.

Les conséquences sociales et environnementales de l'activité du Groupe ALTEN sont présentées à l'annexe 4 du présent rapport. Les conséquences de l'activité et de l'usage des biens et services d'ALTEN y sont également présentées.

15.

Informations sur les délais de paiement

Conformément aux articles L.441-6 et D.441-4 du Code de commerce, au 31 décembre 2016, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs, s'élevait à 54 002 K€.

(en milliers d'euros)	Total dettes fournisseurs		Dettes échues à la clôture		Total dettes non échues		Dont échéances à - de 30 jours		Dont échéances entre 30 et 60 jours		Dont échéances à + 60 jours	
	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015
Dettes fournisseurs												
Fournisseurs d'exploitation	12 619	10 843	6 303	2 313	6 313	8 530	5 199	7 106	1 071	1 423	43	1
Fournisseurs Groupe	22 011	19 065	2	42	22 009	19 024	11 865	9 273	10 145	9 750	0	0
Total des collectifs fournisseurs	34 630	29 908	6 305	2 354	28 322	27 554	17 063	16 380	11 216	11 173	43	1
Fournisseurs factures non parvenues	19 372	12 198										
TOTAL DETTES FOURNISSEURS	54 002	42 106										

16. Conventions règlementées

16.1. Conventions nouvelles conclues au titre de l'exercice écoulé

Il a été conclu, le 18 janvier 2017, un bail commercial entre la société SEV 56, société civile au capital de 3 000 euros, dont le siège est situé 40 avenue André Morizet à Boulogne Billancourt, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 792 946 782, société gérée et détenue par Monsieur Simon AZOULAY et Monsieur Bruno BENOLIEL, et la société ALTEN, en vue de l'occupation par cette dernière des locaux situés rue Danjou à Boulogne Billancourt.

Cette convention a été conclue pour une durée de 10 ans maximum. Les caractéristiques de cette convention de sous-location sont les suivantes :

- durée : pour la durée restant à courir du Crédit-Bail à savoir jusqu'au 28 janvier 2023 et en cas de prolongation de la durée du Crédit-Bail, pour une durée maximum de 10 ans ;
- loyer : 320 €/m² HT et HC, indexé chaque année selon les variations de l'indice national des loyers commerciaux ;
- autorisation de sous-location totale ou partielle des locaux.

Intérêt pour ALTEN :

Le Conseil d'administration d'ALTEN a autorisé cette convention règlementée lors de sa réunion du 23 décembre 2016, au motif que :

- elle permet à ALTEN d'être directement sous-locataire d'une importante surface de locaux qu'elle pourra ensuite mettre intégralement à disposition de ses filiales à des conditions locatives favorables, le montant des loyers étant conforme aux loyers habituellement pratiqués pour la location de ce type de bien à Boulogne Billancourt (une expertise indépendante la valeur locative des locaux avait été réalisée par un expert immobilier, la société CC Expertise, en avril 2016 et mise à disposition d'ALTEN préalablement à la conclusion de la convention de sous-location) ;
- cette opération s'inscrit dans la politique immobilière du Groupe ALTEN qui est de demeurer locataire des biens immobiliers dont la Société dispose ;
- enfin, elle permet de réaliser une économie de charges locatives pour le Groupe ALTEN, par rapport aux redevances de crédit-bail dont était redevable la société LINCOLN.

16.2. Conventions conclues au cours d'un exercice antérieur mais dont les effets se sont poursuivis au cours de l'exercice écoulé

Il est rappelé que ces conventions ont fait l'objet d'un examen par le Conseil d'administration lors de sa séance du 11 avril 2016. Ce dernier a conclu à la poursuite en 2016 desdites conventions.

Une convention de prestations de services a été signée en date du 3 juillet 2009, au titre de laquelle ALTEN consent des prestations de services administratifs à SGTI. Cette convention a été soumise et approuvée lors de l'Assemblée générale mixte des actionnaires, le 19 juin 2012 au titre de l'article L. 225-42 du Code de commerce. ALTEN a facturé une somme de 15 000 euros au titre de l'exercice 2016.

Intérêt pour ALTEN :

Le Conseil d'administration d'ALTEN a examiné l'intérêt pour ALTEN au renouvellement de cette convention lors de sa réunion du 26 avril 2017. Compte tenu du gain financier généré par ALTEN au titre de cette convention, le Conseil a considéré qu'ALTEN avait intérêt au renouvellement de cette convention conclue au cours d'un exercice antérieur.

Une convention de prestations de services a été signée en date du 25 septembre 2013, au titre de laquelle ALTEN consent des prestations de services administratifs à SGTI 2. Cette convention a été soumise et approuvée lors de l'Assemblée générale mixte des actionnaires, le 18 juin 2014 au titre de l'article L. 225-42 du Code de commerce. ALTEN a facturé une somme forfaitaire de 6 667 euros au titre de l'exercice 2016. Cette convention a pris fin en raison de la dissolution de SGTI 2 le 2 mai 2016.

- **Intégration fiscale**

Nous vous rappelons que le Conseil d'administration a, par délibération du 24 février 2015, pris acte du fait que, compte tenu de la nouvelle rédaction de l'article L. 225-39 du Code de commerce, les conventions conclues entre ALTEN SA et les filiales qu'elle détient intégralement, de manière directe et indirecte, ne sont plus soumises à la procédure visée à l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Il a donc décidé de déclasser lesdites conventions, à l'exception de la convention ne répondant pas aux conditions de déclassement, à savoir :

Sociétés	Date du Conseil d'administration ayant autorisé la convention	Date de signature de la convention	Date d'effet	Dirigeants communs	Détention des droits de votes à plus de 10 %
Avenir Conseil Formation	6/05/2008	7/05/2008	01/01/2008	Gérald Attia	Oui

Intérêt pour ALTEN :

Le Conseil d'administration d'ALTEN a examiné l'intérêt pour ALTEN au renouvellement de cette convention lors de sa réunion du 26 avril 2017. Compte tenu de l'intérêt fiscal pour ALTEN de constituer un groupe d'intégration fiscale, le Conseil a considéré qu'ALTEN avait intérêt au renouvellement de cette convention.

- **Signature d'un bail commercial, entre les sociétés ALTEN SA et SIMALEP**

Signature, par la société ALTEN SA d'un bail commercial avec la société SIMALEP, Société Civile au capital de 1.524,49 euros, dont le siège social est situé au 221 Boulevard Jean Jaurès, 92100 Boulogne-Billancourt, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 329 341 101, portant sur des locaux à usage de bureaux pour un loyer annuel d'un montant total de 96 000 euros hors taxes, révisable tous les ans en fonction selon l'indice de référence, mais sans pouvoir excéder la variation de l'indice trimestriel du coût de la construction publié par l'INSEE.

La société SIMALEP est détenue à 55 % par Monsieur Azoulay, également Gérant de la société SIMALEP. Madame Emily Azoulay, administrateur de la société ALTEN détient également 25 % du capital de la société SIMALEP.

La conclusion de ce bail commercial a été autorisée par le Conseil d'administration d'ALTEN, lors de sa réunion du 28 juillet 2011.

La somme facturée à ce titre par SIMALEP à ALTEN en 2016 s'élève à 150 457,43 euros TTC.

Intérêt pour ALTEN :

Le Conseil d'administration d'ALTEN a examiné l'intérêt pour ALTEN au renouvellement de cette convention lors de sa réunion du 26 avril 2017. Compte tenu des conditions locatives, notamment le montant des loyers facturés à ALTEN, conforme à ce qui est habituellement pratiqué par des bailleurs tiers pour ce type de locaux, le Conseil a considéré qu'ALTEN avait intérêt au renouvellement de cette convention.

16.3. Conventions conclues entre un mandataire ou un actionnaire de plus de 10% et une filiale

Un contrat de crédit-bail portant sur la location des locaux situés rue Danjou à Boulogne Billancourt, dont était titulaire la société LINCOLN, qu'ALTEN SA détient intégralement de manière indirecte a été cédé, le 18 janvier 2017, à la société SEV 56, société civile au capital de 3 000 euros, dont le siège est situé 40 avenue André Morizet à Boulogne Billancourt, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés

de Nanterre sous le numéro 792 946 782, gérée et détenue par Monsieur Simon AZOULAY et Monsieur Bruno BENOLIEL.

Cette cession a été réalisée à un prix correspondant à la soulte du contrat de crédit-bail due par Lincoln, à savoir 3,2 millions d'euros. Une évaluation du bien immobilier faisant l'objet du Crédit-Bail avait été réalisée par un expert immobilier, la société CC Expertise, en avril 2016.

Cette cession a permis à la société LINCOLN de plus supporter charges financières liées au crédit-bail et a entraîné de ce fait, une réduction globale des charges liées au contrat de crédit-bail par rapport aux loyers supportés par ALTEN SA au titre de la convention de sous-location dont il fait mention au paragraphe 16.1 ci-dessus.

ANNEXE 1 : Tableau récapitulatif des délégations et autorisations en matière d'augmentation de capital

	Date AGM	Date d'expiration de la délégation	Montant autorisé	Augmentation(s) et émission(s) réalisée(s) les années précédentes	Augmentation(s) et émission(s) réalisée(s) au cours de l'exercice	Montant résiduel au 31/12/2016
Délégation aux fins d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	18/06/2015	17/08/2017	17 000 000 €	Néant	Néant	17 000 000 €
Délégation aux fins d'émettre des actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance (de la Société ou d'une société du Groupe), et/ou des valeurs mobilières donnant accès à actions ordinaires à émettre (par la Société ou une société du Groupe), avec maintien du droit préférentiel de souscription	18/06/2015	17/08/2017	17 000 000 € (montant nominal des actions) 280 000 000 € (montant nominal des titres de créances)	Néant	Néant	17 000 000 € (montant nominal des actions) 280 000 000 € (montant nominal des titres de créances)
Délégation aux fins d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital t/ou donnant droit à l'attribution de titres de créances, avec suppression du DPS et délai de priorité obligatoire par offre au public	24/05/2016	23/07/2018	3 423 118 € (montant nominal des actions) 240 000 000 € montant nominal des titres de créances) ⁽¹⁾	Néant	Néant	3 423 118 € (montant nominal des actions) 240 000 000 € montant nominal des titres de créances) ⁽¹⁾
Délégation aux fins d'émettre des actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance (de la Société ou d'une société du Groupe), et/ou des valeurs mobilières (à l'exception des titres de créance) donnant accès à actions ordinaires à émettre (par la Société ou une société du Groupe), avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier	18/06/2015	17/08/2017	5 % du montant du capital au 18/06/2015 (montant nominal des actions) ^{(1) (2)} et 150 000 000 € (montant nominal des titres de créances) ⁽²⁾	Néant	Néant	5 % du montant du capital au 18/06/2015 (montant nominal des actions) ^{(1) (2)} et 150 000 000 € (montant nominal des titres de créances) ⁽²⁾

	Date AGM	Date d'expiration de la délégation	Montant autorisé	Augmentation(s) et émission(s) réalisée(s) les années précédentes	Augmentation(s) et émission(s) réalisée(s) au cours de l'exercice	Montant résiduel au 31/12/2016
Délégation aux fins d'émettre des titres de créance donnant accès à actions ordinaires à émettre (par la Société ou une société du Groupe), avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier	18/06/2015	17/08/2017	5 % du montant du capital au 18/06/2015 (montant nominal des actions) ^{(1) (2)} et 150 000 000 € (montant nominal des titres de créances) ⁽²⁾	Néant	Néant	5 % du montant du capital au 18/06/2015 (montant nominal des actions) ^{(1) (2)} et 150 000 000 € (montant nominal des titres de créances) ⁽²⁾
Délégation aux fins d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital dans la limite de 5 % du capital en vue de rémunérer des apports en nature de titres ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	18/06/2015	17/08/2017	5 % du montant du capital au 18/06/2015 ⁽¹⁾	Néant	Néant	5 % du montant du capital au 18/06/2015 ⁽¹⁾
Délégation aux fins d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression de droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail	24/05/2016	23/07/2018	2 % du montant du capital lors de la décision du conseil de la réalisation de cette augmentation	Néant	Néant	2 % du montant du capital lors de la décision du conseil de la réalisation de cette augmentation
Autorisation aux fins d'attribuer gratuitement des actions ordinaires aux membres du personnel salarié	24/05/2016	23/07/2019	250 000 actions ordinaires ⁽³⁾	Néant	199 680	50 320 actions ordinaires ⁽³⁾
Autorisation aux fins d'attribuer gratuitement des Actions de Préférence dite « Actions de Préférence A » aux membres du personnel salarié et à certains mandataires sociaux	24/05/2016	31/12/2016	275 000 actions ordinaires ⁽³⁾	Néant	2 750 Actions de Préférence A susceptibles de donner lieu à l'attribution d'un maximum de 275 000 actions ordinaires	Néant
Autorisation aux fins d'attribuer gratuitement des Actions de Préférence dite « Actions de Préférence B » aux membres du personnel salarié et à certains mandataires sociaux	24/05/2016	23/07/2019	400 000 actions ordinaires ⁽³⁾	Néant	2 373 Actions de Préférence B susceptibles de donner lieu à l'attribution d'un maximum de 237 300 actions ordinaires	162 700 actions ordinaires ⁽³⁾

(1) Imputation sur le plafond global des augmentations de capital fixé à 10% du capital social par l'Assemblée générale du 24 mai 2016.

(2) Plafond commun.

(3) L'Assemblée Générale du 24 mai 2016 a fixé un plafond pour les dirigeants mandataires sociaux à 252 000 actions ordinaires ; compte tenu des attributions gratuites de 1 680 Actions de Préférence A réalisées le 27 juillet 2016 au profit de deux dirigeants mandataires sociaux (voir les paragraphes 12.1 et 12.6 ci-dessus), susceptibles de donner lieu à l'attribution d'un nombre maximum de 168 000 actions ordinaires, seules 840 Actions de Préférence A ou B sont susceptibles d'être attribuées aux dirigeants mandataires sociaux sur la base des autorisations visées dans le tableau

ANNEXE 2 : Liste des mandats et des fonctions exercés par les mandataires sociaux

M. SIMON AZOULAY, 60 ans, nationalité française.

Président-Directeur Général d'ALTEN

Date de première nomination : 19 février 1997 (Administrateur) - 22 septembre 1998 (PDG)

Date du dernier renouvellement : 19 juin 2013 (Administrateur et PDG)

Échéance des mandats : Assemblée à tenir en 2017 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé (Administrateur et PDG)

M. Simon AZOULAY est diplômé de Supélec. Après une expérience de responsable de laboratoire de R&D chez Thalès, il crée ALTEN en 1988 avec deux associés également ingénieurs.

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES AU 31 DECEMBRE 2016

1. Au sein du Groupe ALTEN (hors ALTEN SA)

- Représentant permanent d'ALTEN SA, personne morale, Président d'ALTEN SIR SAS (depuis 2002) ;
- Gérant de :
 - ALTEN Training Center SARL (depuis 1996) ;
 - ALTEN Europe SARL (depuis 2004) ;
- Représentant permanent de la société ALTEN EUROPE SARL, personne morale, *Secretary* (Grande-Bretagne) d'ANOTECH ENERGY LTD (depuis 2006) ;
- Représentant permanent de la société SGTI SAS, personne morale, *Consejero* (Espagne) d'ALTEN Soluciones Productos Auditoría e Ingeniería (2014) ;
- Président d'ALTEN Fund for Engineering (depuis 2010) ;

2. Autres mandats exercés dans toute société (hors Groupe ALTEN)

- Gérant de :
 - Avenir Montmorency SCI ;
 - Cakciv SC ;
 - SEV 56 SC ;
- Président de SGTI SAS (depuis 1998) ;
- Gérant de Simalep SC ;

MANDATS ECHUS

1. Autres mandats exercés dans toute société (hors Groupe ALTEN)

- Administrateur de Des Systèmes et des hommes SA ;
- Gérant d'ALT1 SC ;
- Président SGTI 2 SAS ;

M. Gérald ATTIA, 55 ans, de nationalité française.

Directeur Général Délégué et Administrateur d'ALTEN

Date de première nomination : 23 janvier 1998 (Administrateur) - 21 décembre 1998 (DGD)

Date du dernier renouvellement : 18 juin 2014 (Administrateur) - 19 juin 2013 (DGD)

Échéance des mandats : Assemblée à tenir en 2017 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé (DGD) et Assemblée à tenir en 2018 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé (Administrateur)

M. Gérald ATTIA, est titulaire d'un MBA Hartford.

Il a rejoint les associés fondateurs d'ALTEN en 1993. Il est actuellement Administrateur et Directeur Général Délégué en charge du Développement commercial, des Projets Structurés et de l'International (Zone 2).

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES AU 31 DECEMBRE 2016

1. Au sein du Groupe ALTEN (hors ALTEN SA)

- Président de :
 - Avenir Conseil Formation SAS (depuis 2010) ;
 - ID APPS SAS (depuis 2011) ;
 - APTECH SAS (depuis 2011) ;
 - Hubsan SASU (ex APTECH OP2) (depuis 2014);
- *Consejero del consejo de Administracion* (Espagne) d'ALTEN Soluciones, Productos, Auditoria e Ingeniería SAU (depuis 2009) ;
- *Administrador* (Espagne) d'AVENIR CONSEIL FORMATION ESPANA SL ;
- *Consejero – Vocal* (Espagne) d'ALTEN Soluciones, Productos, Auditoria e Ingeniería SAU (depuis 2013) ;
- Administrateur (Inde) de :
 - ALTEN India Private Ltd (depuis 2010) ;
 - ALTEN Calsoft Labs (India) Private Ltd (depuis 2011) ;
- Directeur (Inde) de :
 - ASM Entreprise Solutions Private Limited (depuis 2016) ;
 - Cresttek Engineering Solutions Private Limited (depuis 2016);
- Président (Inde) d'ALTEN Calsoft Labs (India) Private Ltd (depuis 2015) ;
- Gérant (Roumanie) de :
 - ALTEN SI Techno Romania SRL (depuis 2012) ;
 - GECI Engineering Services SRL (depuis 2014);
- Director (Roumanie) de :
 - KEPLER ROMINFO SA ;
 - KEPLER ENGINEERING SRL ;
- Administrateur unique (Canada) d'ALTEN Canada Inc. (depuis 2012) ;
- Gérant d'ALTEN Canada Inc. (depuis 2012) ;
- Director, Secretary et Chairman (Canada) de Proex Inc. (depuis 2016) ;
- *Director* (États-Unis) de :
 - Calsoft Labs Inc. (depuis 2011) ;
 - ALTEN USA Inc. (depuis 2013) ;
 - ALTEN Technology USA Inc. (depuis 2013) ;
 - Cprime (depuis 2014) ;
 - Abacus Business Solutions Inc. (depuis 2016) ;

- Cresttek LLC (depuis 2016) ;
- PVR Technologies Inc. (depuis 2016) ;
- Sirilan Corporation (depuis 2016) ;
- Statminds (depuis 2016) ;
- Suhas Ahuja Computer Consultants Inc. (depuis 2016) ;
- Directeur général (Chine) d'ALTEN China Ltd (depuis 2014) ;
- Directeur (Royaume-Uni) de Calsoft Labs UK private Ltd (depuis 2014) ;
- Président (États-Unis) de :
 - ALTEN USA Inc. (depuis 2013) ;
 - ALTEN Technology USA Inc. (depuis 2013) ;
 - Cresttek LLC (depuis 2016) ;
 - PVR Technologies Inc. (depuis 2016) ;
 - Sirilan Corporation (depuis 2016) ;
 - Statminds (depuis 2016) ;
- *Chairman of the Board of Directors* (États-Unis) de :
 - Calsoft Labs Inc. (depuis 2011) ;
 - ALTEN USA Inc. (depuis 2013) ;
 - CPrime (depuis 2014) ;
 - ALTEN Technology USA Inc. (depuis 2013) ;
- *Sole Director* (Chine/Hong-Kong) de :
 - Sesame Beijing Co. Ltd. (depuis 2014);
 - Sesame Group Ltd (depuis 2014) ;
 - Administrateur (Chine/Hong-Kong) de HINS Hong Kong Co. Ltd. (depuis 2014) ;
- Président (Mexique) d'ALTEN Ingenieria Mexico S.A. de C.V. (depuis 2016) ;
- Administrateur (Singapore) d'ALTEN calsoft labs private limited (depuis 2016) ;

2. Autres mandats exercés dans toute société (hors Groupe ALTEN)

- Représentant permanent de la société ALTEN SA,
- membre du Conseil de surveillance d'X Ange Capital SA ;
- Gérant de :
 - ASA SC ;
 - GMA SC ;

MANDATS ECHUS

1. Au sein du Groupe ALTEN (hors ALTEN SA)

- Administrateur (Suède) de Recoverrest (2009-2016) ;
- Président et membre du Conseil de la gérance (Pologne) de :
 - Itekna Polska SP ZOO;
 - ALTEN POLSKA SP ZOO (ex IMP Engineering Poland SP ZOO);

2. Autres mandats exercés dans toute société (hors Groupe ALTEN)

- Gérant de Proxym SARL
- Représentant permanent de la société ALTEN SA, Administrateur de :
 - Smart Trade Technologies SA ;
 - X Ange Capital 2 SA ;

M. Bruno BENOLIEL, 52 ans, nationalité française

Directeur Général Délégué et Administrateur d'ALTEN

Date de première nomination : 22 juin 2011 (Administrateur), 27 septembre 2011 (DGD)

Date du dernier renouvellement : 18 juin 2015 (Administrateur) - 19 juin 2013 (DGD)

Échéance des mandats : Assemblée à tenir en 2019 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé (Administrateur) et Assemblée à tenir en 2017 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé (DGD)

M. Bruno BENOLIEL est diplômé de l'ESC Reims en 1985.

Il a rejoint le Groupe ALTEN en 1997. Il est actuellement Administrateur (depuis le 22 juin 2011) et Directeur Général Délégué en charge des Finances, des Systèmes d'information et du Juridique.

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES AU 31 DECEMBRE 2016

1. Au sein du Groupe ALTEN (hors ALTEN SA)

- Gérant d'ALTEN Cash Management SARL (depuis 2011) ;
- Administrateur d'ALTEN SIR Global Security Services SAS (depuis 2014) ;
- Secrétaire représentant ALTEN Europe SARL dans Anotech Engery Solutions LTD :
- *Consejero y Presidente del consejo de Administracion* de ALTEN Soluciones, Productos, Auditoria e Ingeniería SAU (depuis 2009) ;
- *Consigliere* (Italie) d'ALTEN Italia SPA (depuis 2012) ;
- Vice President (Italie) d'ALTEN Italia SPA (depuis 2012) ;
- Directeur (Pays-Bas) de :
 - *ALTEN Nederland BV* (depuis 2005) ;
 - *ALTEN DDA BV* (depuis 2006) ;
 - *ORION Engineering BV* (depuis 2012) ;
- *Administrateur* (Suède) de :
 - *ALTEN Sverige AB (Publ)* (depuis 2009) ;
 - *Hot Swap Norden AB* (depuis 2015) ;
- Administrateur (Finlande) d'ALTE OY (depuis 2014) ;
- President of Management Board (Pologne) d'IMP Engineering Poland SP ZOO (depuis 2004) ;
- Member of Management Board (Pologne) d'Itekna Polska SP ZOO (depuis 2013) ;
- Administrateur (Inde) de :
 - *ALTEN India Private Ltd* (depuis 2012)
 - *ALTEN Calsoft Labs (India) Private Ltd* (depuis 2012)
- Director (Inde) d'ASM Entreprise solutions private limited (depuis 2016)
- *Membre du Corporate social responsibility committee* (Pologne) d'ALTEN Calsoft Labs (India) private limited
- *Director (Grande-Bretagne) d'ALTEN Ltd (ex ALTEN Technology Ltd)* (depuis 2013)
- *Director* (États-Unis) de :
 - *Calsoft Labs Inc.* (depuis 2011) ;
 - *ALTEN USA Inc.* (depuis 2013) ;
 - *ALTEN Technology USA Inc.* (depuis 2013) ;
 - *Anotech Energy USA Inc.* (depuis 2013) ;
 - *Cprime Inc.* (depuis 2014) ;
 - *Abacus Business Solutions Inc* (depuis 2016) ;
- *Manager* (États-Unis) de Clover corporate services LLC (depuis 2016) ;
- Administrateur et président de « Les institutions or Raphaël » (depuis 2016) ;
- *Administrateur* (Chine/Hong-Kong) de HINS Hong Kong Co. Ltd. (depuis 2014)
- *Directeur* (Singapour) de Anotech Energy Singapore Private Ltd. (depuis 2015) ;
- *Treasurer* (Mexique) d'ALTEN Ingenieria Mexico S.A. de C.V. (depuis 2016) ;
- *Supervisor* (Chine) de ALTEN China Limited (depuis 2016) ;

<p>2. Autres mandats exercés dans toute société (hors Groupe ALTEN)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gérant de : <ul style="list-style-type: none"> • <i>Balantine SC</i> ; • <i>Balantino SC</i> ; • <i>Balantina SC</i> ; • <i>SEV 56 SC</i> ;
MANDATS ECHUS
<p>1. Au sein du Groupe ALTEN (hors ALTEN SA)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Director of Board of directors (Etats Unis) de Creative Data INC (2016) ; - Administrateur (Suède) de <i>Recoverrest AB (depuis 2009-2016)</i> ; - Administrateur unique (Roumanie) de B2I Ingénierie et Technologies SRL (2012-2014) ; - <i>Director</i> (Grande-Bretagne) d'ALTEN 2 Ltd (ex ALTEN Ltd) (2014-2016) ; - Administrateur (Canada) d'Experco Inc (2015) ; - Administrateur (Finlande) de : <ul style="list-style-type: none"> • <i>ALTE VISETEC OY (depuis 2014)</i> ; • <i>TSS GROUP OY (depuis 2014)</i> ; <p>2. Autres mandats exercés dans toute société (hors Groupe ALTEN)</p> <p>Néant</p>

M. Pierre MARCEL, 55 ans, de nationalité française

Directeur Général Délégué d'ALTEN

Date de première nomination : 28 janvier 2013 (DGD)

Date du dernier renouvellement : 19 juin 2013 (DGD)

Échéance du mandat : Assemblée à tenir en 2017 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé (DGD)

M. Pierre MARCEL a rejoint le Groupe ALTEN en avril 2000. Il a occupé différentes fonctions de Directeur opérationnel au sein du Groupe. Il est actuellement Directeur Général Délégué en charge d'ALTEN France et des filiales Solutions. M. Pierre Marcel n'est pas membre du Conseil d'administration.

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES AU 31 DECEMBRE 2016

- 1. Au sein du Groupe ALTEN (hors ALTEN SA)**
- Président de :
 - *Elitys Consulting SAS (depuis 2009)*
 - *Atexis France SAS (depuis 2010)*
 - *Anotech Energy SAS (depuis 2014)*
 - *ALTEN Sud-Ouest SAS (depuis 2014)*
 - *Lincoln SASU (depuis 2016)*
 - *Abilene SASU (depuis 2016)*
 - *ALTEN Systèmes d'Information et réseaux Global Testing Services SAS (depuis 2016)*
 - *ALTEN Sir Global Security Services SAS (depuis 2016)*
 - *Pegase Systèmes d'information SAS (depuis 2016)*
 - *Caduceum SAS (depuis 2016)*
 - Gérant d'ALTEN Technologies SARLAU (depuis 2016)
 - Administrateur d'ALTEN Sir Global Security Services SAS (depuis 2016)
 - *Director* (Grande-Bretagne) de :
 - *Anotech Energy Ltd (depuis 2006)*
 - *ALTEN Ltd (ex ALTEN Technology Ltd) (depuis 2013)*

<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur et Président du CA (Nigeria) d'Anotech Energy Nigeria Ltd (depuis 2011) - <i>Administrateur Général</i> (Congo) d'Anotech Energy Congo SA (depuis 2015) - <i>Director</i> (États-Unis) d'Anotech Energy USA Inc. (depuis 2013) - <i>President (Chief Executive Officer)</i> (États-Unis) d'Anotech Energy USA Inc. (depuis 2014) - <i>Administrador Unico</i> (Espagne) de Geci Ingenieria SL (depuis 2014) - <i>Directeur</i> (Singapour) d'Anotech Energy Singapore Pville Ltd. (depuis 2015) - <i>Directeur</i> (Qatar) d'Anotech Energy Doha LLC. (depuis 2017) - <i>Manager</i> (États-Unis) de Clover corporate services LLC (depuis 2016) <p>2. Autres mandats exercés dans toute société (hors Groupe ALTEN)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gérant de : <ul style="list-style-type: none"> • <i>Amarcis SC</i> • <i>Lomaris SC</i>
MANDATS ECHUS
Néant

Mme. Emily AZOULAY, 68 ans, nationalité française

Administrateur d'ALTEN, membre du Comité des Rémunérations et des Nominations

Date de première nomination : 22 juin 2011

Date du dernier renouvellement : 18 juin 2015

Échéance du mandat : Assemblée à tenir en 2019 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Mme. Emily AZOULAY a exercé des fonctions salariées au sein du Groupe ALTEN et ce, depuis la constitution d'ALTEN SA en 1988. Elle y a notamment exercé les fonctions de Responsable de la Gestion des Ventes et de Responsable Administrative et Financière.

Elle n'exerce plus aucune activité au sein du Groupe ALTEN en dehors de son mandat d'Administrateur.

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES AU 31 DECEMBRE 2016
<p>1. Au sein du Groupe ALTEN (hors ALTEN SA) Néant</p> <p>2. Autres mandats exercés dans toute société (hors Groupe ALTEN)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gérante de Sicogex SC
MANDATS ECHUS
<p>1. Au sein du Groupe ALTEN (hors ALTEN SA) Néant.</p> <p>2. Autres mandats exercés dans toute société (hors Groupe ALTEN) Néant.</p>

Mme. Anaëlle AZOULAY, 26 ans, de nationalité française

Administrateur d'ALTEN

Date de première nomination : 18 juin 2014

Date du dernier renouvellement : N/A

Échéance du mandat : Assemblée à tenir en 2018 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Mlle. Anaëlle AZOULAY est diplômée d'un Master en Économie et Finance à Paris Dauphine..

Elle possède une solide expérience internationale (Regent's School à Londres, Groupe Havas à New York).

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES AU 31 DECEMBRE 2016**1. Au sein du Groupe ALTEN (hors ALTEN SA)**

Néant

2. Autres mandats exercés dans toute société (hors Groupe ALTEN)

- Cakciv SC ;
- Avenir Montmorency SCI ;

MANDATS ECHUS**1. Au sein du Groupe ALTEN (hors ALTEN SA)**

Néant.

2. Autres mandats exercés dans toute société (hors Groupe ALTEN)

Néant.

Mme. Jane SEROUSSI, 51 ans de nationalité française

Administrateur d'ALTEN

Date de première nomination : 18 juin 2014

Date du dernier renouvellement : N/A

Échéance du mandat : Assemblée à tenir en 2018 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Mme. Jane Seroussi est chef d'entreprise. Elle a créé avec succès sa propre marque. Elle assure la Direction générale et financière de son Groupe depuis sa création. Le Groupe se développe en France et à l'international à travers un réseau sélectif de boutiques à l'enseigne de la marque.

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES AU 31 DECEMBRE 2016**1. Au sein du Groupe ALTEN (hors ALTEN SA)**

Néant.

2. Autres mandats exercés dans toute société (hors Groupe ALTEN)

- Gérante de Cécile et Jeanne SARL
- Gérante de SIAM I SARL

MANDATS ECHUS

3. Au sein du Groupe ALTEN (hors ALTEN SA)

Néant.

4. Autres mandats exercés dans toute société (hors Groupe ALTEN)

Néant.

M. Marc EISENBERG, 62 ans de nationalité française

Administrateur indépendant d'ALTEN

Date de première nomination : 18 juin 2014

Date du dernier renouvellement : N/A

Échéance du mandat : Assemblée à tenir en 2018 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

M. Marc EISENBERG a commencé sa carrière en qualité de Consultant en management.

Il a ensuite créé en France en 1986 un Groupe de conseil en réduction des coûts devenu depuis leader européen et en a exercé la Direction opérationnelle jusqu'en 2012. Il reste un actionnaire important à ce jour. Il a par ailleurs été juge aux prud'hommes de Nanterre de 1995 à 1999 et juge au tribunal de Commerce de Bobigny de 2000 à 2001.

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES AU 31 DECEMBRE 2016

1. Au sein du Groupe ALTEN (hors ALTEN SA)

Néant.

2. Autres mandats exercés dans toute société (hors Groupe ALTEN)

- Gérant de :
 - Almanagers SC
 - Almalabar SC
 - Alice SC
 - Société Civile Allifond SC
 - La Bruyère - Pigalle - Trinité SC
 - SCI MAZAL

MANDATS ECHUS

1. Au sein du Groupe ALTEN (hors ALTEN SA)

Néant.

2. Autres mandats exercés dans toute société (hors Groupe ALTEN)

- Président d'Almarkup SAS

M. Jérôme VALAT, 47 ans nationalité française

Administrateur représentant les salariés d'ALTEN

Date de première nomination : 23 octobre 2014

Date du dernier renouvellement : N/A

Échéance du mandat : 22 octobre 2018

M. Jérôme VALAT est salarié d'ALTEN depuis juin 1999. Il rejoint ALTEN après 9 années passées dans le développement logiciel et l'administration réseau et télécom pendant la période de la naissance de l'internet fixe. Consultant ALTEN pendant 11 ans, il intervient d'abord à la Recherche & Développement d'un équipementier télécom pour concevoir l'internet mobile 2G & 3G puis successivement chez les 3 opérateurs télécom Français pour y gérer des projets.

En 2010 il rejoint le pôle de la Direction des Projets structurés en tant que Directeur de projet à la Direction technique télécom où il a la responsabilité de la gestion d'importants contrats de services pour des opérateurs télécom.

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES AU 31 DECEMBRE 2016

1. Au sein du Groupe ALTEN (hors ALTEN SA)

Néant.

2. Autres mandats exercés dans toute société (hors Groupe ALTEN)

Néant.

MANDATS ECHUS

1. Au sein du Groupe ALTEN (hors ALTEN SA)

Néant.

2. Autres mandats exercés dans toute société (hors Groupe ALTEN)

Néant.

Mme. Evelyne FELDMAN, 59 ans de nationalité française

Administrateur indépendant d'ALTEN - Présidente du Comité des Rémunérations et des Nominations

Mme. Evelyne FELDMAN a débuté sa Date de première nomination : 24 mai 2016

Date du dernier renouvellement : N/A

Échéance du mandat : Assemblée à tenir en 2020 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Mme. Evelyne FELDMAN a débuté sa carrière dans un cabinet de conseil en Ressources Humaines puis a évolué au sein de la Direction des Ressources Humaines d'une des principales enseignes françaises de grande distribution (15 000 salariés) où elle était en charge du recrutement, de la formation, de la mobilité interne ainsi que de la gestion de carrière pendant une dizaine d'années.

Elle a ensuite créé son cabinet de conseil en Ressources Humaines et développé une activité de conseil en recrutement et de formation pour des clients de secteurs d'activité diversifiés.

Enfin en 2006, elle a rejoint pôle emploi où elle occupe des fonctions de conseil et d'accompagnement auprès de sociétés de conseil et d'ingénierie dans le domaine scientifique.

Madame Feldman a été un membre actif du Syntec Recrutement.

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES AU 31 DECEMBRE 2016

1. Au sein du Groupe ALTEN (hors ALTEN SA)

Néant.

2. Autres mandats exercés dans toute société (hors Groupe ALTEN)

Néant.

MANDATS ECHUS

1. Au sein du Groupe ALTEN (hors ALTEN SA)

Néant

2. Autres mandats exercés dans toute société (hors Groupe ALTEN)

Néant

M. Philippe TRIBAUDEAU, 55 ans, de nationalité française

Administrateur indépendant d'ALTEN

Date de première nomination : 24 mai 2016

Date du dernier renouvellement : N/A

Échéance du mandat : Assemblée à tenir en 2020 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé

M. Philippe TRIBAUDEAU a une expérience de plus de 25 ans dans le domaine du Corporate Finance, de l'Investment Banking et du M&A.

Il a notamment été agréé par l'Autorité des services financiers du Royaume-Uni (Financial Services Authority).

Il a passé plusieurs années au sein de Merrill Lynch – Bank of America au Royaume-Uni dont il a occupé les fonctions de 1er Vice-President.

MANDATS EXERCES AU 31 DECEMBRE 2016

1. Au sein du Groupe ALTEN (hors ALTEN SA)

Néant

2. Autres mandats exercés dans toute société (hors Groupe ALTEN)

Néant

MANDATS ECHUS

À la connaissance de la Société, les mandataires sociaux d'ALTEN SA n'exercent pas de mandat dans d'autre société cotée.

ANNEXE 3 : Tableau des cinq derniers exercices

Tableau financier <i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Capital social	34 240	34 215	34 140	33 618	32 953
Nombre d'actions ordinaires	33 687 725	33 662 625	33 589 610	33 075 301	32 421 753
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
• par conversion d'obligation		-	-	-	-
• par exercice de droits de souscription	22 472	57 472	170 687	694 606	1 425 534
• par émission gratuite d'actions et d'Actions de Préférence	675 240	-	-	-	-
Chiffre d'affaires hors taxes	505 595	465 268	434 762	442 091	452 616
Résultat avant impôts, participation, dotations	65 688	68 652	38 410	64 842	43 756
Impôts sur les bénéfices	(3 001)	2 924	616	2 164	7 053
Participation des salariés	0	1 768	61	229	3 262
Résultat après impôts, participation, dotations	54 545	34 313	32 327	70 615	27 725
Résultat distribué	33 224	33 160	33 013	32 262	31 823
Résultat par action après impôts avant dotations	2,04	1,90	1,12	1,89	1,03
Résultat par action après impôts et dotations	1,62	1,02	0,96	2,13	0,86
Dividende attribué à chaque action	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Effectif moyen des salariés de l'exercice	5 223	4 940	4 738	4 812	4 895
Montant de la masse salariale	194 501	183 678	176 462	179 523	180 661
Cotisations sociales et avantages sociaux	83 185	80 619	79 532	86 093	88 562



Le mot du Président Directeur Général **Simon Azoulay**



« Notre développement international et notre position de leader sur le marché de l'Ingénierie et du Conseil en Technologies nous confèrent une responsabilité envers l'ensemble de nos interlocuteurs, qu'ils soient collaborateurs, instances représentatives du personnel, clients, actionnaires, fournisseurs, partenaires.

Afin de répondre à leurs exigences, anticiper leurs attentes et construire avec nos parties prenantes des relations durables et de confiance, notre Groupe a intégré depuis quelques années le développement durable au cœur de sa stratégie de développement. Pour ALTEN, cette démarche constitue une préoccupation centrale en faveur des Hommes et de l'Innovation Durable.

Initié en 2010 avec la signature du Pacte Mondial des Nations Unies, notre engagement s'est depuis continuellement étoffé et renforcé. L'internationalisation des marchés, l'évolution rapide des technologies et les exigences croissantes de la société en matière de responsabilité nous poussent à l'action.

Notre culture d'entreprise se fonde autour de fondamentaux partagés par tous nos collaborateurs, qui sont le développement des valeurs humaines, la culture ingénieur et la recherche d'une croissance rentable et durable. L'année 2016 nous a permis de consolider notre référentiel Développement Durable Corporate reconnu Gold avec 74/100 par EcoVadis et Advanced par Global Compact. Au-delà des démarches de décarbonation que nous réalisons pour nos clients, nous avançons également en interne afin de réduire notre empreinte environnementale. Cette démarche a été évaluée par le CDP à un niveau B. Je souhaite que nous puissions continuer cette dynamique et ainsi maintenir cette reconnaissance.

Pour satisfaire les attentes de nos parties prenantes et les enjeux de notre secteur d'activité, nous avons pu nous appuyer sur notre stratégie de développement durable structurée autour de trois axes :

Un employeur accélérateur de carrière, à travers la valorisation des talents, le développement des compétences, la gestion de la mobilité et des carrières, la sécurité et l'épanouissement des collaborateurs.

Un stimulateur d'innovation, grâce à l'accompagnement de nos clients, nos collaborateurs et des étudiants dans le développement de solutions innovantes et durables.

Un partenaire responsable, intransigeant sur les questions essentielles que sont la sécurité de l'information, l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

En 2017, nous continuerons à relever de nouveaux défis. En tant que Président-Directeur Général d'ALTEN, j'affirme mon engagement à poursuivre le déploiement de cette démarche dans les différents pays du Groupe en créant un réseau de référents RSE, afin de capitaliser sur les initiatives de chacun, et partager nos valeurs communes.

Plus que jamais, nous souhaitons piloter notre démarche Développement Durable, mesurer nos avancées, nous soumettre à des évaluations diverses, et nous obliger à un regard critique sur nous-mêmes, pour améliorer sans cesse nos pratiques, en toute transparence.

Je fais confiance aux collaborateurs du Groupe ALTEN pour s'inscrire activement dans cette démarche. »

Simon Azoulay,
Président-Directeur Général

Nos valeurs

ALTEN associe valeurs humaines, culture de l'excellence et expertise au service de la performance de ses clients. Notre culture d'entreprise se fonde autour de valeurs clés partagées par tous nos collaborateurs.



Culture ingénieur

L'ingénierie est le fondement du Groupe. Les équipes techniques cultivent le même sentiment d'appartenance à un environnement technologique basé sur la créativité, l'innovation et la recherche de solutions.

ALTEN est un acteur majeur de l'emploi d'ingénieurs en France et en Europe, et agit au quotidien pour la défense et la valorisation de ce métier, ainsi que la promotion des filières scientifiques auprès des jeunes et des femmes.

ALTEN est un acteur innovant, qui conduit ses propres projets de recherche et développement cherchant à concilier les dimensions économique, environnementale et sociétale autour de projets technologiques.



Croissance rentable et durable

La qualité de son management, de ses équipes et sa gestion rigoureuse sont les garants des résultats et de la solidité d'ALTEN.

ALTEN est une société saine financièrement qui atteint, année après année, ses objectifs de croissance rentable. Elle reste fidèle depuis sa création à des interventions dans les domaines des études et de la conception et à son positionnement métier de société d'ingénieurs.

Nous réalisons des acquisitions, continuons à investir dans des infrastructures projet complètes et dans des projets de R&D, qui alimentent le développement de nouvelles compétences sur les projets du futur.

ALTEN intervient sur tous les projets porteurs d'enjeux technologiques en s'intégrant depuis plus de 25 ans à la stratégie R&D de ses clients, pour soutenir leur performance et les accompagner sur leurs projets locaux, nationaux ou internationaux.



Développement du capital humain

ALTEN tient à concilier performance et développement durable.

Les femmes et les hommes qui composent le Groupe sont le moteur de son activité. ALTEN vise à valoriser la diversité, l'employabilité et la promotion de ses talents en favorisant le développement professionnel, en permettant l'accès à la formation et en impliquant les salariés à la démarche développement durable du Groupe.

Faire progresser les talents, permettre l'épanouissement de chacun, développer les expertises et constituer un tremplin pour l'avenir font partie de nos engagements fondamentaux. ALTEN offre à chacun l'environnement et la solution adaptée à la croissance des compétences, des projets et, ainsi de l'entreprise.



Origines de notre engagement

La démarche Développement Durable au sein d'ALTEN a été initiée en 2010, avec la signature du Pacte Mondial des Nations Unies. Depuis, de nombreux progrès ont été réalisés au niveau des infrastructures, des processus opérationnels, de la gestion du capital humain et du soutien à des projets sociétaux. La démarche Développement Durable du Groupe s'est étoffée, précisée et renforcée au cours des étapes clés suivantes :



L'année 2016 a permis à ALTEN de renforcer son engagement en faveur du développement durable. Le Groupe a en effet consolidé les bases et les exigences de sa politique, tout en engageant de nouveaux chantiers : renforcement de ses documents fondateurs ; maintien de ses indices de performance extra-financière, Obtention de la certification ISO 27 001, Création d'un prix spécial Développement Durable aux ALTEN Awards, Identification des responsables RSE pour l'ensemble du périmètre RSE¹.

¹ Périmètre RSE : voir note méthodologique

2010

- Création d'une Direction dédiée
- Premier engagement auprès du Pacte Mondial des Nations Unies
- Premier Bilan Carbone®
- Lancement du partenariat « Elles Bougent »

2011

- Publication du premier Rapport Développement Durable
- Diffusion de la Charte Développement Durable
- Diffusion du premier Code Ethique
- Cartographie des parties prenantes du Groupe

2012

- Diffusion de la Charte Achats Responsables
- Premier référencement Top Employer®
- Lauréat du Grand Prix National de l'Ingénierie
- Deuxième Bilan Carbone®

2013

- Lancement des « Elles d'ALTEN »
- Obtention de la certification ISO 14001
- Obtention du statut « Gold » à l'évaluation Ecovadis

2014

- Présidence d'honneur de Simon Azoulay à l'association « Elles Bougent »
- Obtention du niveau de différenciation « Advanced » du Global Compact
- Troisième Bilan Carbone®

2015

- Intégration de nouvelles filiales dans la démarche RSE Groupe
- Progression de l'évaluation Ecovadis
- Obtention de la note de 100 B au CDP (indice maximal)

Faits marquants de l'année 2016

Rationalisation du parc d'imprimantes

En 2015, un projet de rationalisation du parc d'imprimantes a été lancé à l'échelle nationale. Déployé en 2016 en collaboration avec les Achats, les Directions internes des Systèmes de l'Information et le Développement Durable, ce vaste projet comporte plusieurs volets. Outre l'optimisation du nombre d'imprimantes réduit de près de 70% en deux ans, la sécurité de l'information et la sensibilisation des collaborateurs sont également renforcées grâce au déploiement d'un système d'impression sécurisé par badge, la communication, lors de chaque impression, de l'impact environnemental associé (CO2, eau, énergie) et la configuration des machines par défaut en noir et blanc et recto-verso. En 2016 ce système a permis la rétention de 40% des impressions.



Notation CDP

Depuis quelques années, les investisseurs et les parties prenantes accordent de plus en plus de poids et de crédit aux agences de notations extra-financières qui évaluent et notent les entreprises au regard de leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance.

Le CDP est une organisation internationale représentant plus de 827 investisseurs gérant un capital de 100 000 milliards de dollars. Son objectif est d'évaluer l'impact des grandes entreprises en terme de changement climatique.

L'analyse se base sur des questionnaires envoyés tous les ans aux entreprises et portant d'une part sur leur intégration du changement climatique (stratégie, risques et opportunités, etc.), et d'autre part sur leurs émissions de gaz à effet de serre.

En 2016, pour sa cinquième année de participation à l'évaluation, ALTEN a obtenu la note de B. Seulement 28% des 5800 entreprises qui ont répondu en 2016 ont obtenu cette note.



Réelle reconnaissance de la démarche d'ALTEN, cette évaluation va permettre de continuer à impliquer l'ensemble des parties prenantes dans nos réductions de CO2.

Palmarès des premiers ALTEN Awards

Au début de l'année 2016, ALTEN a dévoilé le palmarès des ALTEN Awards. Premier concours lancé fin 2015 qui récompense les hommes et les femmes qui font la fierté du Groupe. Ouvert à tous les ingénieurs consultants, ce challenge vise à mettre en lumière leurs parcours et leurs réussites. Ces derniers ont reçu à Paris leurs trophées en présence du Président-Directeur Général du Groupe ainsi que des membres du CODIR.



Huit catégories ont été mises à l'honneur :

- ALTEN Award du Chef de Projet sur Projet Structuré;
- ALTEN Award de l'Innovation;
- ALTEN Award de la Contribution au Développement de l'Entreprise;
- ALTEN Award de la Mobilité;
- ALTEN Award du Début Prometteur;
- ALTEN Award du RSI de l'Année;
- ALTEN Award du Développement Durable;
- ALTEN Award Spécial du Jury



ALTEN parrain de la promotion ESIEE 2016

De nombreux évènements ont été organisés afin de faire découvrir aux élèves leurs perspectives de carrières et d'acquérir des conseils pour préparer au mieux leur intégration dans le monde du travail (partages d'expériences, conférences, visites en entreprise, réalisation de projets communs ...).

Le Challenge du Monde des Grandes Ecoles et Universités

Pour sa première participation au « Challenge du Monde des Grandes Ecoles et Universités », une cinquantaine de collaborateurs ALTEN se sont mobilisés pour aller à la rencontre de plus de 7 000 étudiants issus de 250 écoles et universités venus de toute la France. Cet événement combine des épreuves sportives, un grand forum métiers rassemblant des entreprises dans leur secteur et des actions de sensibilisation au handicap, dans un cadre festif, propice aux échanges conviviaux. Ronald P., champion d'athlétisme et business manager ALTEN, 1er français sous les 10" au 100m, a participé à la Course des légendes de l'athlétisme aux côtés de Christine Arron, Muriel Hurtis et Christophe Lemaitre.

Au-delà des défis sportifs ou festifs relevés au cours des différentes épreuves, ALTEN a notamment souhaité profiter du « Challenge du Monde des Grandes Ecoles » pour porter un soutien à l'association « Dunes d'Espoir », dont l'objectif est de permettre à des jeunes en situation de handicap de prendre part à des épreuves de course à pied à bord d'une « joëlette » tractée par des athlètes bénévoles. Une façon de militer pour le « bien vivre ensemble ».

Obtention de la certification ISO 27 001

La norme ISO 27 001 définit les exigences relatives aux systèmes de management de la sécurité de l'information.

ALTEN a initié cette démarche en 2012 avec le recrutement d'un RSSI (Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information) et a tous les ans fait progresser ses pratiques avec l'ensemble des parties intéressées. La certification obtenue en mai/juin 2016, est une reconnaissance de la maîtrise des sujets SSI chez ALTEN.



Distinctions

La démarche Développement Durable du Groupe ALTEN acquiert régulièrement des certifications, labels et notations, preuve de l'engagement et de la performance extra-financière du Groupe.



Top Employer© : pour la 6ème année consécutive, ALTEN a reçu le label Top Employer© France, décerné par le CRF Institute. Cette labellisation met en valeur et récompense les bonnes pratiques d'ALTEN en matière de Ressources Humaines et les investissements humains effectués par le Groupe pour être un employeur de référence. A noter, ALTEN Spain, ALTEN Italy et ALTEN Technology en Allemagne sont également certifiés en 2017.



Notation Ecovadis : en 2016, ALTEN a évalué de façon volontaire et pour la huitième année consécutive la responsabilité de ses pratiques, par le biais de la plateforme Ecovadis. La démarche Développement Durable a obtenu la note de 74/100, lui permettant ainsi de maintenir son niveau de reconnaissance «Gold» et son classement au sein des 1 % des entreprises les mieux notées par Ecovadis.



Certifications du système de management : les normes internationales sont des outils stratégiques et des lignes directrices : l'intégration des exigences de ces normes dans le système de management des entreprises en garantit l'efficacité optimale. ALTEN et ses filiales internationales sont majoritairement certifié ISO 9 001 et EN 9 100 (secteur aéronautique) pour leur système de management de la qualité, et ISO 14 001 pour leur management de la performance environnementale.

Pour la première année, ALTEN obtient la certification ISO 27 001 (Management de la sécurité de l'information) ce qui valide la démarche initiée en 2012 de sécurité des systèmes d'information. A noter que ALTEN India et ALTEN Spain sont également certifiés.



Certifications Santé & Sécurité : ALTEN est certifié MASE (Manuel d'Amélioration de la Sécurité en Entreprise) depuis 2008 et CEFRI (Comité français de certification des Entreprises pour la Formation et le suivi du personnel travaillant sous Rayonnements Ionisants) depuis 2007, attestant ainsi des efforts réalisés et des succès obtenus grâce au système de management de la Santé et de la Sécurité d'ALTEN. Ces certifications démontrent une volonté d'adopter une démarche d'amélioration continue dans les domaines de la santé, de la sécurité et de l'environnement (SSE). A noter également que ALTEN Spain est certifié OHSAS 18001



Pacte Mondial : dans le cadre de son adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2010, ALTEN a de nouveau démontré en 2016 son engagement et la réussite de ses avancées en matière de développement durable en obtenant le renouvellement de sa distinction « Advanced » pour sa Communication sur le Progrès.



CDP : en 2016, pour sa cinquième année de participation à l'évaluation, ALTEN a obtenu la note de B. Seulement 28% des 5600 entreprises ayant répondu au questionnaire en 2016 ont réussi à atteindre cette note.



Trendence : en 2016, ALTEN maintient son positionnement dans le top 100 du classement Trendence des employeurs préférés des étudiants en école d'ingénieurs.



Universum : ALTEN est également présent dans le palmarès 2016 des entreprises les plus attractives selon les étudiants des grandes écoles d'ingénieurs et de commerce.

Chiffres clés

(Périmètre : entités juridiques en France)

10 867 collaborateurs,
dont 26 % de femmes, 99 % en CDI
et 88 % d'ingénieurs consultants



4 226 recrutements,
dont 95 % en CDI

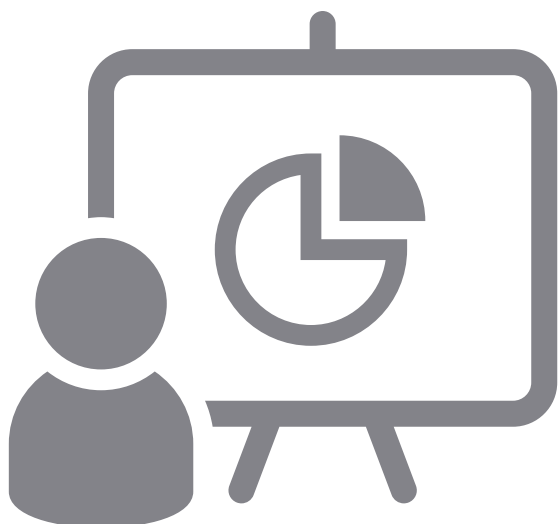
3,28 taux de fréquence des accidents du travail
avec arrêt

37 % des surfaces en France
certifiées ISO 14001

26 relations partenariales privilégiées auprès
d'écoles cibles

110 g CO₂/km moyenne des émissions
de la flotte de véhicules de fonction

74 / 100
note à l'évaluation extra-financière Ecovadis



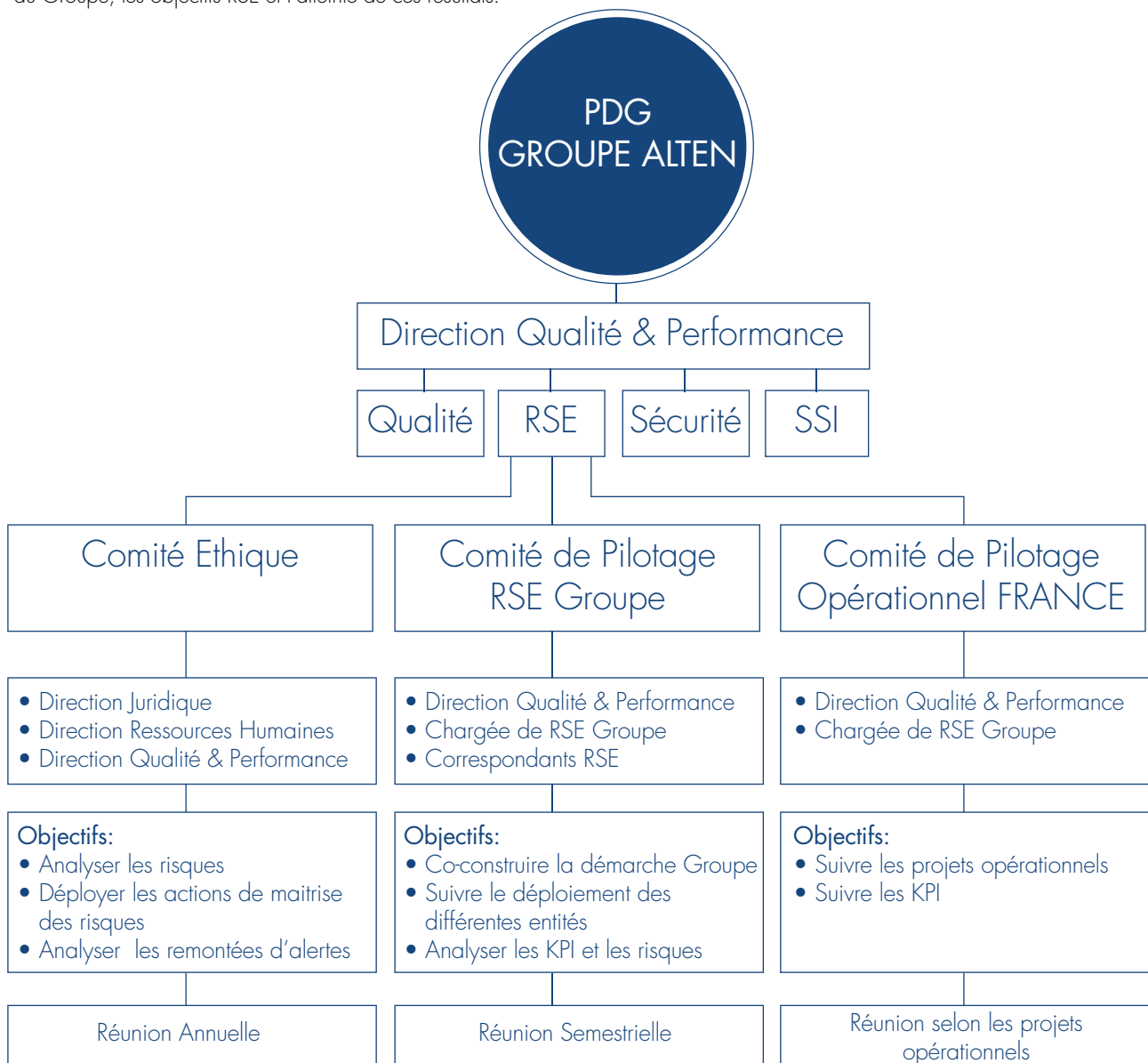
Gouvernance et stratégie RSE

1.1 MANAGEMENT RSE

Depuis le 1^{er} Janvier 2016, La direction en charge de la RSE dénommée « Direction Qualité et Performance » est directement rattachée à la direction générale du Groupe. Ce nouveau rattachement a donné une impulsion supplémentaire dans la maîtrise des enjeux et des risques RSE à travers l'ensemble des implantations dans le monde.

La gouvernance RSE s'est également précisée en 2016 permettant ainsi d'accompagner le déploiement de la démarche à travers l'ensemble des sociétés du Groupe et la mise en place de KPI opérationnels pour le management des projets RSE.

Pour renforcer la démarche RSE, un travail a également été effectué afin de préciser le lien entre l'analyse de la matérialité du Groupe, les objectifs RSE et l'atteinte de ces résultats.



La Direction RSE du Groupe a pour mission :

- Déterminer, animer et mettre à jour la stratégie RSE du Groupe
- Accompagner les filiales dans l'adaptation locale de la matérialité et dans la conduite des projets RSE
- Manager la filière des correspondants RSE
- Promouvoir dans les directions métiers la création de valeur ajoutée que permet la démarche RSE (GreenIT, achats responsables, Management de l'environnement, ...).
- Répondre aux évaluations extra-financières
- S'assurer de l'efficacité du processus d'écoute des parties prenantes
- Réaliser la veille RSE

La stratégie RSE

Nicolas Guibout

en charge de la Direction Qualité et Performance

Les enjeux d'ALTEN dépassent aujourd'hui plus que jamais l'hexagone. En effet compte tenu de la croissance forte à l'international, d'une atteinte de taille critique dans un certain nombre de pays, des exigences des évaluations extra-financières qui nécessitent une consolidation globale, il convenait de renforcer la gouvernance RSE.

En 2016 nous avons initié la planification du déploiement de la stratégie RSE à l'ensemble des périmètres. Afin de s'assurer de l'adhésion de chaque pays à la démarche du Groupe, nous avons mis en place un processus d'adaptation et d'applicabilité de la matérialité localement. Ceci permet de fixer un cap commun avec des objectifs et des KPI (baseline) et de permettre à chaque pays de développer les projets qui ont du sens dans leurs périmètres.

Leur articulation avec les métiers est assurée par un réseau de correspondants dans les directions opérationnelles et les directions fonctionnelles, avec la volonté permanente d'encourager l'adhésion du plus grand nombre de collaborateurs aux valeurs de la RSE.

Le Groupe a souhaité également en 2016 se donner les moyens de définir des objectifs monde ambitieux mais réalistes. C'est pourquoi nous avons par exemple lancé notre bilan carbone non seulement sur le périmètre obligatoire France mais en y intégrant de nombreux pays pour couvrir plus de 80% du chiffre d'affaires du périmètre RSE.

Conscient du chemin qu'il nous reste à parcourir, notre démarche reconnue par Global Compact comme Advanced, par Ecovadis à un niveau Gold avec une notation de 74/100 ou encore par le CDP avec notre évaluation de B fait d'ALTEN, leader reconnu dans l'ingénierie et le conseil en technologies, un acteur de référence dans la RSE.

Les deux années à venir, qui seront stimulantes et dynamiques pour la RSE, doivent permettre de concrétiser ce déploiement global à travers l'ensemble de nos sociétés.

1.2 ENJEUX ET STRATEGIE

Une stratégie de développement durable n'est pertinente et efficace que si elle respecte les valeurs et les fondements du Groupe qu'elle engage, et qu'elle est cohérente avec ses enjeux et les attentes de ses parties prenantes.

En ce sens la matrice de matérialité permet d'affiner son analyse et de garantir la validité des résultats. La matrice de matérialité du Groupe respecte le principe de matérialité défini par les lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI). Créée en 2015 elle est régulièrement mise à jour avec les démarches entreprises et les résultats obtenus lors de l'année écoulée.

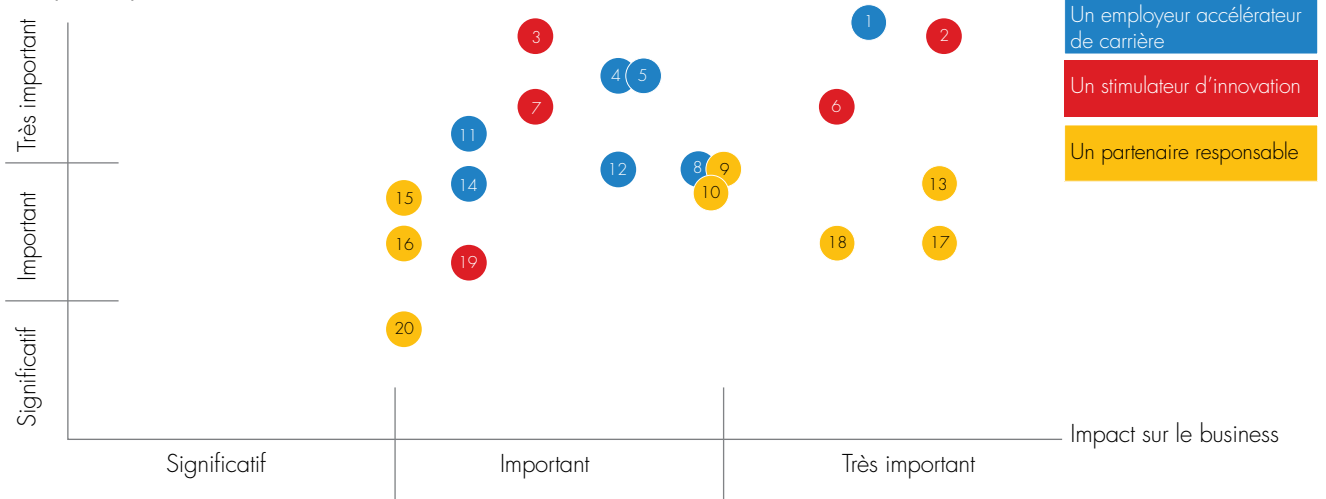
Des enjeux sont considérés comme « matériels » s'ils peuvent affecter la performance à court-terme de l'entreprise, déterminer sa capacité à atteindre ses objectifs stratégiques,

correspondre aux meilleures pratiques de son secteur, affecter le comportement des parties prenantes ou encore refléter l'évolution du Groupe (de nouvelles normes, de nouvelles tendances). Essentiellement fondée sur des analyses sectorielles et des entretiens avec des parties prenantes clés, cette analyse s'est formalisée sous la matrice suivante. (Cf. pages 56 - 57)

Ces travaux ont également permis de recentrer la stratégie de développement durable autour de trois axes majeurs et propres au Groupe ALTEN.

- Un employeur accélérateur de carrière ;
- Un stimulateur d'innovation ;
- Un partenaire responsable.

Importance pour les parties prenantes



Un employeur accélérateur de carrières

1	Attirer et fidéliser les talents
4	Valoriser les talents et offrir des parcours professionnels durables
5	Favoriser la diversité et l'équité des chances
8	Faire de la sécurité au travail une priorité
11	Veiller au bien-être au travail des collaborateurs
12	Développer les compétences de chacun et renforcer l'employabilité
14	Développer le dialogue social

Un stimulateur d'innovation

2	Développer des solutions innovantes et durables pour nos clients et la société
3	Favoriser le rayonnement des métiers de l'ingénieur
6	Favoriser le développement des compétences techniques grâce à la R&D
7	Promouvoir le partage des connaissances auprès des parties prenantes
19	Soutenir les ingénieurs de talent

Un partenaire responsable

9	Placer l'éthique au cœur de nos activités
10	Engager des relations durables avec nos partenaires
13	Maximiser la satisfaction client
15	Soutenir des initiatives sociétales fortes et porteuses de sens
16	Dialoguer avec les parties prenantes
17	Se développer à l'international et en France
18	Sécuriser les systèmes d'information
20	Minimiser l'impact environnemental de nos installations

1.3 CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES

En tant que leader des métiers de l'Ingénierie et du Conseil en Technologies, ALTEN s'engage envers ses parties prenantes, pour répondre à leurs attentes, anticiper leurs exigences et concilier performance et Développement Durable dans ses activités.

Les parties prenantes du Groupe appartiennent à sa sphère sociale ou économique, à sa chaîne de valeur, à la société civile ou aux territoires dans lesquels il est implanté.

Rang 1

Les collaborateurs, consultants ou salariés internes,
Véritables ambassadeurs d'ALTEN

Les clients,
Vecteurs de notre recherche d'innovation

Les étudiants et les jeunes diplômés,
Futurs collaborateurs à forte valeur ajoutée

Les écoles et les universités,
Partenaires pour susciter des vocations

Rang 2

Les associations de promotion des filières scientifiques,
Révélatrices des potentiels de demain

Les actionnaires,
Soutien de notre développement

Les médias,
Vecteur de la l'image de marque d'ALTEN

Les fournisseurs et sous-traitants,
Partenaires de notre réussite

Les représentants du personnel,
Garants du dialogue social

Les agences de notations,
Témoins de la performance extra financière d'ALTEN

Rang 3

Les organismes professionnels,
Défenseurs des intérêts du secteur

Les pouvoirs publics et politiques, les mairies, les entreprises voisines,
Générateurs d'une dynamique locale durable

Les organisations internationales,
Guides vers une démarche plus responsable

Les entreprises du secteur,
Compétiteurs qui nous incitent à nous dépasser

Les partenaires sociaux,
Relais de la démarche Développement Durable



1.4 MATRICE DE MATERIALITE, LA PRIORISATION DES ENJEUX

ENJEUX	ENGAGEMENTS ASSOCIÉS	OBJECTIFS		RÉSULTATS	
1	Attirer et fidéliser les talents	Le Groupe ALTEN en France a mis en place un accompagnement RH qui permet aux meilleurs talents de se révéler et de s'épanouir, grâce à des processus de gestion des carrières et l'intensification de la formation interne. Le respect de la diversité et la lutte contre les discriminations sont des principes intégrés dans le fonctionnement du Groupe et la Charte de Développement Durable.	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien du label Top Employeur ou équivalents en France et dans les entités internationales du Groupe - Augmenter le nombre de recrutements en 2016 - Intensification de l'utilisation des réseaux sociaux pour le recrutement des meilleurs talents - Renforcement des partenariats avec les grandes écoles et universités dans le monde pour favoriser les passerelles entre les étudiants et le monde de l'entreprise 	+	<ul style="list-style-type: none"> - Top Employer France, Espagne, Italie, Allemagne Technology - Périmètre France: + 734 recrutements en 2016 (SOC 7) par rapport à 2015 - Périmètre international: 765 recrutements en 2016 par rapport à 2015 - Augmentation de 20 417 abonnés sur les réseaux sociaux professionnels soit une hausse de près de 40% - Partenariat avec 26 écoles et universités cibles en 2016 en France ; 148 à l'international
2	Développer des solutions innovantes et durables au service de nos clients et la société	ALTEN agit activement aux côtés de ses clients et au sein de sa Direction de la R&D pour mener des projets en lien avec les enjeux RSE : efficacité énergétique des bâtiments, dépendance des personnes à mobilité réduite, mobilité connectée, etc.	<ul style="list-style-type: none"> - Intensification de la mutualisation des bonnes pratiques Innovation et RSE entre entités - Accentuer l'orientation des projets R&D vers des programmes répondant aux enjeux majeurs de la société civile : mettre au service de l'intérêt général les compétences des collaborateurs ALTEN - Participation à des programmes nationaux de R&D, en France et dans le monde 	- +	<ul style="list-style-type: none"> - Initiative démarrée en 2016 à renforcer en 2017 - Voir partie 3.4 Une expertise innovante, durable et partagée - Voir partie 3.3 La R&D, une activité stratégique
3	Favoriser le rayonnement des métiers de l'ingénieur	Le Groupe ALTEN s'engage pour promouvoir les métiers de l'ingénierie, notamment auprès des étudiants et des jeunes femmes, en développant des partenariats privilégiés.	<ul style="list-style-type: none"> - Atteinte de 75% d'entités du Groupe dans le monde comme partenaire d'au moins une association pour la valorisation des métiers de l'ingénieur - Renforcement des partenariats avec les associations, étudiantes ou non, participant à la valorisation des métiers de l'ingénieur 	- +	<ul style="list-style-type: none"> - 68 % des filiales du périmètre considéré ont au moins un partenariat avec une association pour la valorisation des métiers de l'ingénieur (sociétal 1) - Partenariats avec la CNJE voir partie Confédération Nationale des Junior-Entreprises - Partenariat avec Elles Bougent voir partie Elles Bougent
4	Valoriser les talents et offrir des parcours professionnels durables	Le Groupe ALTEN met en place un accompagnement RH qui permet aux meilleurs talents de se révéler et de s'épanouir, grâce à des processus de gestion des carrières et la mobilité géographique et fonctionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Développement d'indicateurs de pilotage sur la mobilité interne et sur la cartographie des compétences - Mutualisation des bonnes pratiques des entités internationales concernant la gestion des carrières et des rémunérations - Maintien d'un taux supérieur à 90% de collaborateurs bénéficiant d'entretiens annuels d'évaluation en France 	+ - +	<ul style="list-style-type: none"> - En France, 122 salariés ont bénéficié d'une mobilité inter-entreprises - Déploiement en Allemagne sur le modèle français - En France 90% des salariés ont eu un entretien annuel
5	Favoriser la diversité et à l'équité des chances	Le respect de la diversité et la lutte contre les discriminations sont des principes intégrés dans le fonctionnement du Groupe et sa stratégie de Développement Durable.	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des valeurs communes et du développement grâce à la formation, notamment à l'éthique et la diversité - Favoriser l'accès à l'emploi aux travailleurs handicapés et l'insertion professionnelle en général (forums de l'emploi dédié, etc.) - Fidéliser et valoriser les femmes ingénieures du groupe ALTEN 	+	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de 23% de collaborateurs formés par rapport à 2015 - Renforcement interne de l'organisation autour du handicap; identification de fournisseurs EA/ESAT. - Création d'un book consacré aux Ingénieurs voir partie 2.3 La diversité, au cœur de la politique RH du Groupe
6	Favoriser le développement des connaissances techniques grâce à la R&D	Grâce à ses programmes internes de R&D, le Groupe développe et renforce son expérience et son expertise.	<ul style="list-style-type: none"> - Accentuer l'orientation des projets R&D vers des programmes répondant aux enjeux majeurs de la société civile : mettre au service de l'intérêt général les compétences des collaborateurs ALTEN - Participation à des programmes nationaux de recherche et développement, en France et dans le monde 	+	<ul style="list-style-type: none"> - Voir partie 3.4 Une expertise innovante, durable et partagée - Voir partie 3.3 La R&D, une activité stratégique
7	Promouvoir le partage des connaissances auprès de nos parties prenantes	ALTEN partage son expertise et réalise des transferts de connaissances et de technologies avec ses partenaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion des principes de la Charte d'Achats Responsables à l'ensemble des filiales - Renforcement des projets de la Direction de la R&D du Groupe pour répondre à des enjeux de société dans un esprit de partage de connaissances - Poursuivre l'animation de conférences ou événements à destination des collaborateurs, des clients ou des candidats 	- +	<ul style="list-style-type: none"> - Voir partie 4.3 Achats responsables - Voir partie 3.4 Une expertise innovante, durable et partagée - Voir partie 3.3 La R&D, une activité stratégique - Mise en place des Conférences techniques Talent'Camp (Voir page 65)
8	Faire de la sécurité au travail une priorité	Le Groupe déploie une démarche globale de préservation et de protection de la santé et de la sécurité de ses collaborateurs, au regard des exigences des clients, de la réglementation et des exigences élevées fixées en interne.	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des formations aux risques (humains, informatiques, environnementaux, éthiques...) pour tout nouveau collaborateur en France, y compris pour les populations commerciales - Déployer le référentiel ALTEN CARE dans le Groupe 	+ -	<ul style="list-style-type: none"> - Welcome Pack (sécurité des données, risques professionnels, RSE) - 936 salariés formés en 2016 aux e-learning Santé Sécurité Environnement - Déploiement d'ALTEN CARE sur 63% du périmètre RSE
9	Placer l'éthique au cœur de nos activités	Le développement d'ALTEN s'appuie sur des principes fondamentaux d'intégrité et de transparence, mis en œuvre par ses dirigeants et ses salariés.	<ul style="list-style-type: none"> - Réunir le Comité Ethique à une fréquence minimum bi-annuelle - Former 100 % des managers à l'éthique 	- -	<ul style="list-style-type: none"> - une seule réunion en 2016 - construction de la formation reportée à 2017
10	Engager des relations durables avec nos partenaires	Par la création de la Charte d'Achats Responsables et l'intégration de critères sociaux, sociétaux et environnementaux dans les achats du Groupe, ALTEN crée des relations gagnants-gagnants et équitables avec ses fournisseurs.	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la politique d'Achats Responsables dans l'ensemble des filiales par la création d'une cartographie des risques RSE par catégories d'achats - Intégrer davantage le secteur protégé dans les achats 	+	<ul style="list-style-type: none"> - Voir partie 4.3 Achats responsables - Identification de tous les fournisseurs EA/ESAT, voir partie Les métiers de l'ingénierie sont compatibles avec le handicap & 4.3 Achats responsables

ALTEN, PARTENAIRE TECHNOLOGIQUE

	ENJEUX	ENGAGEMENTS ASSOCIÉS	OBJECTIFS	RÉSULTATS
11	Veiller au bien-être au travail des collaborateurs	ALTEN s'engage pour la qualité de vie au travail et la valorisation des ses collaborateurs.	- Pérennisation des actions de sponsoring interne via le programme « Nos salariés ont du talent » - Synergie avec les instances représentatives du personnel pour l'amélioration de la gestion de l'équilibre vie personnelle / vie professionnelle	+ - 14 projets ont été réalisés grâce au sponsoring interne, voir partie 2.5 Qualité de vie au travail - Le CHSCT s'est en tout réuni 25 fois en 2016 pour ALTEN en France
12	Développer les compétences de chacun et renforcer l'employabilité	ALTEN adapte les compétences de ses salariés aux besoins du marché et les accompagne dans leurs projets professionnels grâce à l'intensification de la formation interne.	- Renforcement des valeurs communes et du développement grâce à la formation, notamment à l'éthique et la diversité	+ - Augmentation de 23% de collaborateurs formés par rapport à 2015 - En France 90% des salariés ont eu un entretien annuel
13	Maximiser la satisfaction client	ALTEN mise sur la pluridisciplinarité des compétences de ses ingénieurs, son positionnement technologique haut de gamme à forte valeur ajoutée et une offre diversifiée pour satisfaire ses clients.	- Augmenter les taux de conformité aux exigences clients - Maintien des certifications sécurité, qualité et développement durable	+ - La mesure de la satisfaction client (candidats, consultants et clients business) fait partie intégrante des processus du Groupe - Certification Mase; ISO 27 001, 9001, 9100, 14 001 ; reconnu Advanced par Global Compact; 74/100 par Ecovadis; B par le CDP
14	Développer le dialogue social	ALTEN poursuit une politique de dialogue avec les partenaires sociaux pour assurer aux collaborateurs entente et défense.	- Continuer à couvrir 100% des collaborateurs par une convention collective	+ Couverture de 100%
15	Soutenir des initiatives sociétales fortes et porteuses de sens	En France et dans le monde, ALTEN soutient les initiatives sociétales de ses collaborateurs, des étudiants ou de la société, dans le respect des valeurs du Groupe.	- Accentuer l'orientation des projets R&D vers des programmes répondant aux enjeux majeurs de la société civile : mettre au service de l'intérêt général les compétences des collaborateurs ALTEN - Participation à des programmes nationaux de R&D, en France et dans le monde	+ - Voir partie 3.4 Une expertise innovante, durable et partagée - Voir partie 3.3 La R&D, une activité stratégique
16	Dialoguer avec les parties prenantes	ALTEN s'engage envers ses parties prenantes pour répondre à leurs attentes et anticiper leurs exigences.	- Renforcer des partenariats avec les parties prenantes - Faire du réseau de correspondants RSE un vecteur de synergie et de performance entre les entités ALTEN dans le monde	+ - Identification et reconnaissance des référents RSE internationaux (Espagne, Italie, Allemagne, Inde, Suède, Pays-Bas)
17	Se développer à l'international et maintenir la croissance en France	Le groupe ALTEN, en tant que leader mondial et partenaire technologique de référence des plus grandes entreprises, ambitionne de se développer fortement à l'international.	- Renforcer l'impact positif des entités ALTEN dans les localités et pays dans lesquelles elles sont présentes : emploi, environnement, développement local, respect des populations, etc.	+ - Augmentation de 28% du nombre de recrutements à l'international par rapport à 2015 - Adoption d'un code de conduite dans différentes filiales grâce à l'impulsion du groupe
18	Sécuriser les systèmes d'information	La satisfaction client et la maîtrise des risques est au cœur des préoccupations du groupe ALTEN qui s'engage à intégrer dans sa politique qualité, sécurité et développement durable les exigences de l'ISO 27 001	- Renforcement de la démarche de certification ISO 27001 - Déployer le référentiel ALTEN SECURE dans le Groupe	+ - - Obtention de la Certification ISO 27 001 voir partie 4.1 Sécurité de l'information - L'ISO 27 001 est déployée sur 100% du périmètre France et sur 56% du périmètre RSE - ALTEN SECURE est déployé sur 63% du périmètre RSE
19	Soutenir les ingénieurs de talents	ALTEN stimule l'innovation en récompensant les ingénieurs de talents au travers de nombreux prix.	- Maintien de la présence d'ALTEN aux remises de prix et trophées en lien avec l'innovation	+ - Remise d'un prix par Simon Azoulay lors du Trophée des femmes de l'industrie voir partie 3.2 Valorisation des ingénieurs de talents - Participation au Trophée Excellencia, pris de l'ingénieur du futur voir partie 3.1 Valorisation des métiers de l'ingénieur - Première cérémonie de remise des ALTEN Awards voir partie 2.5 Qualité de vie au travail
20	Minimiser l'impact environnemental de nos installations	Le management de la performance environnementale est au cœur d'une démarche d'amélioration continue, basée sur des solutions pragmatiques et adaptés aux activités d'ingénierie.	- Amélioration du pilotage des performances environnementales des activités grâce au renforcement des indicateurs clés en place - Intégration croissante de bâtiments disposant de hautes certifications environnementales dans le parc immobilier des entités internationales du Groupe - Incitation des collaborateurs aux éco-gestes - Réduction des émissions de CO2 liées aux déplacements - Réduction de la consommation de papier liée aux impressions - Maintien des certifications ISO 14001	+ - + - Lancement d'un bilan carbone au niveau européen couvrant 90% des collaborateurs du périmètre RSE - Evolution de 7% en 2015 à 15% en 2016 des surfaces à haute certification environnementale sur le périmètre international - 936 salariés formés en 2016 aux e-learning Santé Sécurité Environnement dont «éco-gestes» et «éco-conduite» - Réduction de 4% de CO2 liée au déplacements sur le périmètre France - Economie de 40% de papier liée aux impressions voir partie Ressources informatiques - Maintien de la certification ISO 14 001

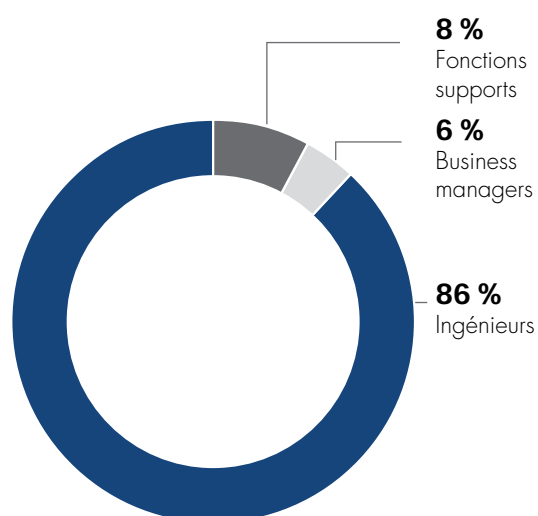
Un employeur accélérateur de carrière

2.1 ALTEN, ACTEUR MAJEUR DE L'EMPLOI

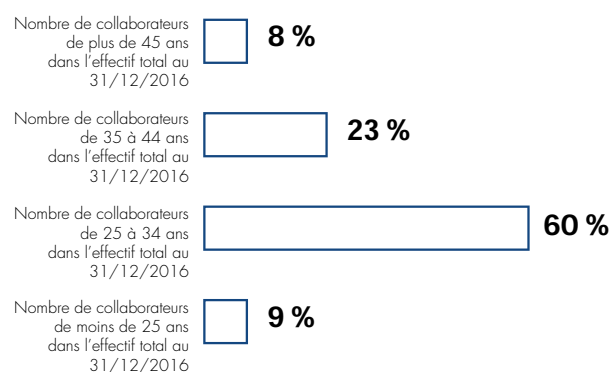
Au 31/12/16, l'effectif total du Groupe ALTEN sur le périmètre RSE s'élevait à 18 704 collaborateurs.

	Nombre de collaborateurs Femmes	Nombre de collaborateurs Hommes	TOTAL		2015
France	2 813	8 054	10 867	58%	9 722
Allemagne	390	1 492	1 882	10%	1 783
Belgique	128	389	517	3%	320
Espagne	434	1054	1 488	8%	1 438
Italie	212	617	829	4%	719
Suède	234	990	1 224	7%	1 173
Inde	251	1 013	1 264	7%	1 094
Pays-Bas	76	557	633	3%	Entrée en 2016
	24%	76%	18 704		16 249

Parmi eux, 86 % étaient des ingénieurs consultants et 95 % étaient en CDI en 2016.



Toujours sur ce périmètre, près de 70 % des collaborateurs avaient moins de 35 ans.



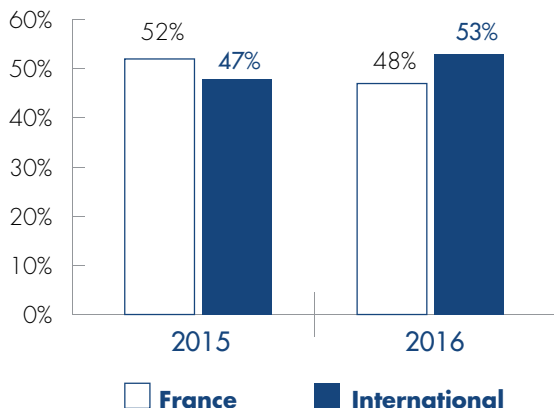
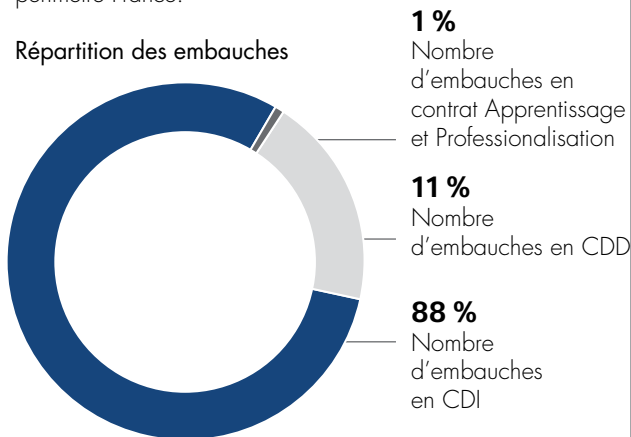
Sur le périmètre de reporting considéré, près de 70 % des collaborateurs avaient moins de 35 ans.



Pro-activité affirmée en matière de recrutement

Dans un contexte de fort engagement où les exigences de qualité et de productivité des clients d'ALTEN ne cessent d'augmenter, la capacité à repérer, capter, développer et promouvoir les meilleurs talents est stratégique. ALTEN est un acteur majeur du marché européen de l'emploi des ingénieurs. En 2016, le Groupe a ainsi poursuivi son active politique de recrutement, intégrant à ses équipes plus de 7600 ingénieurs et collaborateurs à fort potentiel sur le périmètre RSE, dont plus de 4 200 en France. 88 % ont été embauchés en CDI sur le périmètre RSE et 95 % sur le périmètre France.

Répartition des embauches



% du CA en France et à l'international

L'année 2016 marque un tournant dans la croissance du Groupe. Pour la première année, le chiffre d'affaire réalisé à l'international (toutes filiales internationales confondues) est plus important que celui réalisé en France. Le Groupe a donc mis en place de nouvelles stratégies notamment en matière de recrutement. Une cellule de recrutement dédiée à l'international a été créée début 2016.

INTERVIEW

Laurent Lepinoit
 Directeur du Recrutement International

Dans quel objectif a été créée la direction ?

L'objectif premier est de favoriser la croissance de nos filiales à l'étranger. La moitié des effectifs d'ALTEN se situe désormais à l'international.

La cellule a été créée en janvier 2016. Auparavant il existait une équipe de recrutement mais uniquement sur la zone internationale 2 donc principalement sur le Canada et les USA (région de Detroit).

Début 2016 nous avons donc créé une cellule de recrutement pour le périmètre International 1, couvrant l'Europe (principalement ALTEN UK, ALTEN Belgium, ALTEN Switzerland et ALTEN GmbH) et une partie des USA (côte Est).

Nous suivons les candidats sur tout le cycle. Ce sont principalement des ingénieurs français qui ont des contrats locaux. Il existe bien entendu des équipes de recrutement sur place mais l'idée est d'apporter un plus et de favoriser la mobilité des ingénieurs français à l'international.

Les ingénieurs ont une appétence importante aujourd'hui pour la mobilité internationale et nous permettons ainsi de répondre à une demande forte de la part des candidats. Il ne faut pas oublier qu'en France il y a chaque année entre 27 000 et 30 000 ingénieurs qui sortent des écoles. Il faut pouvoir répondre à la demande et la cellule permet de donner aussi une perspective globale de notre activité aux candidats.

Quelle est le bilan de l'année 2016 et la vision pour 2017 ?

Les objectifs fixés en 2016 ont été atteints. Nous avons donc validé le principe de cette cellule dédiée au recrutement international. La moitié des recrutements a été pour ALTEN UK qui a eu une forte croissance en 2016 ce qui représente 10% de leurs recrutements.

De plus nous pouvons maintenant mutualiser les besoins. Nous connaissons les profils recherchés par pays et nous faisons nos recherches en fonction de leurs besoins. Maintenant que nous avons validé le modèle de cette cellule internationale, l'objectif est de monter en puissance. Avec la fusion des deux cellules (International 1 et International 2) nous espérons atteindre les 120 recrutements en 2017.

La dynamique de recrutement du Groupe est opérée par un processus industrialisé d'analyse de compétences permettant d'identifier et recruter les profils de haut niveau. Publiée en tout début d'année, l'enquête exclusive de « L'Usine Nouvelle » place ALTEN parmi les 10 premiers recruteurs de 2017 avec une projection de 3000 recrutements en France. ALTEN gagne une place dans ce classement depuis l'année précédente.

En 2016, ALTEN occupe à la 27^{ème} position de la cinquième édition du classement OTaC (Online Talent Communication). Ce classement est réalisé par le cabinet Potentialpark qui étudie les outils de recrutement digitaux des entreprises. Plus de 23800 étudiants et jeunes diplômés dans le monde entier ont répondu à l'enquête. Parmi eux, 4000 Français ont étudié et évalué les outils de recrutement des 120 employeurs présents dans l'hexagone.

Dans cette optique d'optimiser ses recrutements, ALTEN a ouvert un nouveau site destiné au recrutement des nouveaux talents. Le nouveau site **ALTEN Recrute** permet d'optimiser et de personnaliser la recherche d'emploi grâce à une plateforme plus ergonomique. Avec 2700 postes ingénieurs ouverts en 2016 dans de nombreux secteurs (aéronautique, automobile, ferroviaire, multimédia et télécoms), ALTEN propose une multitude de trajectoires de carrières.

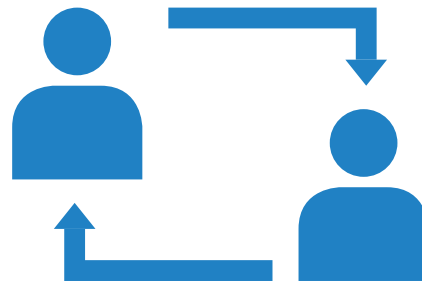
Véritable tremplin de carrière, ALTEN recrute de nombreux jeunes diplômés. Les équipes de consultants du Groupe accèdent aux plus grands projets technologiques dans les secteurs suivants : Aéronautique, Spatial & Défense, Transport Terrestre, Energie & Sciences de la vie, Télécoms & Multimédias, Finance & Tertiaire. Ils s'ouvrent à des opportunités d'évolution sectorielle comme géographique. C'est pourquoi le Groupe exige de ses ingénieurs, outre des compétences techniques de haut niveau et la connaissance du secteur d'activité du client, un savoir être qui leur permette de s'adapter à des environnements en mutations rapides.

Afin d'identifier très tôt les potentiels candidats, ALTEN développe de multiples liens de proximité avec les futurs jeunes diplômés. De nombreux événements au contact des candidats sont organisés chaque année :

- L'ALTEN Job Tour, véritable tour de France des opportunités de carrière, permet tous les ans à de nombreux candidats ingénieurs de rencontrer ALTEN dans ses locaux et de découvrir ses activités. L'édition 2016 a accueilli plus de 500 candidats dans 10 villes de France : Aix, Bordeaux, Brest, Lille, Lyon, Nantes, Paris, Rennes, Strasbourg et Toulouse. L'évènement s'est déroulé pendant trois jours avec au programme :



- Des entretiens d'embauche
- Un espace «Forum» avec les Départements Carrières pour échanger entre autres autour des carrières ALTEN et du programme «Nos salariés ont du talent»
- Un espace Stands Sectoriels (Energie, Transport Terrestre, Aéro Spatial Défense, Banque, Finance, Tertiaire et Telecom) sur lequel étaient présents des Business Managers et Ingénieurs-Consultants pour échanger avec les candidats sur les projets et carrières ALTEN
- Une animation avec des lunettes 3D Oculus Rift



- En parallèle, le Groupe en France et dans le monde participe à de nombreux salons et forums spécialisés de recrutement. Ces événements sont l'occasion pour les étudiants et diplômés d'aller à la rencontre des recruteurs, de découvrir les opportunités de carrières et de bénéficier en outre de nombreux conseils de professionnels du recrutement. En 2016, ALTEN a ainsi participé à 90 salons et forums en France. En Belgique, le Groupe s'associe à la Junior Entreprise LSM Conseil et propose des workshops annuels, techniques ou fonctionnels, à destination des étudiants de l'Université Catholique de Louvain La Neuve. Cette année encore, huit ateliers personnalisés aux besoins de la Junior Entreprise ont été réalisés.

- Le Groupe entretient également des relations partenariales privilégiées avec de nombreuses écoles d'ingénieurs et de commerce.
 - **En France**, ALTEN s'engage activement auprès de plus de 88 écoles et universités et y organise très régulièrement des ateliers RH (simulations d'entretiens, ateliers CV, etc.) et des conférences métiers ou techniques. Grâce aux opportunités créées par les travaux de R&D du Groupe, des offres de thèses de doctorat, réputées comme particulièrement qualitatives et de niveau technique élevé, sont proposées annuellement.
 - **En Allemagne**, ALTEN GmbH a identifié une quarantaine d'universités cibles et tisse des relations très privilégiées avec certaines d'entre elles. De nombreuses animations telles que des soirées de recrutement, des entretiens, des présentations, des workshops et bien d'autres activités sont organisées dans le cadre de ces coopérations. ALTEN Technology est en collaboration avec les deux principales universités de Hambourg (Université de Hambourg et HAW) et les universités de Braunschweig, Brême et Hanovre. Le bureau de recrutement est directement en contact avec de nombreux professeurs et obtient des recommandations d'étudiants potentiels. Un programme de mentoring pour les étudiants a aussi été mis en place. Accompagnés, coachés et suivis par des collaborateurs ALTEN issus de départements variés comme les RH, la Finance, l'IT ou l'Ingénierie, ces étudiants, une fois diplômés, se voient également proposer des postes au sein du Groupe.
 - **L'Espagne et l'Italie** sont également très actives et tissent des partenariats avec respectivement plus de soixante-dix et cinquante-deux universités chacune. Les deux pays participent à des salons de recrutement et des séminaires techniques.
 - **ALTEN Netherlands** organise des conférences sur UX design pour sensibiliser les étudiants aux métiers de l'IT et les possibilités de carrières chez ALTEN.



Mi-GSO
PROJECT MANAGEMENT XPERTS

LiIP
Leading International Industrial Projects

Filière d'Excellence en Management de Projet – Mastère Spécialisé®

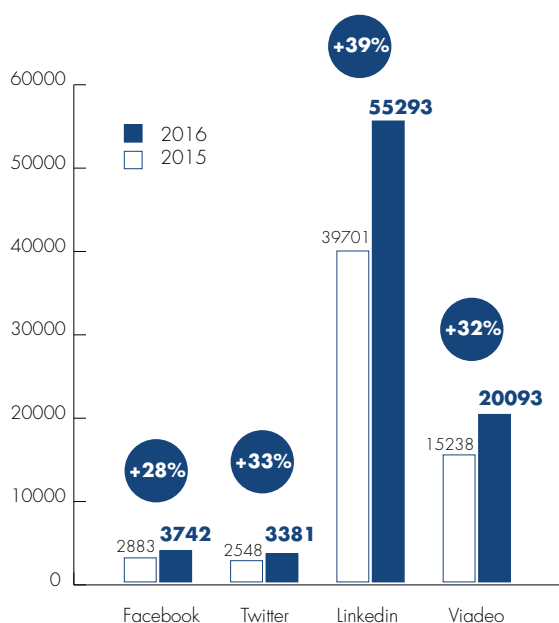
MI-GSO s'engage dans la construction et promotion de la filière d'Excellence en Management de Projet, en créant le Mastère Spécialisé® Leading International Industrial Projects (MS LiIP) en partenariat avec l'ESSEC, l'Ecole Polytechnique (X) et Alstom. Cette filière a pour but de former des jeunes professionnels aux méthodes exigeantes du Management de Projet, tout en mettant un accent fort sur le développement de leurs softs skills. Le MS LiIP, qui va bientôt voir naître sa 4^{ème} promotion, prépare à une carrière sur les plus grands programmes industriels à un niveau international.

Le développement de relations de proximité avec le monde étudiant fait de plus en plus appel au réseau relationnel des salariés ALTEN. Un dispositif interne de cooptation encourage et gratifie le parrainage de candidatures par les collaborateurs ; en 2016, la cooptation a permis de recruter 297 personnes en France. En véritables ambassadeurs du Groupe, de nombreux consultants et managers interviennent par ailleurs auprès de leur école d'origine pour des cours, travaux dirigés, conférences et opérations de mécénat de compétences. C'est une fierté pour ALTEN de voir ses collaborateurs partager les valeurs du Groupe auprès de leur réseau.



Enfin, le Groupe renforce sa visibilité croissante sur les réseaux sociaux et internet. Mise en avant d'initiatives, partage de liens et relais d'informations, échanges, portraits et interviews de consultants : ALTEN est actif sur ses comptes Facebook et Twitter, ainsi que sur une chaîne You Tube dédiée. Le Groupe anime plusieurs hubs d'information et de partage d'opinion sur les réseaux sociaux à caractère professionnel Viadeo et LinkedIn.

Répartition du nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux



L'ALTEN Innovation Center

L'ALTEN Innovation Center accueille depuis plusieurs années des étudiants d'écoles d'ingénieurs pour qu'ils effectuent leurs stages dans un cadre le plus formateur possible. Cette démarche originale mise en œuvre par ALTEN repose sur quatre axes :

- Des sujets motivants : le stagiaire a en charge le développement d'une innovation intégrant une dimension développement durable (environnementale ou sociétale).
- Une mise en responsabilité : le stagiaire est en charge de la réalisation mais aussi du management des travaux qui lui sont confiés. A ce titre, il est au cœur des trois phases majeures qui structurent tous les projets innovants ALTEN : le cadrage, la modélisation et le prototypage.
- Un environnement méthodologique riche : le stagiaire assure la mise en œuvre sur son projet du référentiel développé par ALTEN pour le développement de l'innovation et s'appuie sur des méthodes Agiles ALTEN spécifiquement développées pour les projets innovants.
- Un accompagnement dédié : le stagiaire est placé sous la responsabilité d'un expert ALTEN pour le conseiller et le guider dans sa démarche d'innovation, qui le « coache » plus qu'il ne le dirige.

En complément de cette démarche, l'ALTEN Innovation Center a mis en œuvre en 2016 la seconde édition du Challenge ALTEN Open Mind; un concours lancé en 2014 en partenariat avec la CNJE (Confédération Nationale des Juniors Entreprises). Ce challenge est ouvert à des équipes d'étudiants d'écoles d'ingénieurs porteuses d'un projet technologique, innovant et durable. L'équipe lauréate en 2015 s'est vue ainsi ouverte la possibilité de réaliser en 2016 son propre projet mais aussi la possibilité de contribuer à cette concrétisation au travers de stages de fin d'études offerts au sein de l'ALTEN Innovation Center.

• Dialogue social et accords collectifs

Voir parties « 17.4 Accords collectifs » et « 17.5.5 Les relations sociales » du présent document.
Les données présentées dans ces parties du rapport ne concernent que les entités du Groupe en France.

• Rémunérations et participation

Voir parties « 17.3 Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital » et « 17.5.7 La rémunération, l'intéressement, la participation et l'épargne salariale » du présent document.



2.2 GESTION DES CARRIERES, MOBILITES INTERNES ET FORMATION

• Gestion des carrières

Ainsi, Top Employer© depuis 2012, ALTEN offre une politique de gestion des Ressources Humaines dynamique tournée vers la diversité des parcours et le développement des compétences. Cela permet à chaque collaborateur de rester à la pointe et de renforcer son employabilité, et au Groupe de sécuriser ses perspectives de développement en identifiant les compétences nécessaires aujourd'hui et demain. Par ailleurs, ALTEN a adapté son organisation interne afin de cibler au mieux les attentes et les spécificités de ses trois populations de salariés : ingénieurs consultants, business managers ou fonctions supports.

La gestion des carrières des **ingénieurs consultants** est portée par des processus internes, déployés par les business managers et la Direction des Carrières Ingénieurs (DCI) : les entretiens annuels (plus de 4 000 en 2016, soit 94 % des entretiens ingénieurs attendus) permettent d'identifier les compétences acquises et celles à développer, les besoins de formation et de construire les plans de développement. Les entretiens de carrière sont l'opportunité de réfléchir à l'orientation des parcours.

En 2016, la DCI a poursuivi son travail sur l'intégration des consultants : travail sur une nouvelle plate-forme e-learning ; formation des nouveaux consultants à la communication ; création des Ingénieurs Campus Managers, qui permettent de renforcer les liens entre les consultants issus d'une même école d'ingénieur.

Plus que jamais, les évolutions des consultants en interne sont valorisées, que ce soit vers les fonctions de Chefs de projets, Spécialistes, Business Manager ou Fonction Support.

Il s'agit également de faire rayonner les compétences techniques fortes présentes en interne, que ce soit par des ateliers sur les communautés techniques, que par leur valorisation via des prix associés (Awards).

A noter également : la digitalisation des Entretiens Annuels et Entretiens Professionnels, testée pour les fonctions Support en 2015, a été déployée fin 2016 pour les consultants.

Côté **Managers**, des Comités Carrières semestriels réunissent les Directeurs Opérationnels qui passent en revue les performances de chaque Business Manager. Sont étudiés à cette occasion les résultats commerciaux, de recrutement et de développement mais également le respect des process et la qualité du suivi. Ainsi sont décidées les évolutions hiérarchiques et les mobilités fonctionnelles et géographiques. De plus, chaque année, une campagne de bilans annuels permet aux Business Managers de revenir avec leurs responsables hiérarchiques sur l'année écoulée, et de mettre en place des plans d'actions pour atteindre les objectifs fixés ensemble. Enfin, les parcours de formation

AMPLIFY permettent aux Business Managers d'acquérir les compétences et les savoir-être essentiels. Tout au long de leur carrière, les accompagnements individuels, les cours théoriques présentiels ou e-learning, les assessments viennent en renfort des apprentissages terrain avec pour but la performance opérationnelle. A noter également, en France comme en Allemagne, la mise en place d'un « passeport d'intégration » qui permet aux nouveaux Managers de bénéficier du soutien d'un Manager expérimenté et d'être encadré sur certaines missions clés : prospection commerciale, entretiens de recrutements, préparation de réunions techniques, etc..



Le dynamisme des carrières au sein des **fonctions support** permet de pourvoir un poste sur trois en interne. Cette statistique perdure depuis plus de 3 ans. Les collaborateurs ont la possibilité d'évoluer de différentes manières. Ils peuvent acquérir de l'expertise sur leur métier et en devenir un référent, ou opter pour une carrière d'encadrant. De plus, dans chacun des métiers, les possibilités de travailler sur des projets transverses sont nombreuses, telles que la mise en place de systèmes d'information, l'harmonisation des processus, etc. En effet, l'évolution d'ALTEN ne cesse d'apporter de nouveaux sujets à déployer. Afin de rythmer et d'organiser toutes ces possibilités d'évolution, la Direction du Développement des Fonctions Support (DDS) a mis en place depuis plusieurs années différents processus d'évaluation : les Entretiens Annuels et les Comités Carrières. Au-delà de l'accompagnement quotidien des responsables, le développement des compétences passe aussi par des formations multicanaux. La DDS accompagne les collaborateurs à travers des entretiens de carrière pour leur permettre de se projeter au sein du Groupe et pour contribuer à la mise en place des mobilités internes au plus près de leurs souhaits et compétences.

Les filiales du Groupe s'attachent également à déployer des outils personnalisés afin d'identifier et valoriser leurs talents.

En Allemagne par exemple, ALTEN GmbH possède un programme de coaching sur-mesure destiné à accompagner les managers ou les consultants à chaque étape de leur carrière. Les consultants en Allemagne bénéficient de 2 entretiens annuels d'évaluation pour analyser leurs performances et les possibilités d'évolution.

En Italie, les entretiens annuels ont permis de créer des parcours de carrières types (nationaux et internationaux) disponibles sur le site internet. Une cartographie des compétences a également été réalisée.

Enfin, ALTEN et ses filiales se dotent de différents outils afin de bénéficier d'une gestion fine et collaborative de l'ensemble des compétences et ainsi adapter ses plans de formation, de recrutement, etc. En France par exemple, depuis deux ans, ALTEN profite d'une nouvelle plateforme à destination des ingénieurs, des managers et du recrutement, permettant d'affiner la cartographie des compétences et d'optimiser la recherche des profils correspondant aux besoins des clients. En Espagne, une application interne, accessible pour tous les collaborateurs, a été développée en 2015 afin de concentrer toute l'information relative aux recrutements et aux stages.

doté d'outils permettant de recueillir leurs souhaits de mobilité et d'organiser cette dernière.

Les parcours de mobilité permettent d'évoluer au sein du Groupe, en termes géographique mais aussi fonctionnel. Le développement du Groupe ALTEN à l'international s'accompagne d'opportunités pour poursuivre sa carrière à l'étranger. Formés en France, certains business managers motivés, parlant la langue locale et ayant prouvé leur capacité à performer, sont par exemple chargés d'exporter le business model au sein des nouvelles entités.

Cette mobilité permet à chacun d'accroître ses compétences, de donner un élan à sa carrière, et de s'épanouir en découvrant de nouvelles cultures. Ainsi, en 2016, 122 collaborateurs en France ont été recrutés par mobilité inter-entreprises.

- **Développement des compétences et renforcement de l'employabilité**

ALTEN est acteur d'une société en constante évolution. La politique formation du Groupe prend en compte ces changements et se prépare aux challenges de demain, avec l'objectif principal d'adapter les compétences de ses salariés aux besoins du marché et de les accompagner dans leurs projets professionnels.



Chaque entité du Groupe dispose d'un service formation qui lui est propre, bénéficiant ainsi d'une plus grande proximité avec les collaborateurs. D'autre part, l'université interne, ALTEN Training Center (ATC), organisme de formation agréé, valorise la formation interne, structure et diversifie les offres de formation pour tous les collaborateurs, quelles que soient leurs fonctions. C'est également un espace d'échanges et d'émulation, générateur d'une véritable cohésion interne.

ATC propose une offre complète, basée sur des dispositifs pédagogiques variés et innovants : formations en présentiel, co-développement, ateliers pratiques de training, e-learning ou encore classe à distance. La richesse des formations d'ALTEN Training Center est source de renforcement constant de l'employabilité des collaborateurs.

Deux programmes phares sont déployés par ATC :

- **Mobilité interne**

Désireux de s'appuyer en priorité sur ses collaborateurs pour son déploiement à l'international, ALTEN s'est par ailleurs

- **Gestion de projet** : destiné aux chefs de projets et aux ingénieurs ; il a pour objectif de poursuivre la montée en compétences des acteurs projet, de diffuser au sein du

ALTEN,
Employer© 2017



Pour la 6^{ème} année consécutive, ALTEN obtient le label Top Employer© France 2017 qui récompense les entreprises pour leur politique RH déployée en 2016. L'attribution de cette labellisation repose sur un audit interne construit sur un référentiel de 400 pratiques RH couvrant différents aspects des ressources humaines : formation, développement, gestion des carrières, diversité, politique de bien-être, responsabilité sociétale, communication, culture d'entreprise, etc. ALTEN se démarque par sa politique de gestion et de développement des talents, par son important dispositif de formation et son rôle de tremplin de carrière notamment pour les jeunes diplômés. A noter également, la certification d'ALTEN Spain (pour la deuxième année consécutive), ALTEN Italy et ALTEN Technology (Allemagne) en 2017 !

Groupe des pratiques communes de management de projet et de déployer les méthodologies internes.

Ces formations adressent deux axes principaux repérés comme essentiels dans la réussite des projets menés par ALTEN : un axe technique (Workpackage Management – méthodologie ALTEN –, gestion financière d'un projet, etc.) et un axe de management de projet (relation avec les clients, communication, management des hommes, leadership, etc.).

- **Management des hommes et leadership** : axé sur le développement de pratiques managériales communes, le programme de formation management pour les fonctions support est en constante évolution pour s'adapter aux problématiques rencontrées par nos managers. Un référentiel de compétences managériales a été construit permettant de créer un programme de formation adapté à chaque chemin de carrière. Qu'ils soient juniors ou expérimentés, les managers sont accompagnés dans leur rôle à travers différentes formations adaptées à leurs besoins.

Des programmes plus techniques sont développés pour certains métiers en s'appuyant sur la capitalisation des savoirs de nos experts (RH, finance, nucléaire, ferroviaire, etc.) ainsi que des programmes transverses liés à la sécurité, au développement durable, etc...



ALTEN possède par ailleurs une université interne dédiée au développement des compétences de ses Business Managers. Accessible en France et à l'international, les programmes AMPLIFY accompagnent le manager tout au long de sa vie au sein du Groupe. Animées par plus de 70 formateurs internes certifiés, eux-mêmes dirigeants opérationnels au sein d'ALTEN, les formations AMPLIFY mêlent cours collectifs basés sur des cas pratiques, digital learning, parcours de tutorat et certifications internes permettant de valider ses acquis. Véritable colonne vertébrale de la carrière du manager, les programmes AMPLIFY permettent à de jeunes ingénieurs d'acquérir tous les fondamentaux du métier de manager - business, recrutement, management, gestion d'un centre de profit - puis de poursuivre leur progression en approfondissant chacun des sujets : encadrement d'autres managers, pilotage de projets à engagement, direction d'agence.

Proposer à ses collaborateurs un environnement apprenant et collaboratif est l'enjeu majeur d'ALTEN pour relever les challenges de demain.

Focus sur le digital learning

En 2016, ALTEN continue sa digitalisation de la formation en :

- développant de nouveaux moyens et usages en formation
- continuant de développer le e-learning et le rapid learning
- accompagnant chaque salarié dans son poste à l'aide de différents packs comme notamment le « Welcome Pack ».
- renforçant les formations en présentielles existantes avec du digital

Les objectifs de cette digitalisation étant de :

- sensibiliser ses collaborateurs sur des sujets obligatoires (Sécurité des données, risques professionnels, RSE...)
- renforcer les formations métiers
- ajouter aux moments dévolus à la formation présentielle la possibilité de se former ou de revoir certaines notions à distance
- augmenter la rétention d'information suite à une formation en proposant des actions à distance « postformation »
- améliorer l'intégration des collaborateurs en proposant des parcours d'intégration à distance

Conférences techniques Talent'Camp

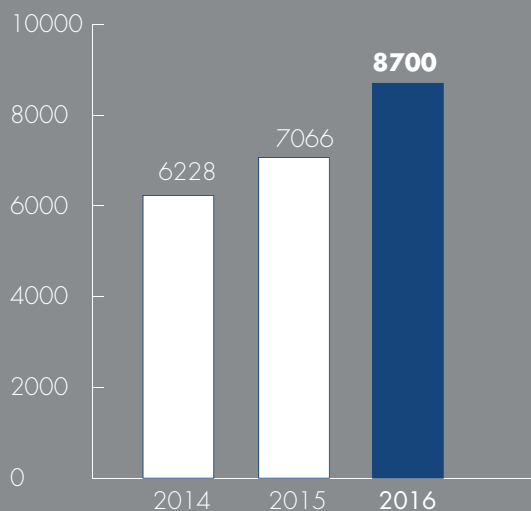
Toujours dans un objectif d'amélioration continue des compétences, ALTEN organise des conférences techniques à destination des salariés.

Des consultants du pôle Systèmes d'information Réseaux et Telecom (SIRT) ont participé à la première soirée sur le thème de l'IT Service Management : dans un contexte d'évolution profonde des usages et besoins (uberisation des services, omnicanalité de la relation client, accélération du TimeToMarket ...), les organisations IT vivent une révolution marquée par l'hybridation des infrastructures (Cloud), des ressources (Outsourcing) et des modèles de delivery (DevOps). Face à tous ces enjeux, l'ITSM doit s'adapter pour répondre à ses objectifs de rationalisation, de traçabilité, d'amélioration de performance et de qualité de service de l'activité IT de l'entreprise.

Eric J., Directeur de Projet, est revenu sur cette actualité en présentant l'état des lieux et les perspectives d'évolution de l'ITSM, témoignage illustré par le retour d'expérience de Stevan S. consultant ALTEN sur le pôle SIRT et expert dans ce domaine. Ce fut également l'occasion pour les participants de découvrir la solution ITSM en SaaS de l'éditeur ServiceNow.

En France et à l'international, l'accent est mis sur la formation avec plus de 190 000 heures de formation réalisées sur le périmètre RSE et 8 700 personnes formées.

Evolution du nombre de personnes formées



- En Espagne, une solution innovante dénommée « Cloud » permet de répondre à la problématique de formation en présentiel des salariés. Cet outil efficace et dynamique permet l'amélioration des connaissances et l'évolution professionnelle des salariés, ainsi que l'amélioration du service aux clients d'ALTEIN. ALTEIN Spain utilise également la plateforme AULA streaming qui est une plateforme interne qui propose de nombreuses formations : bases de données, JQuery, HTML5, PMP... En 2016, 366 personnes ont été formées ce qui représente plus de 20 600 heures de formation.
- En Suède, 104 formations ont pu être suivies par les salariés. Ce qui représente plus de 12 500 heures de formations pour 1703 participants.
- Chez ALTEIN Technology en Allemagne, les formations linguistiques et de management sont proposées en plus des modules techniques et obligatoires requis par les clients. De son côté, ALTEIN GmbH en Allemagne propose deux formations obligatoires de management de projet à tous les nouveaux chefs de projet. Ces deux formations se déroulent sur deux jours. Ce sont des formations externes. En Allemagne, en 2016, 1 030 personnes ont été formées ce qui représente plus de 15 500 heures de formation.
- En 2016, en France, plus de 114 400 heures de formation ont ainsi été dispensées. 3 596 collaborateurs ont reçu au moins une formation, soit près de 33 % des collaborateurs. En Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Suède, Pays-Bas et Inde, près de 76 000 heures de formation ont été enregistrées, pour 65 % des collaborateurs.
- En 2016, en Italie, a été testée l'université interne ALTEIN Italia Techno Academy dédiée au monde de l'ingénierie, via de la formation théorique, pratique et du développement de thèse. En 2016 cela représente 195 participants pour 2496 heures de formation sur treize semaines. En 2016, au total, 646 personnes ont été formées ce qui représente plus de 14 500 heures de formation.
- En Belgique, l'ALTEIN Associate Program vise à stimuler l'intégration des jeunes potentiels en offrant notamment des formations sur le développement des compétences ou la gestion de projet. Il favorise également les échanges entre consultants à l'occasion de rencontres ou conférences. En 2016, quatre sessions de formation destinées aux jeunes diplômés sur « Software testing & computer validation system » ont eu lieu ainsi que des sessions de certification à la méthode de gestion de projet « Prince2 ». En 2016, 224 personnes ont été formées ce qui représente 3 900 heures de formation.
- En Inde, tous les collaborateurs doivent suivre de 45 heures de formation par an. En 2016, 502 personnes ont été formées ce qui représente plus de 5 600 heures de formation.
- ALTEIN Netherlands dispose de son propre institut de formation: "the ALTEIN Academy". ALTEIN Netherlands offre des services de formation à ses clients. En 2016, tous les collaborateurs ont suivi au moins une formation.

2.3 LA DIVERSITE, AU COEUR DE LA POLITIQUE RH DU GROUPE

Le groupe s'appuie aujourd'hui sur la diversité et en fait un point central de sa politique de Ressources Humaines. Faire de la diversité une priorité permet de casser les idées reçues sur les métiers de l'ingénierie, et permet ainsi d'atteindre l'objectif des 3 000 recrutements d'ingénieurs en 2017 en France.

- **L'ingénierie est multiculturelle**

La diversité culturelle est une réalité pour le groupe ALTEN, véritable melting-pot de compétences et de personnalités. La mobilité interne, la croissance internationale du Groupe, et la qualité du recrutement favorisent cette diversité. En France, 74 nationalités composent les effectifs.

- **Le métier d'ingénieur n'est pas réservé aux hommes**

Lycéennes, stagiaires, apprenties, salariées... Tout au long de leurs parcours professionnels, ALTEN s'attache à démontrer aux jeunes femmes que le métier d'ingénieur n'est pas réservé qu'aux hommes. Cet engagement se traduit tout au long du processus de recrutement, d'intégration et de fidélisation des collaboratrices.

ALTEN met ainsi en place des partenariats privilégiés auprès d'organismes comme « Elles Bougent », « Pasc@line » ou le Syntec Numérique afin de valoriser les carrières scientifiques auprès des lycéennes et les inciter à s'orienter vers des carrières ingénieures.

En interne, ALTEN agit en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes et souhaite fidéliser ses collaboratrices. Quel que soit leur métier, en 2016, elles ont été 38 % sur le périmètre RSE (hors Suède²) à bénéficier d'au moins une formation dans l'année. Leur évolution est gérée par les comités Ressources Humaines et les bilans annuels, avec les mêmes critères que la population masculine. Au Conseil d'Administration, elles représentent 40% des membres.

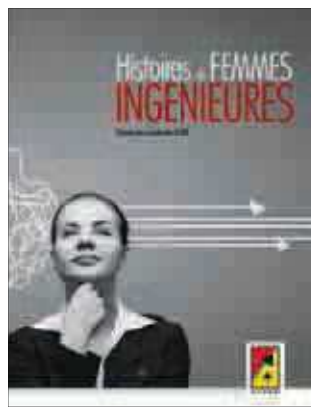
Par ailleurs, depuis 2013, ALTEN a créé le réseau interne les « Elles d'ALTEN », composé de femmes ingénieures du Groupe. L'objectif : permettre les échanges transverses entre collaboratrices, promouvoir la mixité et le leadership féminin au sein du Groupe et contribuer au développement de recrutements de femmes ingénieures.

Ces ingénieures constituent un vivier de marraines potentielles pour les actions menées avec l'association « Elles Bougent » (CF page 77 rubrique « Elles Bougent »).

L'intérêt est aussi de les intégrer à la vie de l'entreprise. Toutes les marraines ont été invitées à représenter les « Elles d'ALTEN » à la cérémonie des Trophées des Femmes

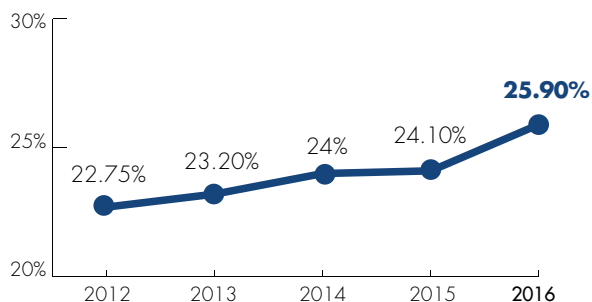
de l'Industrie aux côtés du directeur du recrutement, de directeurs de départements et du PDG d'ALTEN.

En 2016 ALTEN a donné la parole aux femmes ingénieures au travers de portraits dans le Portfolio « Histoires de Femmes Ingénieures ». Dans chacun de ces dix tableaux, elles y parlent de leur parcours et de leur métier.



La Suède a aussi créé un réseau interne de femmes, Women@ALTEN. Elles se réunissent régulièrement et organisent des événements (meet-up, after-works, rencontres sportives...) tout au long de l'année. Les Ressources humaines ont également créé un projet visant à attirer les étudiantes. ALTEN Sweden participe aussi au PEPP qui est un programme de mentoring qui fournit des conseils et une assistance sur les choix de carrières à des jeunes femmes intéressées par le secteur technologique.

Grâce à l'ensemble de ces actions, la proportion de femmes dans les effectifs du Groupe en France évolue progressivement :



² La Suède n'est pas prise en compte pour des raisons de législation locales qui limite les statistiques de genre

• **Les métiers de l'ingénierie sont compatibles avec le handicap**

En France comme à l'international, ALTEN fait face au manque de candidats ingénieurs en situation de handicap, confrontés au manque d'infrastructures pour leurs études supérieures, et parfois aux idées reçues. Le Groupe s'investit progressivement dans une politique Handicap, pour apporter des réponses pragmatiques aux problématiques d'embauche, de maintien dans l'emploi et de sensibilisation.

Depuis 2013, les collaborateurs ont accès à deux e-learning destinés à sensibiliser et permettre une meilleure intégration des personnes en situation de handicap dans l'entreprise. Le premier a pour objectif de changer son regard et son attitude vis-à-vis du handicap. Il prend la forme d'une bande-dessinée, ludique et didactique, qui expose les principaux enjeux du handicap en entreprise. Le second e-learning, matérialisé par un serious game, propose de découvrir au travers d'une enquête policière les maladies invalidantes et de casser un certain nombre d'idées reçues.

En 2015 a été mis en place une plateforme spécifique sur le Handicap, accessible à tous les collaborateurs et regroupant de nombreuses informations interactives de sensibilisation et de formation : e-book, e-learning, serious game, vidéo externe. Par ailleurs, une cellule d'écoute Handicap, composée d'un interlocuteur spécialisé extérieur à l'entreprise, permet de répondre, en toute confidentialité, aux questions que se posent les collaborateurs.

ALTEN a également proposé à ses collaborateurs du siège social à Boulogne mais aussi sur ses sites à Toulouse, des ateliers de sensibilisation en partenariat avec l'association Action Handicap France. Les participants ont eu l'occasion de challenger leurs connaissances grâce à un quizz interactif global sur le handicap puis de découvrir et tester par eux-mêmes la canne blanche électronique.

Très bien accueillis par les collaborateurs, ces ateliers pilotes ont permis de sensibiliser près de 200 personnes.

En 2016 l'organisation interne autour du handicap a été renforcée. Une cellule dédiée est en charge de différentes missions au sein d'ALTEN :

- Stimuler les relations avec le secteur protégé en favorisant le recours à la sous-traitance auprès des EA et ESAT
- Sensibiliser et former les collaborateurs ALTEN en combattant les idées reçues sur le handicap
- Maintenir dans l'emploi les collaborateurs en situation de handicap en les accompagnant tout au long de leur parcours professionnel

Un bouton d'accès direct à la plateforme a été créé sur la page d'accueil de l'intranet et une nouvelle BD a été dessinée. Elle vise à stopper les stéréotypes et les idées reçues sur le handicap.

Plusieurs ateliers de sensibilisations ont été organisés en 2016 sur les sites de Boulogne et de Toulouse. Un atelier portait sur la surdité et la malentendance. Il a permis de sensibiliser à la communication entre sourds et entendants en initiant à la langue des signes.

Une grande exposition sur les préjugés liés au handicap a été exposée sur les différents sites. En présence d'un expert de LADAPT (Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées) qui a pu répondre à toutes les interrogations des salariés sur le handicap.

A noter également, la réalisation d'une cartographie des achats réalisés auprès du secteur protégé et adapté a débuté en 2016, afin d'identifier et cibler de nouvelles opportunités de partenariats dès 2017.

Voir également partie « 17.5.3 L'emploi et l'insertion des travailleurs handicapés » du présent rapport.



Quand la R&D d'ALTEN se mobilise au service de l'aide à la personne...

L'engagement du groupe ne s'arrête pas à la sensibilisation des collaborateurs mais passe aussi par l'innovation grâce à des projets de R&D autour de l'aide à la personne menés en partenariat avec des organismes reconnus :

- Réalité augmentée immersive pour le traitement de pathologie : autisme, phobie...
- Applications de drones urbains pour le déplacement d'élèves dans la rue
- Travaux avec l'institut de la Vision sur la modélisation du comportement de malvoyant
- Un Drone Ange Gardien développé avec le lauréat du Challenge ALTEN Open Mind 2014
- Un Calculateur de lunettes à réalité augmentée pour les malvoyants de DMLA (avec le CNRS)



• L'ingénierie n'a pas d'âge

Si la moyenne d'âge des collaborateurs ALTEN est plutôt jeune (sur le périmètre RSE, près 70 % des collaborateurs ont moins de 35 ans), l'expertise des collaborateurs plus expérimentés permet de capitaliser sur des connaissances et des compétences clés pour le Groupe. Un processus de gestion de parcours professionnels leur est dédié, composé d'un entretien de seconde partie de carrière et d'un accès privilégié à la formation. Dans le même temps, ALTEN s'assure de la transmission de leurs expertises aux jeunes diplômés, stagiaires et alternants intégrés aux équipes.

En effet, le Groupe intègre de nombreux collaborateurs en stage, en apprentissage ou en alternance, majoritairement sur les métiers des fonctions supports, plus adaptés aux modalités de ce type de contrat.

Chacun d'entre eux est encadré par un tuteur ALTEN, en charge de son intégration et du bon déroulement de son contrat. Le tuteur transmet ses connaissances à l'étudiant pour que celui-ci acquière progressivement de nouvelles compétences en lien avec la formation suivie et son futur métier. A l'issue du contrat, une expérience réussie peut déboucher sur un contrat à durée indéterminée : pour ALTEN, l'intégration d'étudiants en alternance est une opportunité de former les collaborateurs à ses métiers et de déceler les meilleurs potentiels à recruter.

En 2016, un des stagiaires du pôle IT en Allemagne GmbH reçu le prix du « meilleur stagiaire allemand » dans le secteur des Systèmes d'Information. En Allemagne, la Chambre du commerce et de l'industrie récompense les étudiants ayant eu les meilleurs résultats à leurs examens. En 2016, 200 étudiants ont été primés sur 300 000 ce qui représente 0.06% des diplômés.

2.4 SECURITE DES COLLABORATEURS

La sécurité de nos salariés est une priorité. En France, le Groupe déploie une démarche globale de prévention et de protection de la santé et de la sécurité de ses collaborateurs, au regard des exigences des clients, des exigences normatives, de la réglementation et des exigences élevées fixées en interne. Cette stratégie s'appuie sur :

- **La prévention des risques**, par l'identification des risques auxquels le collaborateur peut être exposé, la sensibilisation des collaborateurs à ces risques et aux mesures de prévention et de protection à suivre, ainsi que le dialogue et la communication avec le CHSCT. Toutes les filiales du Groupe atteignant les seuils réglementaires mettent en place des réunions du CHSCT, qui se réunissent selon les périodicités légales ;
- **La formation**, avec une démarche proactive concernant les formations réglementaires comme volontaires. En 2016, plus de 15 000 heures dédiées à la sécurité ont été dispensées, et 424 managers ont été formés à la gestion du stress depuis 2011 ;
- **La sensibilisation** des collaborateurs à des risques spécifiques sont régulièrement organisées sur site. Le Livret Santé Sécurité Environnement, lancé à la fin de l'année 2012 et révisé annuellement est diffusé à tous collaborateurs, et est le support de référence pour la sensibilisation ;
- **La mise en place d'équipements dédiés**, notamment en matière de protection individuelle. De plus, depuis 2012, 100 % des sites ALTEN sont équipés de défibrillateurs ;
- **La veille réglementaire et normative**, amenant ALTEN à agir dès que possible en avance de phase sur la réglementation en matière de sécurité.

Par ailleurs, ALTEN est certifié MASE - Manuel d'Amélioration de la Sécurité en Entreprise - (sur les périmètres Lille, Rhône-Alpes et Aix) depuis 2008 et CEFRI (Comité français de certification des Entreprises pour la Formation et le suivi du personnel travaillant sous Rayonnements Ionisants) depuis 2007, ce qui témoigne des efforts réalisés et des succès obtenus grâce aux procédures et fonctionnement du système de management de la Santé et de la Sécurité.

Voir également partie « 17.5.6 Les conditions d'hygiène et de sécurité » du présent rapport.

Organisation du temps de travail et absentéisme

En 2016, l'effectif travaillant à temps partiel représentait 1,7 % des collaborateurs en France.

Le taux d'absentéisme retranscrit le cumul des jours d'absence pour maladie, accident de travail ou de trajet. En 2016 en France, il s'élève à 1,62 %, un chiffre en légère baisse par rapport à 2015 et 2014.

Aucune maladie professionnelle n'a été recensée sur le périmètre ALTEN.

La sécurité en route vers le digital

A l'ère de la digitalisation des services, le groupe ALTEN digitalise la gestion de la sécurité des personnes. Après avoir mis en place une plateforme de e-learning portant l'ensemble des supports de formation à la sécurité, l'année 2015 a été l'occasion de digitaliser la gestion des plans de prévention, des équipements de protection individuelle (EPI) et de la gestion des risques SSE liés au business. En effet, la plateforme MySafety permet aux différentes fonctions concernées de l'entreprise d'accéder à l'ensemble de ces informations structurantes pour la sécurité et répondant à trois priorités :

- Améliorer la connaissance des enjeux sécurité des salariés par l'ensemble des parties prenantes internes
- Accroître le niveau de maîtrise des risques SSE
- Construire de manière collaborative cette plateforme afin que chacun puisse être investi dans l'amélioration continue de la gestion de la sécurité

Focus ALTEN CARE

Dans le cadre de sa politique Santé, Sécurité le Groupe ALTEN a construit son propre référentiel. Basé sur les bonnes pratiques métiers mais également des normes telles que l'OHSAS 18001, le CEFRI et le MASE, ce référentiel définit l'ensemble des exigences SSE du Groupe, les processus à mettre en place, les KPI à suivre et à remonter au Groupe.

« Compte tenu de la croissance de notre Groupe en France mais également à l'international, des enjeux toujours plus importants concernant la sécurité de nos collaborateurs il est important que nous puissions accompagner l'ensemble de nos structures dans la maîtrise des enjeux et des risques SSE en partageant un référentiel commun. La mise en place d'un réseau de correspondant SSE permet également une plus forte montée en compétences, une grande capitalisation et des synergies positives » déclare Nicolas GUIBOUT responsable de la direction qualité et performance (QHSE, SSI, RSE).

Construit en 2016 ce référentiel a un plan de déploiement défini afin de couvrir l'ensemble des périmètres majeurs.

2.5 QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

Le groupe ALTEN s'engage à déployer auprès de ses collaborateurs des actions concrètes en faveur de la valorisation des talents, de la qualité de vie professionnelle et du bien-être au travail. De nombreuses actions, récurrentes ou ponctuelles, sont ainsi mises en place en France et dans les filiales du Groupe à l'étranger :

- En France et en Espagne, un **livret d'accueil** est disponible : des informations utiles sur l'organisation du Groupe, ses valeurs et engagements ainsi que sur les possibilités d'évolution de carrière. Ce livret permet une meilleure intégration de chaque salarié en lui facilitant l'accès à un éventail d'informations clés indispensables à une adaptation réussie et à une prise de poste plus rapide.
- Depuis plus de 25 ans, les ingénieurs consultants du Groupe accompagnent au quotidien ses clients sur des projets porteurs d'enjeux technologiques, en France et à l'International. Parce que l'innovation et la recherche de solutions techniques sont inscrites dans les gènes d'ALTEN, **le Groupe s'attache à mettre en valeur les talents** qui contribuent à ses succès. Fin 2015, ALTEN a donc lancé la première édition des ALTEN AWARDS, un concours à destination des ingénieurs consultants afin de mettre en lumière leurs parcours et leurs réussites, autour de sept catégories :

- ALTEN Award du Chef de Projet sur Projet Structuré ;
- ALTEN Award de l'Innovation ;
- ALTEN Award de la Contribution au Développement de l'Entreprise ;
- ALTEN Award de la Mobilité ;
- ALTEN Award du Début Prometteur ;
- ALTEN Award du RSI de l'Année ;
- ALTEN Award du Développement Durable.

Les résultats de ce nouveau challenge ont été dévoilés au cours d'une cérémonie de remise de prix dédiée en mars 2016.

Le jury, composé de membres de la Direction Générale, de la Direction Technique et des Directions Supports ont sélectionné les nominé(e)s et gagnant(e)s parmi les 90 dossiers de candidature.

Ces derniers ont reçu à Paris leurs trophées en présence de Simon AZOULAY, Président Directeur Général du Groupe ALTEN et des membres du CODIR.

Quatre femmes et quatre hommes ont été félicités pour leurs travaux dans leur domaine respectif.

Fin 2016, ALTEN a donc lancé la deuxième édition des ALTEN AWARDS, avec une nouvelle catégorie :

- ALTEN Award du Projet Digital

Les résultats de ce nouveau challenge seront dévoilés au cours d'une cérémonie de remise de prix dédiée en avril 2017.

En cohérence avec la stratégie du groupe, ALTEN Netherlands a organisé un ALTEN Tech Challenge qui a pour objectif de promouvoir l'innovation entre les employés et des étudiants.



- Pour le **bien-être et la santé** au quotidien de ses employés, le Groupe ALTEN encourage et soutient partout dans le monde de nombreuses actions plus ponctuelles.
- En France, des séances de massage express hebdomadaires et des cours de yoga sont proposés aux collaborateurs du siège social.



- En Belgique, des espaces de détente avec babyfoot et PlayStation sont aménagés pour les salariés, qui peuvent également profiter de cours de yoga depuis deux ans. Des séances de foot urbain sont aussi organisées tous les lundis pour les employés



- Le Groupe soutient également la création d'équipes ALTEN sponsorisées sur différentes courses de running :
 - en France (avec notamment la Soli'run et corrida de Noël),
 - en Belgique (les 20 km de Bruxelles et la course de survie Spartacus Run)
 - en Espagne (le défi inter-entreprise « La Carrera de las empresas »),
 - en Allemagne (quatre courses avec plus de 80 participants pour ALTEN GmbH ; des marathons : Hamburg Marathon, the Hamburg Tri-athlon, the Hamburg Cycle Classics-, triathlons, courses de vélos et autres compétitions sportives chez ALTEN Technology)
 - en Suède (courses de trail, de running, de voile, inter-collaborateurs ou avec des clients du Groupe).
 - aux Pays-Bas, ALTEN a des équipes qui participent aux marathons de Rotterdam et Eindhoven. Une équipe a également rejoint le Harbour Run Rotterdam de 2016.
- En Inde, le sport et l'esprit d'équipe sont aussi mis à l'honneur avec l'organisation régulière de tournois de cricket, internes (Alten Calsoft Premier League qui existe depuis six ans) ou inter-entreprises.
- En Allemagne (ALTEN GmbH), des campagnes de sensibilisation régulières en faveur d'un mode vie plus sain ou encore des incitations à privilégier le vélo à la voiture pour les trajets quotidiens sont fréquemment proposées aux employés. ALTEN GmbH s'est même associé en 2016 à la campagne «With bicycle to work» organisée par une compagnie d'assurance dans le but d'accumuler des kilomètres en vélo.
- ALTEN Sweden a mis en place un réseau interne sportif appelé ALTEN Sport. En 2016 53 activités sportives ont été organisées comme des courses, des matchs de tennis, de football, de football Gaelic...
- ALTEN Spain a mis en place un réseau social appelé « ALTEN B+Healthy » pour que les salariés puissent créer des communautés et des équipes autour de différents sports.
- L'Italie a mis en place des partenariats avec des salles de sport et des spa.
- Plusieurs équipes d'ALTEN Netherlands participent aussi au plus grand tournoi de volleyball sur herbe en Europe. Cet événement appelé Hajraa a été organisé par l'Université Technique d'Eindhoven avec plus de 4500 participants.

- Accessible de l'intranet pour tous, une **boîte à idées** permet à l'ensemble des collaborateurs de suggérer des améliorations, qu'il s'agisse de bien-être, de business, de processus, d'outils, d'animation ou tout autre sujet qui leur tiendrait à cœur. Cette boîte constitue une source d'inspiration et d'innovation participative inépuisable pour le Groupe.

En 2016, 88 idées ont été soumises et portent sur de nombreux thèmes : l'amélioration de la vie quotidienne sur le lieu de travail, l'environnement, des propositions de formation ou de conférences...

100% des idées sont analysées et chaque contributeur reçoit une réponse personnelle. La direction du Développement Durable, s'assure du bon déroulement du processus.

- Au travers son programme interne «**Nos salariés ont du talent**», ALTEN sponsorise depuis plusieurs années différents types d'actions menées par ses collaborateurs en dehors de leur activité professionnelle, qu'il s'agisse de passions ou d'initiatives personnelles, aussi bien sportives, qu'humanitaires, scientifiques ou culturelles. ALTEN encourage et valorise ainsi les talents dans toute leur diversité. En 2016, 14 projets ont été sélectionnés. Le Groupe a notamment sponsorisé Timothée, Directeur de Département ALTEN et passionné de voile qui a participé au Tour de France à la Voile 2016. ALTEN a également poursuivi le sponsoring de l'association Cocliclown fondée par Henri, Business manager en Aéronautique Spatial et Défense, qui réalise des spectacles et animations auprès d'enfants hospitalisés ; ou encore Maxime et son équipe de Business Manager qui ont participé au triathlon Ironman du Pays d'Aix.



Nos salariés
ont du
talent

Retour sur quatre projets primés du sponsoring interne en 2016 :

Club BRUT - Barbarians Rugby des Universités de Technologies

Christopher est membre du Club BRUT Barbarians Rugby des Universités de Technologies qui rassemble les anciens élèves de l'UTC, UTT et UTBM et joue en 1^{ère} division du Rugby FFSE (Fédération Française des Sports d'Entreprise). En 2016, le Club a remporté le tournoi international de GENT en Belgique, impliquant 72 équipes masculines et féminines.



ONG Will Foundation

Loïc est bénévole pour l'ONG chinoise « Will Foundation » dont le but est de prendre en charge des orphelins avec un handicap jusqu'à ce qu'ils deviennent indépendants et qu'ils puissent exercer une activité professionnelle. Loïc est parti 8 mois en Chine et a participé à la construction d'un nouveau bâtiment de l'orphelinat plus adapté pour accueillir des enfants en situation de handicap.



Course solidaire 24h non-stop de la voie romaine

Guillaume et Christophe ont participé à la course solidaire 24h de la voie romaine à Lillebonne qui reverse 1 Euro par kilomètre parcouru à l'association « Ensemble contre la méningite ».



Une rose, un espoir contre le cancer

Charlotte, membre de l'association « Une rose, un espoir contre le cancer » a participé à un événement qui rassemble de nombreux motards bénévoles et non-motards dont l'objectif est de récolter des dons grâce à la vente de roses. Ces dons sont reversés intégralement à la Ligue contre le cancer de Meurthe et Moselle.





Un stimulateur d'innovation

3.1 VALORISATION DES METIERS DE L'INGENIEUR

Le Groupe partage ses compétences et son expérience et prépare les jeunes talents d'aujourd'hui à relever les défis de demain. ALTEN met également en avant des initiatives et projets menés par des ingénieurs d'exception dans le cadre de trophées.

Fédération Genius



En février 2016, ALTEN a signé une convention de partenariat avec la fédération Genius. Le Groupe est le premier acteur du monde de l'entreprise à apporter son soutien à cette jeune organisation qui fédère différentes associations promouvant l'entrepreneuriat étudiant. Ce nouveau partenariat traduit l'engagement d'ALTEN à promouvoir les valeurs et la culture de l'ingénieur au sein du monde étudiant. L'objectif est de sensibiliser les étudiants à l'entrepreneuriat et de soutenir les jeunes entrepreneurs dans leur démarche. La fédération propose aux étudiants formations et accompagnements. À ce titre, divers événements sont organisés tout au long de l'année : workshop, apéro-entrepreneur, brainstorming, week-end startup, concours de Pitch, etc.

Confédération Nationale des Junior-Entreprises



Partenaire Premium de la Confédération Nationale des Junior Entreprises (CNJE) depuis 2011, ALTEN accompagne activement ce mouvement de plus de 17 000 étudiants. La CNJE a pour missions de coordonner, d'accompagner et de donner de la visibilité aux 180 Junior-Entreprises (J-E), associations étudiantes réparties sur le territoire français au sein de Grandes Ecoles et Universités.

2016 se traduit par une volonté de donner un coup d'accélérateur au partenariat pour continuer à promouvoir l'esprit d'entreprendre parmi les étudiants en les formant aux éléments clés de l'entreprise. ALTEN a pour cela élargi les partenariats, proposé davantage de formations et augmenté sa présence auprès des Junior-Entreprises. Cela a permis de maintenir un lien privilégié avec les étudiants et de leur faire découvrir les possibilités de carrière professionnelles chez ALTEN par des opportunités de recrutement en tant que Ingénieurs Consultants à fort potentiel, Business Managers, Fonctions Supports.

Au-delà de son soutien financier, ALTEN aide les junior-entrepreneurs, par le biais du mécénat de compétences, à développer collectivement leurs activités d'études et à construire individuellement leur projet professionnel. En

2016, le Groupe a participé aux deux Congrès Nationaux (Hiver et Été) ainsi qu'à 15 Congrès Régionaux organisés par la CNJE. Plus de 1 500 junior-entrepreneurs ont été formés via des modules dédiés à la gestion de projet et des formations intensives à la prospection commerciale, au management d'équipe, à la réponse à appels d'offres, ...

Fin 2016, ALTEN a également lancé trois appels d'offres aux JE :

- 1 appel d'offres pour la réalisation d'une vidéo corporate ALTEN
- 1 appel d'offres pour la création d'une plateforme digitale destinée à lancer des challenges et/ou des appels à sponsoring
- 1 appel d'offres pour la réalisation d'une étude d'insertion

25 dossiers ont été reçus et trois JE ont été retenues :

- EPF Projets a remporté l'appel d'offre « plateforme digitale »
- SKEMA Conseil Lille a remporté l'appel d'offre « étude d'insertion »
- Cap lsen a remporté l'appel d'offres « video corporate »

ALTEN, en tant que partenaire Premium, participe à l'évaluation des JE dans le cadre du Prix d'Excellence qui récompense la meilleure structure de l'année. En 2016, c'est ETIC INSA Technologies, la Junior-Entreprise de l'INSA Lyon qui a remporté ce prix. Le label a été remis aux membres de la J.E. par Stéphane DAHAN, directeur du recrutement et des carrières Ingénieur.

Pasc@line



ALTEN apporte son concours aux actions de l'association Pasc@line pour promouvoir les métiers du secteur du numérique auprès des étudiants, lycéens et collégiens. Les objectifs consistent à sensibiliser les jeunes aux enjeux métiers de la révolution numérique, aider les établissements d'enseignement à mieux communiquer sur les métiers et opportunités de carrière, adapter les programmes pédagogiques pour mieux préparer les jeunes aux attentes des entreprises et à l'évolution future des métiers du numérique. La présence d'ALTEN au Conseil d'Administration et à la Commission Communication permet au Groupe d'échanger et de coopérer avec des établissements d'enseignement ainsi que d'autres professionnels pour développer la culture numérique à tous les niveaux de l'enseignement et favoriser l'entrée des jeunes diplômés dans une filière toujours en quête de nos nouveaux talents.

En 2016, ALTEN a choisi pour la deuxième année consécutive d'être partenaire premium du **Trophée Excellencia**. Cette initiative, menée conjointement par la commission Femmes du Numérique (de Syntec Numérique) et de Pasc@line, a pour objectif principal de promouvoir le secteur du numérique auprès des jeunes femmes, de faire tomber les stéréotypes et démontrer l'attractivité des métiers qu'offre cette filière.

Le trophée remis cette année offre l'opportunité à dix étudiantes post-Bac de concrétiser leur projet professionnel en prenant en charge les frais de scolarité dans l'une des grandes écoles partenaires ainsi qu'un coaching personnalisé dispensé par un expert.

Cette année, 50 dossiers de candidatures ont été validés par le jury et les dix lauréates ont été personnellement récompensées en présence d'Axelle Lemaire, Secrétaire d'Etat chargée du numérique à l'occasion de l'événement DayClick organisé le 18 octobre au CentQuatre par le Syntec Numérique.

Elles Bougent

Elles bougent

Les jeunes filles, trop peu nombreuses à opter pour les formations scientifiques ou d'ingénieurs, restent sous représentées dans les métiers de l'ingénierie. Avec le soutien d'ALTEN depuis 2009, l'association « Elles Bougent » parie sur la valeur des rencontres et du témoignage de professionnels pour promouvoir la féminisation des carrières techniques et scientifiques. Une quinzaine de mairaines ALTEN, managers et consultantes, participent aux événements avec l'association pour partager la passion de leur métier. En 2016 l'association a fêté ses dix ans, les «Elles d'ALTEN» étaient présentes en tant que partenaire de l'association.

- En 2014, Simon Azoulay, Président Directeur Général d'ALTEN, assurait la présidence d'honneur d'« Elles Bougent », renforçant ainsi son investissement auprès de l'association
- En février 2016, ALTEN a participé au quatrième « Réseaux et Carrières au féminin », un rendez-vous unique pour toutes les étudiantes et jeunes diplômées qui préparent leur entrée sur le marché du travail et souhaitent découvrir les métiers d'ingénieurs et de techniciennes. L'objectif du Forum consiste à leur donner les clés pour réussir leurs premières années de carrière, mais aussi à favoriser le développement du réseau professionnel des étudiantes, donner à ces dernières les outils nécessaires pour piloter

de façon efficace leur carrière et permettre aux entreprises de communiquer et détecter de jeunes talents féminins.

Près de 500 étudiantes ont ainsi été accueillies tout au long de la journée par 34 entreprises partenaires.

- En mars 2016, ALTEN a également participé au premier Challenge InnoVAtech. Le principe de cette journée est d'imaginer, par petites équipes de jeunes filles, un produit ou un service innovant en suivant l'un des cinq thèmes suivant :

- Ville durable,
- Médecine du futur,
- Impression 3D,
- Objets intelligents,
- Réalité augmentée



Les équipes ont eu cinq heures pour penser leur projet avec le coaching d'une Mairaine ALTEN.

- Le 24 mars ALTEN était partenaire de « Elles bougent pour l'énergie ». A Paris et à Toulouse, des mairaines ont pu échanger avec des collégiennes, lycéennes et étudiantes. La journée s'est organisée autour de parcours pédagogiques avec des espaces animés par les différents partenaires, des quiz, des tables rondes, des maquettes et des expérimentations. 2000 jeunes filles ont été présentes sur toutes la France à cet évènement.
- En Octobre 2016, ALTEN a accompagné « Elles Bougent » au Mondial de l'automobile. Les Mairaines Ingénieurs transport terrestre d'ALTEN ont pu échanger avec les jeunes filles sur leurs parcours et les conseiller tout au long de cette journée. Claire V., Directrice de département transport terrestre s'est aussi mobilisée pour faire partager son expérience lors de la table ronde qui a clôturé la journée.



À cette occasion, l'association « Elles Bougent » a lancé officiellement son jeu-concours « La voiture connectée », dont l'objectif est de faire appel à la créativité de jeunes filles pour imaginer ce que pourrait être la voiture de demain, tout en respectant les critères environnementaux et de sécurité. La remise de prix aura lieu en 2017.

Soutien de projets étudiants

Le groupe ALTEN apporte ponctuellement son soutien à des associations ou initiatives étudiantes, qu'elles soient sportives, technologiques, humanitaires ou culturelles. En 2016, parmi les 115 demandes réceptionnées lors de l'appel à projet, une vingtaine d'entre elles ont été présélectionnées et ont ainsi bénéficié du soutien financier, technique ou matériel du Groupe.

Exemples de quelques projets soutenus en 2016 :

Supaéro Space Section : Le SCALAR II (Supaéro CAnsats LAuncheR) est une fusée expérimentale entièrement développée par une équipe d'étudiants de l'ISAE-Supaéro, membres du club Supaéro Space Section. Le projet consiste à effectuer l'étude, la conception et l'assemblage du lanceur. Tout au long de l'année, les étudiants ingénieurs se sont attelés à la conception et la maîtrise d'ouvrage d'une fusée embarquant un ensemble de capteurs permettant l'enregistrement de données. Le lancement a eu lieu avec succès en juillet 2016 lors du C'Space sur une base de l'armée de terre.



Kart'ECE : ALTEN est partenaire de Kart'ECE, une association de l'ECE Paris qui propose à ses étudiants d'intégrer le monde du sport mécanique en mélangeant compétition et convivialité, mais également de sensibiliser à la conduite maîtrisée et sans risques.

ISEP Voile : pour la 5^{ème} année consécutive, ALTEN a apporté son soutien à l'association ISEP Voile, dont l'ambition est de faire découvrir la voile et ses émotions au plus grand nombre d'étudiants, alors que ce sport est souvent considéré comme réservé à une minorité.

Ecurie EPSA : depuis deux ans, ALTEN s'associe à l'écurie automobile EPSA de l'Ecole Centrale Lyon. Ce partenariat trouve toute sa légitimité dans cette volonté commune de promouvoir l'innovation automobile et l'esprit d'entreprendre, tout en tenant compte des nouveaux enjeux environnementaux de la société. Il favorise par ailleurs les échanges entre les étudiants et les ingénieurs ALTEN. Cette compétition a ainsi été l'occasion pour ALTEN d'apporter une expertise par un référent technique et un coaching des équipes par un ingénieur aéronautique ALTEN.

Formula Student : en Allemagne, ALTEN GmbH est partenaire du projet Formula Student, une compétition étudiante mondiale valorisant la conception de voitures de course plus respectueuses de l'environnement, avec des moteurs à combustion interne ou électriques. Cette année encore, quatre équipes d'universités et écoles reconnues ont été sponsorisées (KaRaT Kaiserslautern, CAT-Racing Coburg, Ecurie Aix Aachen und Einstein Motorsport Ulm).

Le cartel des mines : ALTEN sponsorise l'édition 2016 du Cartel des Mines. Durant quatre jours, près de 1500 élèves des écoles des Mines de France, d'Italie, d'Espagne, du Maroc, d'Allemagne et de Pologne se sont rassemblés dans le cadre d'une compétition sportive.



Air Expo : Airexpo a pour objectif de célébrer et de promouvoir la culture aéronautique. ALTEN a participé à la trentième édition. Organisé de A à Z par 45 étudiants de première année de l'ENAC et de l'ISAE-SUPAERO, il s'agit d'un des plus grands meetings aériens de France.

Olympiades des Sciences de l'Ingénieur : en mai a eu lieu le plus grand concours national de sciences et technologie : 1200 projets ont été présentés par les 5000 lycéens participant à cette édition 2016. Stéphane Dahan, Directeur du Recrutement et des Carrières Ingénieurs ALTEN, a remis le Prix de l'Ingénierie à PARADIVE, projet des élèves du lycée Stéphane Hessel de Toulouse. Le PARADIVE est un système destiné à détecter la chute d'un objet de valeur lors d'une plongée, à le remonter et à signaler sa présence à la surface.

3.2 VALORISATION DES INGENIEURS DE TALENT

Le concours Open Mind

C'est dans le cadre de l'ALTEN Innovation Center qu'a été mis en œuvre en 2014 le concours Open Mind. Organisé en partenariat avec la Confédération Nationale des Junior-Entreprises (CNJE), cet événement s'adresse aux écoles membres de la CNJE en leur proposant un appel à projet à destination des étudiants. Les candidats soumettent à ALTEN, à travers un dossier technique étoffé, un projet technologique à la fois innovant et durable, pouvant être conduit par une équipe d'étudiants en stage de fin d'année. ALTEN désigne le lauréat parmi les propositions les plus réalistes, créatives, innovantes et dont la portée développement durable lui semble à forte valeur ajoutée. Cette sélection s'effectue à travers une démarche de sélection rigoureuse intégrant l'identification de finalistes qui soutiennent leur projet devant un jury constitué par ALTEN. Le lauréat se voit récompensé par la remise d'un prix et la réalisation du projet par ALTEN à travers des stages de fin d'étude, avec l'équipe d'étudiants proposée, encadrée par des experts ALTEN. La propriété des travaux est finalement transférée au lauréat qui peut ainsi supporter, s'il le souhaite, une ONG, ou créer une Start-Up par exemple.

En 2015, ce sont des étudiants de l'INSA Toulouse qui ont remporté la seconde édition du Challenge OpenMind. L'équipe a rejoint l'ALTEN Innovation Center en 2016 pour effectuer un stage de fin d'études unique en son genre. Objectif : lancer les premiers travaux en vue de développer leur propre projet, avec l'appui des ressources d'ALTEN et de son expertise. Leur projet a pour objectif, à terme la construction de structures, par assemblage en réseau de petits polyèdres magnétisables. Ce réseau de géodes transmet énergie électrique et données, et peut être piloté pour réaliser toutes sortes de structures temporaires variées telles que des ponts, abris, tables, chaises... A la clé : une adaptabilité à toute épreuve et une consommation raisonnée des matières premières. C'est le caractère hautement technologique et très innovant de ce concept, sa dimension durable, la multitude des applications possibles, mais aussi la motivation des porteurs du projet qui avaient séduit ALTEN.



Le Trophée des Femmes de l'Industrie

ALTEN est partenaire des Trophées des femmes de l'industrie. Cet événement annuel organisé par L'Usine Nouvelle a pour objectif d'honorer les parcours de femmes s'étant illustrées aux plus hauts niveaux de responsabilité de l'industrie.

C'est la 5^{ème} année qu'ALTEN est partenaire de la manifestation.

Simon Azoulay, PDG du Groupe ALTEN, a remis le prix de la Femme de Projets. Ce trophée vient récompenser « une femme directrice d'un projet industriel, technologique ou scientifique ayant permis la transformation d'une entreprise ».

Cette action s'inscrit dans l'engagement d'ALTEN en faveur du rayonnement des métiers de l'Ingénieur, dont l'un des principaux objectifs est de susciter des vocations auprès des femmes. Elle vient ainsi soutenir le travail mené depuis 2009 par le Groupe au côté d'Elles bougent, association promouvant les filières scientifiques auprès des jeunes femmes.

Le Prix de l'Ingénieur du Futur

Pour la troisième année consécutive, ALTEN figurait en octobre dans le jury de professionnels chargés de désigner le Prix de l'Ingénierie du Futur, à l'occasion de la 15^e édition organisée par le SYNTEC Ingénierie en partenariat avec les Ministères de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer ; de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique ; du Logement et de l'Habitat Durable et l'ADEME. Ce concours valorise des projets réalisés par des étudiants d'écoles d'ingénieurs, d'universités ou des apprentis ayant imaginé des solutions scientifiques et technologiques pour répondre aux défis de demain.

Cette année, le Prix de l'Ingénierie du Futur a pour thème « Repenser les territoires » et s'ouvre aux équipes pluridisciplinaires. Il s'adresse aux étudiants d'écoles d'ingénieurs, d'universités et de CFA. C'est Nicolas G., Responsable de la Direction Qualité & Performance (QHSE, SSI, RSE), qui a représenté ALTEN et participé aux délibérations aux côtés des autres membres du jury.

Cette année le prix du jury a été remporté par le projet Comfortrain avec des étudiants de Paris Dauphine et de l'INP Bordeaux. Le projet vise à mieux gérer le flux de passager dans les rames, optimiser l'accessibilité des quais et dans le même temps faire un écrêtement des pics de fréquentation aux heures de pointe.

3.3 LA R&D, UNE ACTIVITE STRATEGIQUE

Le groupe ALTEN a fait de l'innovation une priorité, en aidant ses clients à renforcer leur compétitivité en les faisant bénéficier des meilleures pratiques en matière de technologies et de méthodologies de développement.

Cette passion est également un enjeu stratégique. La capacité d'innovation technologique d'une entreprise, voire d'un pays, est la condition même de son développement.

Le groupe ALTEN se positionne comme un stimulateur d'innovation auprès de ses clients, ses collaborateurs et de la société en développant des solutions innovantes et durables et en soutenant les ingénieurs de talent.

La stratégie de R&D d'ALTEN

ALTEN met en œuvre depuis 2010 une démarche de R&D sur fonds propres. Les travaux réalisés ont vocation à contribuer au développement des nouvelles offres et des compétences qui interviendront sur les projets de demain.

Des programmes appliqués et multi-technologiques

A l'image des projets d'innovation qui lui sont confiés par ses clients, la démarche R&D d'ALTEN se veut essentiellement applicative.

Sous l'impulsion de sa Direction de la Recherche et du Développement, ALTEN conduit de sa propre initiative des projets visant à concevoir des solutions de rupture autour de problématiques technologiques, organisationnelles ou méthodologiques, en lien avec celles de ses clients. Ces projets sont fédérés en programmes de recherche thématiques pour maximiser la capacité à effectuer des transferts technologiques d'un secteur à l'autre.

Les programmes de R&D d'ALTEN s'inscrivent aussi dans la logique du développement durable et cherchent à concilier les dimensions environnementale et sociétale autour de projets innovants fortement technologiques.

Une activité aux enjeux stratégiques

L'activité de R&D est menée sur un mode collaboratif. En interne, elle fait appel à des ressources opérant sur plateaux dédiés (pilotes de programmes, chefs de projets, ingénieurs, experts techniques...), ainsi qu'à des doctorants soutenus par le Groupe pour la réalisation de leur thèse en contrat CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche).

En externe, elle s'appuie sur de nombreux partenariats tant industriels (PME innovantes, grand groupes) qu'académiques

(laboratoires publics ou privés et laboratoires d'écoles d'ingénieurs ou d'universités).

Centrée sur la phase amont du cycle de l'innovation et décorrélée des activités commerciales du Groupe, l'activité de R&D constitue tout d'abord un puissant levier de développement des compétences, accéléré et structuré par des partenariats industriels et académiques.

La Direction de la R&D a également vocation à contribuer au développement et à la compétitivité des offres. Elle s'appuie sur les Directions Techniques du Groupe pour identifier les orientations technologiques prioritaires et fait bénéficier les projets clients des résultats de ses travaux : présentation de démonstrateurs illustrant des savoir-faire émergents, références pour de nouveaux types de consultations, maîtrise renforcée de l'analyse des cahiers des charges...

Enfin, le développement de la R&D permet de valoriser l'image d'ALTEN. Vis-à-vis des clients, il démontre la capacité du Groupe à être proactif sur des projets à fort contenu technologique. Auprès des collaborateurs, il participe au développement des compétences techniques. A l'égard des candidats, il témoigne de la capacité du Groupe à être aux avant-gardes des enjeux technologiques de demain.

Depuis 2010, les programmes de R&D d'ALTEN s'articulent ainsi autour de quatre préoccupations majeures structurantes :

- La sécurité globale et la maîtrise des risques ;
- La mobilité durable ;
- La performance énergétique ;
- La qualité de vie et les services aux consommateurs.



Une démarche R&D structurée

Depuis 2014, la démarche R&D a été structurée autour de 6 grands programmes innovants et durables, décomposés en quatre programmes sectoriels et deux programmes technologiques. Ces programmes sont décomposés en sous-programmes et déclinés en projets R&D technologiques. Ces programmes sont l'opportunité pour ALTEN de développer les compétences cœur de métier du Groupe (ingénierie système, embarqué, intelligence artificielle, mécatronique, traitement du signal et de l'image, mécanique, système d'information, télécom, big data, cyber sécurité...).

Les programmes R&D sectoriels :



Réseaux de drones

Développer de nouveaux services
Navigation automatique en formation avec évitement d'obstacles



Véhicules autonomes

Concevoir la mobilité « next génération »
Aides à la conduite, détection de l'hypovigilance



Bâtiment du futur

Rendre le bâtiment intelligent
Maîtrise en temps réel des consommations et mesure d'usage des bâtiments



Aide à la personne

Réduire l'impact des déficiences
Robot pour le maintien à domicile des personnes âgées, solutions pour malvoyants...

Les programmes R&D technologiques :



Usage & Big Data

Donner un sens aux données
Compréhension des usages et création de nouveaux services de mobilité urbaine...



Ethique & sécurité

Intégrer l'humain aux cyber-systèmes
Préservation des données de la vie privées en préservant l'efficacité des traitements...

Ces programmes sont l'opportunité pour ALTEN de développer les compétences cœur de métier du Groupe (ingénierie système, embarqué, intelligence artificielle, mécatronique, traitement du signal et de l'image, mécanique, système d'information, télécom, big data, cyber sécurité...).

Réseaux de drones



Le programme de recherche sur les drones a été lancé en 2012 en collaboration avec une PME innovante du domaine. Ce programme, qui initialement s'intéressait à la conception d'un aéronef à voilure fixe, destiné à porter secours aux victimes de catastrophes naturelles, s'est fortement étoffé depuis en s'intéressant aussi aux aéronefs autonomes à voilures tournantes, destinés par exemple à la sécurisation des déplacements d'écoliers ou de l'aide au déplacement de personnes handicapées moteur.

En 2016, une part importante des travaux de recherches engagés les années précédentes ont été poursuivis. Notamment, sur :

- des systèmes télémétriques (Radar, Lidar, infrarouge, ultrason...) permettant la géolocalisation, la détection et la caractérisation d'obstacles pour des systèmes d'évitement autonomes (techniques algorithmiques, de contrôle commande et d'intelligence artificielle) et de retour au plan de vol initial
- le développement de solutions de localisation par l'image pour améliorer la performance sensorielle d'un drone.

Véhicules autonomes



Initialisés en 2012, les travaux « Brouillard » pour le développement d'une solution d'aide à la vision dans le brouillard par traitement d'image ont aussi été poursuivis en 2016 par l'introduction du concept d'analyse différenciée de l'image en fonction de leurs degrés d'intérêts (« la pertinence »)

Les activités 2016 ont aussi consisté à poursuivre les travaux « Hypovigilance » initialisés en 2014, pour la mesure de la vigilance du conducteur, sa capacité à conduire et des risques associés en conduite automatique (supervisée) ou autonome (non supervisée).

Bâtiment du futur



Ce programme a été initialisé en 2014 dans le cadre d'un accord de collaboration R&D signé entre ALTEN et Bouygues Energies et Services pour le développement de solutions innovantes pour l'efficacité énergétique des bâtiments.

2016 a vu la poursuite du programme pour le développement d'une solution innovante de télémessure des consommations de réseaux (eaux, électricité, gaz) adaptée au parc des bâtiments anciens.

Des travaux de quantification de la présence de personnes dans les bâtiments ont été initialisés pour compléter les travaux sur la maîtrise de l'usage.

Aide à la personne



Ce programme initié en 2011 en partenariat avec des laboratoires renommés a vu ses travaux se poursuivre en 2016 sur des axes ciblés.

Les premiers travaux pour l'amélioration du traitement des images issu de la tomographie de cohérence optique se sont terminés par une soutenance de thèse doctorale qui a validé les nombreux progrès accomplis pour la caractérisation de pathologies de la vision comme la DMLA.

Les travaux sur HomDocBot, le robot pour l'aide au maintien à domicile de personnes âgées, dont la conception a été initialement menée en lien avec l'Institut des Systèmes Intelligents et de Robotique (ISIR – Université Pierre et Marie Curie), se sont poursuivis en 2016. Ils ont principalement porté sur

- La caractérisation et la modélisation 3D de l'environnement au fil de l'eau
- L'optimisation des techniques d'apprentissage pour maximiser les performances des algorithmes d'anti-collision.
- Le déplacement intelligent du robot en tenant compte de l'expérience sur les obstacles rencontrés.



Usage & Big Data

Ce programme a comme objectif d'inscrire ALTEN dans la maîtrise de l'apport du Big Data pour la modélisation du comportement des usagers (de services).

La majeure partie des travaux de 2016 ont, dans la continuité des travaux 2015, traité des problématiques de « transport et mobilité urbaine » à travers la modélisation du comportement des usagers (marche, voiture y compris covoiturage, bus, transports ferroviaires urbains), et la recommandation de solutions plus économiques (temps, distance...) ou plus écologiques.



Ethique & sécurité

Ce programme a comme objectif d'inscrire ALTEN dans la maîtrise des principes de conception « éthique » des systèmes gérant des données de la vie privée.

L'objectif est de prendre en compte dans l'architecture de stockage des données, dans l'architecture de leur traitements et donc dans les flux de données résultants, le strict « besoin d'en partager » afin d'exposer le moins possible les données afin d'éviter leur exploitation commerciale ou utilisation malveillante.

En 2016, les travaux ont principalement porté sur l'identification d'opportunités technologiques contribuant à la sécurisation d'un parc de deux roues.

L'INNOVATION EST AUSSI ORGANISATIONNELLE OU MÉTHODOLOGIQUE

Issue d'un de ses projets de R&D, AACFA (ALTEN Agile & Convergent Functional Analysis) est devenue une solution ALTEN pour le management d'un projet de R&D par une méthodologie agile et créative de développement de l'innovation. AACFA combine de manière originale plusieurs approches jusque-là indépendantes : une technique de créativité, l'analyse de la valeur et une démarche Agile. Son déploiement sur les projets R&D d'ALTEN permet d'accélérer la recherche de solutions innovantes.

Une démarche globale portée localement

Les filiales du Groupe s'investissent également dans la Recherche & Développement.

En Espagne, le département R&D implique des consultants volontaires, ce qui leur permet de développer leurs compétences en s'investissant sur des projets ALTEN ou clients (amélioration ou développement d'application, déploiement de projets pilotes, recherches sur de nouvelles technologies, etc.). Ce programme à forte valeur ajoutée permet non seulement d'accroître la connaissance globale des ingénieurs du Groupe mais également de favoriser leur remplacement sur de nouveaux projets client et de développer leur employabilité. De nouveaux projets sont ainsi développés chaque année.

L'objectif principal d'ALTEN aux Pays-Bas est l'innovation technologique, les projets portent sur le développement de puces, de dispositifs embarqués, de logiciels software...

En Allemagne, ALTEN GmbH plusieurs projets de R&D portent sur le secteur de l'automobile :

- Reconstruction d'une E-car
- Réalisation d'une unité de commande électronique
- Réalisation d'un logiciel destiné à une conduite stable

En Suède, ALTEN est partenaire de l'ICES qui est un centre de compétences du Royal Institute of Technology in Stockholm. Il est composé de chercheurs et de leaders de l'industrie.

Il existe également au sein d'ALTEN Sweden, Artemis EMC² qui est un comité qui travaille sur les systèmes embarqués et la recherche en général. Enfin, ALTEN Sweden travaille sur le projet de plateforme européenne AMASS.

ALTEN Netherlands travaille sur des projets durables comme les stations de chargement pour les voitures, un projet de voiture autonome, les systèmes de routage intelligent pour le trafic (pour réduire les embouteillages et la pollution). Sont également en cours, des projets de développement de machines de fabrication de puces plus rapides, utilisant moins d'énergie et moins de ressources naturelles.

3.4 UNE EXPERTISE INNOVANTE, DURABLE ET PARTAGÉE

L'intégration de l'économie circulaire est fondamentale aujourd'hui dans les modes de production. ALTEN a la volonté de s'inscrire dans cette démarche en limitant le gaspillage des ressources et son impact environnemental. Cette volonté se traduit également par la mobilisation de ses compétences et expertises autour de projets durables.

En tant que leader de l'Ingénierie et du Conseil en Technologie, ALTEN se doit de mettre son expertise et ses connaissances au service de l'innovation durable. C'est pourquoi le Groupe s'investit au quotidien auprès de ses clients pour développer des projets destinés à réduire l'impact environnemental des secteurs dans lesquels ils opèrent. En voici quelques exemples, réalisés en France ou dans les filiales d'ALTEN à l'étranger.

Mobilité



Dans un contexte où les obligations réglementaires encouragent le développement de moyens de transports alternatifs, les enjeux d'éco-mobilité prennent tout leur sens. De plus en plus de clients sollicitent ALTEN et ses ingénieurs pour développer des solutions innovantes et lever les défis technologiques actuels : conception et design de vélos électriques ; développement de solution de charge pour véhicules électriques ; développement de batterie et chargeurs pour de futurs véhicules hybrides ; développement de nouveaux systèmes GMP (groupe motopropulseur) pour respecter les nouvelles normes environnementales Euro 6 D ; etc.

Focus mission

Développement de solution de charge pour véhicules électriques

Lieu : France

- Développer une offre de charge pour véhicules 100% électriques
- Définition de l'architecture puis réalisation d'une interface homme/machine
- Définition et réalisation des tests de compatibilité des bornes de charge avec les différents véhicules du marché
- Qualification des bornes chez les constructeurs automobiles

Energie



Les défis et les enjeux énergétiques sont aujourd'hui au cœur des préoccupations mondiales, bien au-delà des enjeux purement environnementaux et de changement climatique qu'ils soulèvent. Le Groupe apporte son expertise sur un très grand nombre de projets liés à l'énergie : développement de champs éoliens offshore ; dimensionnement et étude de projets de centrale photovoltaïque ; études mécanique et électrotechnique pour la conception d'éoliennes et pilotage et mise en service de parcs éoliens ; industrialisation d'hydroliennes ; rénovation et standardisation des ouvrages hydroélectriques ; développement de turbines éoliennes ; rénovation d'installations hydroélectriques ; etc.

Focus mission

Développement de champs éoliens offshore

Lieu : France

- Etude des impacts environnementaux liés au battage de monopieux pour l'installation des éoliennes en mer
- Minimiser la perturbation de la faune et de l'environnement marin
- Etude physique du pieu et extrapolation des niveaux sonores

Développement de parcs éoliens

Lieu : Espagne

- Etudes mécanique et électrotechnique
- Intervention sur la conception des éoliennes
- Pilotage et mise en service des parcs

Développement de turbines éoliennes

Lieu : Allemagne

- Conception et dimensionnement des fondations, du mât et de ses équipements
- Conception des pièces métalliques de la nacelle
- Conception des pâles et optimisation des matériaux composites
- Analyses et simulations variées

Ecoconception



Dans le secteur de l'aéronautique, les industriels consacrent une part significative de leurs budgets au développement des technologies qui seront intégrées aux futurs grands programmes d'aviation civile. Parmi celles-ci se dégagent les matériaux composites, qui permettent de réduire la masse et d'optimiser l'aérodynamique de l'avion.

Focus mission

Réduction de la masse des appareils

Lieu : France

- Assister l'industrialisation et sa montée en cadence
- Démontrer les retours sur investissements des modifications
- Travaux sur la structure composite

Bâtiments intelligents



Insertion paysagère, consommations énergétiques, matériaux, cycle de vie... Tous ces enjeux et ces problématiques inhérentes au bâtiment du futur font aujourd'hui l'objet de programmes de recherche et de projets pilotes innovants, en interne comme chez nos clients.

Focus mission

Programme de recherche sur le « Bâtiment du futur » dans le cadre d'une collaboration entre la Direction de l'Innovation de BOUYGUES Energies et Services et la Direction R&D d'ALTEN

Lieu : France

- Télémessure des consommations des réseaux (eaux, électricité, gaz...) pour le parc des bâtiments anciens
- Etudes exploratoires de la maîtrise d'usage par des solutions innovantes de comptage des personnes

Systèmes d'informations



L'évolution des réglementations, la transition énergétique, les nouvelles exigences de qualité, de service et de traçabilité bouleversent le champ des acteurs et des consommateurs. Le développement de solutions informatiques, au cœur du réseau, deviennent cruciales.

Focus mission

Développement du système d'information global d'un éco-organisme de la filière de recyclage des déchets

Lieu : France

- Développement d'un site internet institutionnel permettant la présentation des activités de l'éco-organisme
- Développement d'un site extranet servant d'interface entre ce dernier et ses parties prenantes
- Système interne de gestion des activités du client et de ses partenaires
- Système de business intelligence

Déchets



Avec plus de 9 milliards d'individus dans le monde d'ici 2050, la consommation de ressources naturelles épuisables et, en aval, la production et la gestion des déchets, quelles que soient leurs origines, deviennent des questions fondamentales.

Focus mission

Elimination des pertes de papier et d'encre lors des impressions via le développement d'un pilote d'imprimante virtuelle

Lieu : Inde

- Conception intégrale de la solution
- Programmation du logiciel
- Développement et livraison de l'outil

Grâce à son programme de R&D stratégique et les projets innovants qu'il développe en collaboration étroite et privilégiée avec ses clients, le Groupe acquiert toujours plus d'expérience et d'expertise. Ce savoir, ALTEN le partage et le diffuse auprès de ses parties prenantes, à travers la mise en place de knowledge management pour ses collaborateurs, le transfert de bonnes pratiques d'un secteur à l'autre, l'organisation de petit-déjeuners clients, de conférences pour les étudiants ou encore la rédaction de livre blancs.

3.5 FOCUS SUR LE PENON DE MER AGITEE

ALTEN, partenaire technologique de Mer Agitée, écurie de course au large de Michel Desjoyeaux

L'innovation au cœur de la course du Vendée Globe

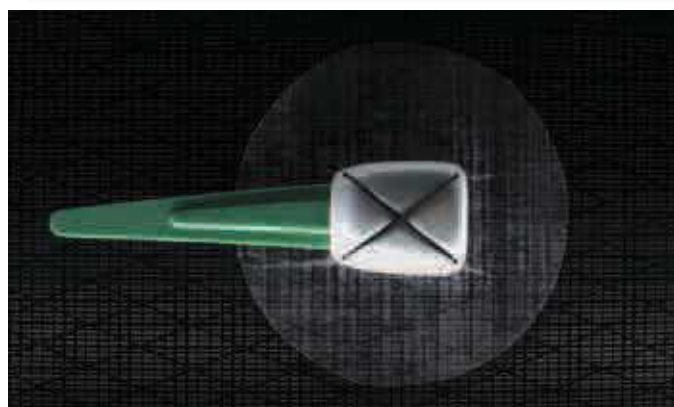
A l'occasion de l'édition 2016-2017 du Vendée Globe, ALTEN a mis son expertise technologique au service de l'écurie de course au large Mer Agitée, fondée par Michel Desjoyeaux, en finalisant le logiciel de monitoring de penons électroniques qui équipait le bateau SMA du skipper Paul Meilhat au départ de la 8e édition du Vendée Globe. Les penons électroniques, conçus par Mer Agitée et désignés sous l'appellation Trim Control™, constituent une véritable innovation en matière d'aide à la navigation. Sur un voilier, le penon est un brin de laine ou un ruban de tissu léger fixé sur les voiles ou dans le gréement (souvent sur les haubans). Généralement montés par paires de préférence près du centre de poussée vélique, les penons permettent de visualiser la direction du vent et l'écoulement des filets d'air sur la voile.

Grâce à l'invention par Mer Agitée de penons électroniques qui remplacent avantageusement les brins de laine fixés sur les voiles, nul besoin désormais de sortir de sa cabine, d'affronter les vents froids sur le pont du bateau ou d'attendre le lever du jour pour connaître la direction du vent et régler les voiles. Le penon électronique est aujourd'hui en capacité de renvoyer une donnée numérique à un écran répéteur à l'intérieur de la cabine et ainsi de renseigner le skipper sur l'écoulement du vent.

Pour ALTEN, qui a fait du développement du capital humain l'une de ses valeurs fondamentales, contribuer au Vendée Globe et à la réussite de l'aventure d'un skipper et de toute une écurie permet de promouvoir les valeurs du sport et d'encourager le dépassement de soi.

Le mot de Laurent MOERMAN, Directeur de Département ALTEN à Rennes

« Le Vendée Globe est l'ultime aventure humaine. ALTEN est très fier de ce partenariat avec l'écurie de Michel Desjoyeaux pour cette édition 2016. C'est l'occasion pour nous, de participer à une histoire extraordinaire, faite de courage, d'ambition, de détermination et de solidarité, et de nous engager dans l'une des manifestations les plus prestigieuses. »



Un partenaire responsable

Etre un partenaire responsable, c'est s'assurer que le Groupe établit des relations de confiance avec ses parties prenantes, fondées sur des principes d'intégrité et de transparence, afin de toujours répondre à leurs exigences et satisfaire leurs attentes.

4.1 SECURITE DE L'INFORMATION

La sécurité des informations et la cybersécurité constituent des enjeux stratégiques au cœur des préoccupations du Groupe. En tant que partenaire des plus grandes références de l'Industrie et du Tertiaire pour la conception et la mise en œuvre de projets techniques clés concernant leur cœur de métier, ALTEN a intégré dans l'ensemble de ses processus un système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI) reconnu par la certification ISO 27001 en mai/juin 2016.

La satisfaction client et la maîtrise des risques sont primordiales pour groupe ALTEN. L'évolution des métiers du conseil, le développement international des activités et la criticité croissante des informations ont conduit le Groupe à initier une démarche de certification ISO 27 001 depuis 2012. La première étape a été le recrutement d'un responsable de la sécurité des systèmes d'information. En 2014, le comité exécutif a décidé de déployer une démarche de certification ISO 27001. Sous l'impulsion de la direction, une gouvernance SSI s'est mise en place. Tous les six mois, ce comité, réunissant le PDG, le Directeur Général Délégué en charge de l'activité business France, le Directeur Général Délégué en charge de la DAF, le DSI, le RSSI, le Directeur Technique et le Directeur Qualité & Performance, s'assure de l'atteinte des objectifs, analyse la maîtrise des risques SSI et définit le plan d'actions.

Depuis fin 2016, cette démarche a évolué afin d'intégrer le périmètre international en la présence du Directeur Général Adjoint en charge de l'international 1.

ALTEN a ainsi intégré dans la politique qualité, sécurité et développement durable du Groupe les exigences de l'ISO 27 001. Cette norme prescrit les mesures à mettre en œuvre pour garantir la sécurité d'informations au sein d'une organisation et le fonctionnement du système de gestion gérant cette sécurité d'informations. Transverse à toute l'entreprise, ce projet vise plusieurs objectifs :

- Assurer la continuité de service ;
- Garantir la maîtrise du patrimoine immatériel ;
- Préserver la confiance de nos parties prenantes en défendant la confidentialité des informations ;
- Intégrer cette démarche au système de management de l'entreprise pour une appropriation par tous.

C'est dans cette dynamique qu'ALTEN Spain est certifiée ISO 27 001 depuis 2013. ALTEN France et ALTEN India ont suivi en 2016. Cette certification vient récompenser une stratégie et un travail commencés il y a quelques années.

Cette démarche de certification ISO 27 001 est à présent mise en place dans différents pays où ALTEN est implanté. ALTEN GmbH en Allemagne et ALTEN Sweden ont initié des démarches similaires et visent une certification dans les mois à venir.



En complément de la mise en conformité avec les exigences de la norme ISO 27 001, le Groupe ALTEN en France a développé fin 2013 une formation en e-learning accessible et obligatoire pour tous ses collaborateurs, concernant la sécurité des données personnelles et des données des clients. Composée de mises en situation et d'évaluations, la formation sensibilise à toutes les situations auxquelles un collaborateur pourrait être confronté. Elle les informe également sur leurs droits et leurs devoirs. Le Groupe a également mis en place un portail intranet accessible à tous ses collaborateurs, concernant la sécurité des systèmes d'information. Chacun peut y retrouver la charte informatique, la politique de sécurité, l'accès vers l'e-learning dédié, l'organisation, les bonnes pratiques, la déclaration des incidents, etc.

Focus ALTEN SECURE

Par Stéphane P. RSSI Groupe ALTEN

Le Groupe ALTEN connaît une forte croissance à travers le monde, de nombreux périmètres deviennent matures pour atteindre un niveau de certification ISO 27001. Néanmoins, il est primordial que nous puissions maîtriser l'ensemble des enjeux et des risques SSI dans toutes les sociétés de notre Groupe. C'est pourquoi nous avons construit notre propre référentiel sécurité de l'information, ALTEN SECURE, prenant en compte les exigences normatives, juridiques, contractuelles, les bonnes pratiques ainsi que des exigences propres au Groupe ALTEN. Ce référentiel est partagé avec les différentes entités et piloté en local par les correspondants de la sécurité des systèmes d'informations (CSSI) qui sont en charge de la conformité à l'ALTEN SECURE. En plus du pilotage par les risques, complétés par des contrôles et des KPI, des audits sont réalisés par le Groupe afin de vérifier la bonne application de l'ALTEN SECURE. Construit en 2015, ce référentiel a un plan de déploiement défini afin de couvrir l'ensemble des périmètres majeurs d'ici 2018.

4.2 ÉTHIQUE ET CONFORMITE

La politique, les orientations stratégiques et les engagements d'ALTEN en matière de développement durable sont formalisés dans des documents fondateurs, rappelant les principes fondamentaux d'intégrité et de transparence mis en œuvre par les dirigeants et salariés du Groupe, dans le but de toujours d'établir des rapports de confiance.

Le groupe ALTEN a construit son développement sur la base de principes fondamentaux d'intégrité et de transparence, mis en œuvre par ses dirigeants et ses salariés pour établir durablement des rapports de confiance avec ses collaborateurs, ses actionnaires, ses clients publics ou privés, ses fournisseurs, ses concurrents et tous ses partenaires.

En ce sens, le Groupe ALTEN respecte :

- les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;
- la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies ;
- différentes conventions de l'Organisation Internationale du Travail ;
- les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

Les engagements du Groupe à exercer et développer ses activités dans le respect le plus strict des lois et réglementations nationales et internationales sont formalisés dans trois documents fondateurs, diffusés en interne et en externe : la Charte Ethique & Conformité, la Charte Développement Durable et la Charte Achats Responsables.

En 2015, ALTEN a réaffirmé cette démarche avec la mise à jour de sa Charte Ethique & Conformité. Cette nouvelle édition a pour objectif de formaliser, au niveau Groupe, de nouveaux engagements et de renforcer ou compléter des principes de conduite énoncés dans la première version, notamment sur les thématiques suivantes : respect du Groupe ; exigences envers les fournisseurs et sous-traitants ; anti-corruption et conflits d'intérêt ; préservation de l'environnement ; protection des données et des actifs. La Charte Ethique & Conformité du groupe ALTEN est destinée à l'ensemble de ses collaborateurs, dans tous les pays où le Groupe est implanté.

Le Groupe s'est aussi doté d'un système de droit d'alerte. Disponible depuis l'intranet et accessible par l'ensemble des collaborateurs, ils peuvent signaler un dysfonctionnement, une non-conformité processus, un risque sécurité, une situation dangereuse, une difficulté avec les EPI, un document à modifier, un non-respect de la charte Ethique, etc.

Par ailleurs, afin d'accompagner le déploiement de cette Charte, un Comité Ethique & Conformité a été mis en place, au niveau Groupe également. Son but est de veiller activement à la bonne application des engagements et principes de conduite du Groupe, ainsi qu'au suivi de toutes les questions traitant à l'éthique et la conformité au sein du Groupe.

Nicolas G,
Responsable de la Direction Qualité
& Performance, pilote du Comité Ethique

« Le Groupe ALTEN est depuis toujours attentif aux sujets d'éthique et de conformité dans chaque implantation du Groupe. Les processus, déployés, contrôlés et certifiés selon de nombreux référentiels locaux ou internationaux (ISO 9 001, ISO 14 001, ISO 27 001, etc.) répondent aux enjeux déontologiques les plus exigeants.

Dans un objectif d'amélioration continue et sous l'impulsion de son Président Directeur Général, le groupe ALTEN a mis en place un Comité Ethique & Conformité qui a tenu sa première session fin janvier 2016. Le travail de ce comité doit permettre de faire respecter les engagements éthiques d'ALTEN qui participe à la croissance durable et rentable du Groupe.

Le comité aura deux missions principales :

- Cartographier les risques du Groupe, construire et déployer les actions de structuration et de sensibilisation
- Traiter les remontées d'alertes

Ce comité, en relation directe avec le Conseil d'Administration et le Président Directeur Général, se réunira de façon régulière plusieurs fois par an. »



A noter également, ALTEN est engagé pour la mise en place de pratiques responsables au côté du SYNTEC Ingénierie. Le Groupe participe aux travaux des fédérations SYNTEC Ingénierie et SYNTEC Numérique, notamment sur les avancées du secteur en matière de Développement Durable.

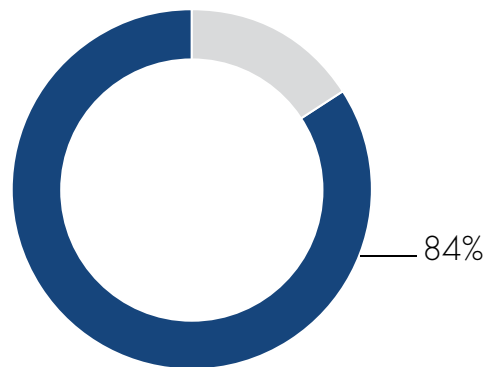
Enfin, certaines filiales du Groupe sont particulièrement proactives sur le sujet de l'éthique et des Droits de l'Homme. Sous l'impulsion du groupe, elles ont mis en place un certain nombre d'actions :

- L'Italie dispose par exemple d'un conseil de surveillance et de son propre code éthique depuis plusieurs années, distribué à chaque collaborateur. Des processus d'audits internes existent pour prévenir la corruption, notamment lors de l'embauche de nouvelles personnes. En 2016, le site internet a été réorganisé et deux nouvelles rubriques ont été ajoutées : « les valeurs de l'entreprise » et « l'engagement environnemental »
- En Suède, ALTEN s'est également doté d'un code éthique spécifique, composé de trois chapitres précis sur l'alcool et les drogues, la diversité et l'égalité, les cadeaux et les récompenses. En 2016, à la demande du Groupe, ALTEN Sweden a commencé la rédaction d'un code de conduite.
- Depuis 2015, en Allemagne, ALTEN GmbH travaillait à l'élaboration d'un Code de Conduite, axé sur son engagement social et environnemental, la sécurité de l'information, le dialogue avec les parties prenantes, l'éthique, la corruption, la sécurité et la santé des collaborateurs. Validé en 2016, Tous les salariés doivent respecter ce code de conduite dans tous les échanges avec les clients, les fournisseurs et les collaborateurs. Il sert de guide pour toutes les activités. Il s'applique à tout le personnel, y compris les cadres supérieurs et les fonctions support.
- En Inde, ces sujets sont également pris très au sérieux. Depuis la création de l'entreprise, une formation obligatoire incluse au parcours d'intégration est dispensée à tous les nouveaux arrivants sur l'intégrité, l'éthique et la corruption. La prévention du harcèlement sexuel constitue également un enjeu majeur. En témoignent l'existence de programmes ponctuels de sensibilisation et surtout la mise en place d'un Comité spécial destiné à identifier,

recevoir et à traiter toute plainte potentielle déposée par un collaborateur. La présence d'un membre externe et représentant d'une ONG confère à ce Comité une plus grande légitimité ainsi qu'un support notoire pour l'établissement des programmes de sensibilisation à l'attention des collaborateurs.

- ALTEN Spain s'est également doté d'un code d'éthique.

84% de salariés couverts par un code éthique



Enfin, à noter également, l'édition d'une Charte des relations humaines au travail. Par ce document, le Groupe a souhaité créer un socle d'engagements communs, traduisant sa volonté de respecter et de faire respecter des principes d'actions et de comportement en matière d'emploi, de travail collectif et de comportements individuels. Cette Charte formalise l'ensemble des attitudes et objectifs vers lesquels les collaborateurs ALTEN se doivent de converger.



4.3 ACHATS RESPONSABLES

Le Groupe, qui s'attache à promouvoir sa démarche Développement Durable dans l'ensemble de sa sphère d'influence, a réaffirmé son positionnement à travers une nouvelle Charte Achats Responsables, précisant les engagements d'ALTEN envers tous ses fournisseurs en France et détaillant ses attentes et ses exigences.

La politique d'Achats Responsables d'ALTEN constitue un moyen privilégié pour le Groupe de diffuser ses exigences Développement Durable qui concernent notamment les Principes Universels du Pacte Mondial des Nations Unies, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et l'Organisation Internationale du Travail dans sa sphère d'influence.

En 2011, ALTEN initiait cette démarche avec la création d'une première Charte Achats Responsables, systématiquement intégrée aux conditions générales d'achat et communiquée auprès de tous les fournisseurs du Groupe en France. En 2015, ALTEN a réaffirmé ses convictions à travers la mise à jour de sa Charte. Cette nouvelle version précise les engagements du Groupe envers ses fournisseurs et détaille ses attentes et ses exigences.

Par ailleurs, ALTEN est signataire de la Charte Relations Fournisseur Responsables, conçue en 2010 par la Médiation Inter-entreprises et la CDAF, afin d'inciter les entreprises à adopter des pratiques d'achats responsables vis-à-vis de leurs fournisseurs.

L'évaluation RSE fait aujourd'hui partie intégrante du processus de sélection des fournisseurs pour les principaux appels d'offres, au même titre que les critères Qualité, Coût et Délai. Cette notation porte tant sur les engagements Développement Durable internes que sur les avantages sociaux, sociétaux et environnementaux du fournisseur. Le coût d'un achat est alors envisagé dans sa globalité, tout au long de la chaîne de valeur et du cycle de vie du produit ou du service, tout en minimisant les risques pour l'environnement et en favorisant les volets sociaux et sociétaux positifs. A noter également, les acheteurs en France sont régulièrement sensibilisés aux Achats Responsables pour que 100% d'entre eux soient sensibilisés.

A noter que la lutte contre la corruption fait partie intégrante de la Charte Achats Responsables.

En 2015, un travail de cartographie des risques fournisseurs a été déployé en collaboration entre les Directions Achats et Développement Durable. Une notation basée sur une analyse multirisques permet désormais d'identifier les familles d'achats considérées comme sensibles. Pour chacun des fournisseurs concernés, des exigences supplémentaires sont requises : signature de la Charte Achats Responsables



et évaluation RSE. ALTEN se réserve également la possibilité d'effectuer des audits fournisseurs.

En complément de cette démarche renouvelée en 2016, la Direction des Achats et le RSSI (Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information) ont intégré à la cartographie des risques fournisseurs la notion de risques SSI. Des exigences SSI d'ALTEN ont ainsi été intégrées à l'ensemble du cycle et du processus d'achat (Appel d'offres, référencements, contractualisation, évaluations et revues de comptes fournisseurs ...).

En 2016, 42 fournisseurs du Groupe ALTEN ont été identifiés comme relevant du périmètre SSI et font l'objet d'un plan de maîtrise.

Dans un objectif de conformité réglementaire liée au devoir de vigilance, le Groupe a renforcé en 2015 et 2016 sa politique de référencement fournisseurs, notamment via l'adoption de documents complémentaires et obligatoires demandés aux nouveaux prestataires de services mettant à disposition du personnel pour le Groupe.

Enfin en 2016, dans le cadre de sa démarche handicap, le Groupe ALTEN a renforcé son processus d'identification des EA/ESAT afin d'inciter les collaborateurs à faire appel aux entreprises du secteur protégé.

Certaines filiales du Groupe agissent également de façon autonome afin de responsabiliser leurs achats. En Suède par exemple, les critères environnementaux occupent une place croissante dans les procédures d'achats et dans les processus d'évaluation des fournisseurs. En Allemagne, des paniers de fruits issus de l'agriculture biologique sont par exemple en libre-service. Enfin, les prestataires de ménage, de gestion des déchets, ainsi que les fournisseurs de mobilier sont choisis en fonction de leur engagement et leur performance environnementale.

4.4 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le Groupe s'efforce et incite l'ensemble de ses entités dans le monde à avoir une démarche environnementale proactive, reposant sur une norme ou un référentiel reconnu. Au quotidien, la Direction Qualité et Performance définit la politique environnementale du Groupe et accompagne les filiales dans l'identification et la mise en œuvre d'actions concrètes concernant la gestion des bâtiments, la régulation de l'empreinte carbone et l'utilisation raisonnée des ressources naturelles. Par ailleurs, conscient que ses activités et les secteurs dans lesquels il opère lui confèrent une responsabilité environnementale indirecte auprès de ses clients, ALTEN s'engage à développer des solutions innovantes et durables (voir partie «3.4 Une expertise innovante, durable et partagée»).

Management de l'environnement et sensibilisation

Sous l'impulsion du Groupe, de nombreuses entités se sont lancées dans la démarche volontaire de mise en conformité de leur système de management environnemental avec les exigences de la norme ISO 14 001, qui repose sur le principe d'amélioration continue de la performance environnementale par la maîtrise des impacts liés à l'activité de l'entreprise. C'est le cas notamment d'ALTEN Spain, d'ALTEN GmbH en Allemagne, ALTEN Sweden et ALTEN SA, ALTEN SO et ALTEN SIR en France, qui ont été certifiées au cours de ces dernières années. Sur le périmètre RSE, 35 % des surfaces étaient ainsi certifiées ISO 14 001 au 31/12/2016.

Afin d'impliquer l'ensemble des collaborateurs dans cette démarche, l'accent est également mis sur la sensibilisation et la formation aux impacts environnementaux et, de façon plus générale, à la démarche de responsabilité sociétale portée par le Groupe. C'est dans ce cadre que le Groupe a lancé fin 2016 un bilan carbone. Il sera réalisé au début de l'année 2017 et permettra de faire un nouvel état des lieux des émissions carbone du Groupe et d'ajuster les actions mise en place il y a 4 ans.

Tout au long de l'année, ALTEN relaie les temps forts du développement durable auprès de ses collaborateurs, pendant la semaine de la mobilité, la semaine du Développement Durable. Une page dédiée sur l'intranet, des e-learning, des articles dans le magazine interne et des événements ponctuels permettent à chacun de s'informer et participer ainsi au quotidien à l'effort du Groupe.



La sensibilisation environnementale dépasse les frontières.

- En Suède par exemple, le développement durable est l'affaire de tous. Des consultants volontaires ont ainsi choisi de s'investir en participant à la réflexion engagée par l'entreprise sur la définition d'une stratégie RSE interne et d'une procédure d'identification et d'analyse des risques environnementaux.
- Chez ALTEN GmbH en Allemagne, un e-learning sur le système de management environnemental de l'entreprise est obligatoire pour tous les employés. Des conseils et éco-gestes leur sont également rappelés sur des affichages dédiés ou leur intranet.
- En Espagne, les collaborateurs d'ALTEN Spain sont sensibilisés et formés plusieurs fois par an aux bonnes pratiques à adopter, sur différents sujets : la réduction des consommations, le tri des déchets, la gestion environnementale, etc.
- En Inde, le parcours d'intégration des nouveaux arrivants comporte également une session de sensibilisation obligatoire à l'environnement et à la politique des 3R (Réduire, Recycler, Réutiliser).
- En Italie 2016, le site internet a été réorganisé et deux nouvelles rubriques ont été ajoutées : « les valeurs de l'entreprise » et « l'engagement environnemental »

Gestion des bâtiments et efficacité énergétique

Dans un contexte d'une demande de plus en plus forte d'évolution de l'offre vers des prestations réalisées dans les locaux d'ALTEN, l'adaptation du parc immobilier dans des conditions optimales pour les collaborateurs est un enjeu majeur. Le Groupe fait le choix de privilégier, dès que cela est possible, des bâtiments éco-conçus disposant des plus hautes certifications environnementales.

Ce choix d'occuper des bâtiments performants et plus respectueux de l'environnement est déployé dans un grand nombre de pays dans lesquels le Groupe ALTEN est implanté. En 2016, 22 % des surfaces du parc immobilier est certifié BBC et/ou HQE en France. Chez ALTEN GmbH en Allemagne, la démarche date de 2002 avec la certification Passivhaus du site d'Ulm, obtenue lors de son ouverture. A noter que ce site fait partie des plus grands bâtiments de bureaux certifiés Passivhaus dans le monde. Ce bâtiment assure une consommation d'énergie minimum, il est donc moins polluant : il permet une économie annuelle de 175 tonnes de CO².

En Suède enfin, le site de Stockholm bénéficie quant à lui de la certification LEED (Leadership in Energy and Environmental Design), niveau « Gold ». C'est un système de standardisation de bâtiments à haute qualité environnementale. Les critères d'évaluation incluent : l'efficacité énergétique, l'efficacité de la consommation d'eau, l'efficacité du chauffage, l'utilisation de matériaux de provenance locale et la réutilisation de leur surplus.

Si la qualité et l'efficacité des infrastructures sont prépondérantes dans l'efficacité énergétique, les différentes entités du Groupe ALTEN sont conscientes de l'incidence des comportements humains dans l'atteinte de la performance énergétique. De ce fait, des sensibilisations, animations et formations, en particulier celles développées dans le cadre des démarches de certification ISO 14 001, sont régulièrement organisées afin de promouvoir les écogestes et faciliter leur adoption. Une Charte de Vie affichée dans tous les espaces communs et les salles de réunion ainsi qu'un e-learning dédié leur rappellent les bonnes pratiques quotidiennes en matière de respect des autres et de l'environnement.

En 2016, la consommation d'énergie des sites ALTEN sur le périmètre RSE (hors Pays-Bas et Belgique), hors data centers, s'élevait à 10 108 MWh, soit une moyenne de 114 kWh par m².

	Consommation brute - 2016	Consommation par m ² - 2016
France	6 189 MWh	134 kWh / m ²
International	3 919 MWh	92 kWh / m ²
TOTAL	10 108 MWh	114 kWh / m²

Par ailleurs, en France, depuis le début de l'année 2013, ALTEN répond aux exigences de sécurité et de performance de ses partenaires grâce à l'évolution de son infrastructure de serveurs vers une solution "Cloud Privé en Data Center". Les data centers sélectionnés par ALTEN disposent des certifications les plus élevées de matière de sécurité de l'information, de gestion des systèmes qualité, de la performance environnementale, de la santé et de la sécurité au travail. ALTEN consomme de la puissance à la demande, adaptée aux besoins à un instant T. Les ressources sont mutualisées, rationalisées, optimisées, grâce à ces data centers, réduisant l'empreinte environnementale, tout en garantissant des systèmes disposant de la haute sécurité et disponibles 24h sur 24 et 7 jours sur 7.

Toujours dans le cadre de la sécurité des systèmes d'information mais aussi dans le but de réduire sa consommation énergétique, ALTEN a entamé une nouvelle démarche d'archivage numérique.

Compte tenu de la croissance importante des échanges numériques, de la digitalisation des processus et de la dématérialisation, la définition d'une politique d'archivage numérique devient importante.

En 2016 un travail a été effectué dans différentes directions afin d'identifier l'ensemble des documents / enregistrements, la durée de conservation et d'archivage, le responsable de l'archivage et la suppression. Cette maîtrise permet de contenir la croissance souvent rapide du volume de données numériques.

Les serveurs hollandais sont hébergés dans des éco-Datacenters qui ont une politique énergétique durable

Le Groupe favorise enfin le recours aux énergies renouvelables. Fin 2015, ALTEN en France a contractualisé un approvisionnement en électricité d'origine 100% renouvelable pour les trois prochaines années à venir et sur tous ses sites dont la puissance souscrite est supérieure à 36kVA, soit plus de 80% de ses consommations.

En Allemagne également, l'usage électricité d'origine renouvelable est généralisé sur les principaux d'ALTEN GmbH.



Cette dernière a recours à la géothermie sur ses sites d'Ulm et Nuremberg pour le chauffage et le refroidissement des bâtiments, et à l'énergie solaire sur son site d'Ulm. En effet, depuis 2003, deux complexes photovoltaïques ont été installés sur les toits, d'une puissance de 15 et 135 kWp, permettant de produire près de 140 000 kWh annuels. Enfin la plupart des sites utilisent 100% d'électricité issue d'énergie renouvelables.

L'Espagne a obtenu la certification ISO 50 001 qui distingue l'engagement en faveur de la performance énergétique de l'entreprise. De son côté, 25% de la consommation d'énergie de l'Inde provient d'énergies renouvelables dont 70% issue de l'éolien. Et enfin l'Italie a réalisé un audit d'efficacité énergétique en 2015 qui a abouti sur le remplacement d'une partie des lampes en LED sur le site de Milan en 2016. De plus 40% de leur électricité provient d'énergies renouvelables.

A noter enfin que l'Espagne progresse et atteint 2016 31% d'énergie d'origine renouvelable.

Déplacements professionnels

D'après le dernier Bilan Carbone® réalisé par le Groupe en 2014, ces déplacements représentent 75 % des émissions de gaz à effet de serre d'ALTEN. A ce titre, ALTEN y attache une attention particulière et propose des alternatives innovantes à ses équipes.

Depuis 2011, ALTEN a déployé en France une solution permettant d'organiser des conférences audio et web depuis son ordinateur, de voir les interlocuteurs en webcam tout en partageant les documents, les écrans et les fichiers de façon sécurisée et interactive. Pour les échanges audio, l'infrastructure internationale de ponts de conférence



téléphonique du prestataire garantit à chaque participant un numéro local et une qualité d'écoute optimale. Grâce à cette application, l'organisation de réunions avec des collaborateurs à distance évite leurs déplacements. Cette solution est déployée aujourd'hui pour les collaborateurs de huit pays : France, Belgique, Allemagne, Italie, Suède, Espagne, Roumanie et Inde.

En 2016, plus de 33 000 heures d'audio/web/visioconférences ont été enregistrées sur ce périmètre et plus de 16 400 conférences ont été organisées.

Les déplacements professionnels des collaborateurs du Groupe en France sont encadrés par une Politique Voyage qui se veut également plus responsable, révisée en 2014. Ce document rappelle aux salariés que les alternatives aux déplacements, telles que les conférences téléphoniques et visioconférences, sont à privilégier. Des règles très précises en matière de transport y sont décrites et encadrent les conditions dans lesquelles ces déplacements peuvent être effectués : train obligatoire pour tout déplacement inférieur à deux heures et demie ; vols domestiques et moyen-courrier en classe économique ; recours privilégié aux taxis « écologiques » ; etc.

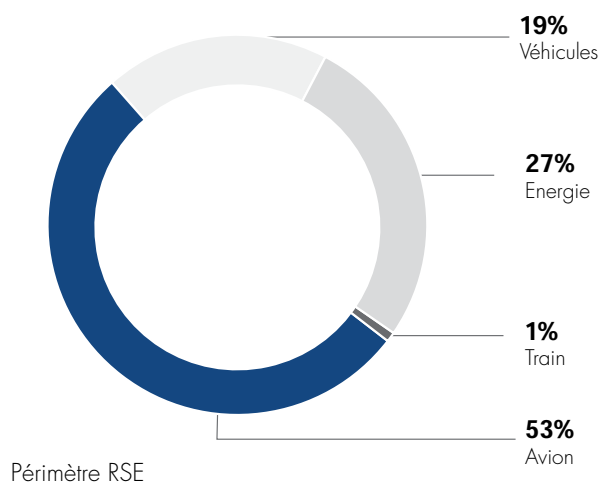
Depuis 2014 également, ALTEN a renforcé les exigences de son « Car Plan », régissant les caractéristiques des véhicules de fonction qui composent sa flotte. Depuis le 1er janvier 2015, la liste des véhicules référencés se restreint ainsi à une quinzaine de modèles émettant moins de 120 grammes de CO² par kilomètre. Quatre véhicules hybrides sont également proposés. Fin décembre 2016 en France, la moyenne des émissions de CO² du parc automobile s'élevait à 110 grammes de CO² par km, et 42 % des véhicules se situaient sous la barre des 110 grammes.

Par ailleurs, ALTEN souhaite sensibiliser ses collaborateurs aux bonnes pratiques à adopter en matière de sécurité et de préservation de l'environnement. Depuis le mois de septembre 2014, l'ensemble des salariés ALTEN a accès à un e-learning sur les fondamentaux de l'éco-conduite. Dans le cadre du nouveau Car Plan, les adhérents sont également tenus de participer à une formation à l'Eco-Conduite ou à la Prévention des Risques Routiers dans l'année suivant leur adhésion.

De telles exigences existent aussi dans les filiales du Groupe à l'étranger :

- Plus de 98 % du parc automobile italien respecte les normes d'émission européennes Euro V et Euro VI.
- Aux Pays-Bas, 30% de la flotte automobile sont des véhicules hybrides.
- En Allemagne, en Italie, aux Pays-Bas ou en France, des mesures sont prises pour prendre en charge tout ou partie les abonnements de transports en commun des collaborateurs.
- En Inde, les collaborateurs sont incités via des sensibilisations ponctuelles à favoriser le co-voiturage.
- ALTEN GmbH, en Allemagne, a intégré dans sa politique automobile l'utilisation de moteurs plus économes et la fonction de démarrage-arrêt automatique.
- Enfin, dans tous les pays du Groupe, de nombreuses initiatives sont à l'étude : vélos de fonction, bornes de rechargement dans les parkings pour les voitures électriques, etc.

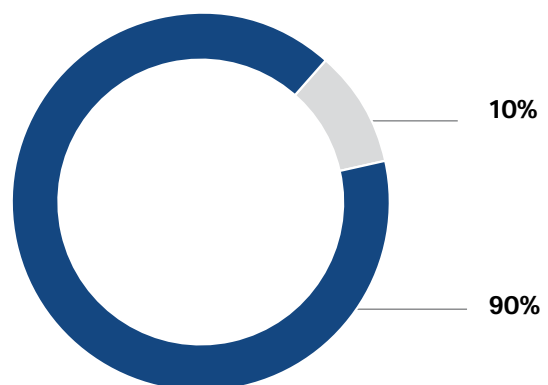
Emissions de gaz à effet de serre



Le dernier Bilan Carbone® d'ALTEN a été réalisé en 2014, sur l'ensemble de ses entités en France. Le Groupe s'est engagé au-delà des exigences réglementaires auxquelles il est soumis en mesurant ses émissions relatives aux trois périmètres d'émissions de gaz à effet de serre définis par le GHG Protocol :

- Scope 1 : émissions directes principalement dues à l'utilisation de combustibles sur site, aux fuites de fluides frigorigènes et à la combustion de carburants de la flotte de véhicules ;
- Scope 2 : émissions indirectes dues à l'achat ou la production d'électricité et de vapeur ;
- Scope 3 : toutes les autres émissions indirectes, comme par exemple les déplacements professionnels, les repas des collaborateurs, les achats et services ou encore les immobilisations.

Fin 2016 a été lancé un nouveau bilan carbone qui reprendra les caractéristiques ci-dessus et qui aura pour périmètre le Groupe ALTEN en France mais aussi six de ses filiales françaises et les huit filiales internationales prises en compte dans le reporting extra-financier. Afin de transformer cette contrainte réglementaire en réel système de management ALTEN a décidé d'étendre le BC à l'international.



90% des collaborateurs seront couverts par le Bilan Carbone® 2017

En 2014, les émissions totales du Groupe en France s'élevaient alors à 47 158 tonnes de CO₂e. Deux postes sont responsables de près de 75 % de ces émissions : les déplacements domicile-travail et professionnels des collaborateurs. Cette hiérarchisation n'ayant pas évolué depuis la dernière évaluation, ALTEN a pu mettre en place

dès 2011 un plan d'action précis pour réduire à la source ces émissions. Les efforts réalisés ont porté leurs fruits puisque, rapportées aux collaborateurs, les émissions du Groupe ont été diminuées de 7 % par rapport au précédent Bilan Carbone®.

Consommations et gestion du papier

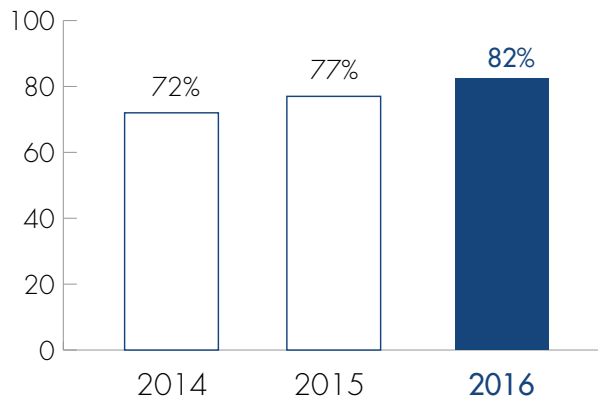


ALTEN utilise du papier essentiellement à des fins bureautiques et de communication. En 2016, la consommation interne du Groupe en France et à l'étranger s'élevait à 51 tonnes, soit en moyenne 10.5 kg par collaborateur, une réduction par rapport à 2015.

Cette évolution reflète les efforts d'ALTEN pour réduire ses consommations et développer la dématérialisation. En 2016, trois projets majeurs et structurants ont d'ailleurs été poursuivis en ce sens.

- Dématérialisation des bulletins de paie : ALTEN propose à l'ensemble de ses collaborateurs en France d'opter pour le bulletin de salaire électronique.
- Déploiement du projet OPAD : Optimisation des Processus Administratifs et Paie – destiné à automatiser et dématérialiser un certain nombre de processus jusqu'alors très consommateur de papier. Les principaux services impactés par ce projet concernent des processus significatifs liés à l'administration des collaborateurs consultants.
- Rationalisation du parc d'imprimantes : permet de réduire les consommations de papier grâce au système d'impression par badge permettant d'éliminer les impressions inutiles, erronées ou oubliées.

ALTEN cherche donc à consommer moins, mais aussi à consommer mieux. À l'achat, le Groupe privilégie le papier recyclé et / ou porteur d'un écolabel. Ainsi, 82 % du papier utilisé en France en 2016 était recyclé et / ou certifié, contre 77% en 2015 et 72 % en 2014.



Consommation de papier recyclé ou certifié en France

Chez ALTEN GmbH en Allemagne et ALTEN Sweden, ce taux atteint les 100 %. Par ailleurs, la majorité des supports de communication papier est réalisée sur du papier recyclé possédant une certification environnementale élevée, tandis que les imprimeurs sont sélectionnés dès que possible pour leur volonté de réduire les impacts environnementaux liés à leurs activités.

En parallèle, le Groupe porte une attention particulière à la fin de vie de cette ressource. Un système de tri et de recyclage a ainsi été mis en place en France et dans de nombreuses entités du Groupe, notamment en Suède, en Italie, en Belgique, en Allemagne et en Espagne, avec 82 % des surfaces couvertes par le tri sélectif sur l'ensemble du périmètre RSE.

Ressources informatiques

Le Groupe travaille également à l'amélioration continue de la gestion des équipements informatiques. Depuis mai 2015, l'énergie informatique est produite, entre autre, sur du matériel dit hyper-convergent. Ce changement facilite la réduction du nombre d'équipements installés dans les agences et en Europe en regroupant et en optimisant les besoins sur des data centres de dernière génération (Tier 4 + ISO 14 001).

Par ailleurs, en 2015, ALTEN a lancé le projet « MPS », dont l'objectif vise à fournir une solution globale, sécurisée et centralisée des impressions pour le Groupe en France. Ce projet contribue à la démarche écoresponsable du Groupe mais aussi à la sécurité de l'information et la sensibilisation des collaborateurs grâce aux aspects suivants : optimisation du nombre d'imprimantes réduit de près de 70% en deux ans ; déploiement d'un système d'impression sécurisé par badge ; communication, lors de chaque impression, de l'impact environnemental associé (CO2, eau, énergie) ; configuration des machines par défaut en noir et blanc et recto-verso. La gestion de la fin de vie du matériel est également au cœur du projet et a fait notamment l'objet d'un chantier prioritaire au cours de l'année 2016 qui se poursuivra en 2017.

De telles démarches de rationalisation, d'optimisation et d'amélioration des équipements IT et des consommables sont en cours au sein d'ALTEN en Allemagne GmbH et Technology, en Suède, en Espagne, en Belgique, en Inde et en Italie.

Enfin, le choix d'ALTEN pour les équipements informatiques est désormais tourné vers des solutions optimisées, plus respectueuses de l'environnement par les économies d'énergie et de matière qu'elles procurent, ainsi que la recyclabilité de leurs composants. Les labels traduisant un avantage environnemental pour les consommables et équipements, tel qu'Energy Star par exemple, sont considérés comme incontournables. D'un point de vue social et sociétal, les équipements doivent également être utilisables facilement par des personnes en situation de handicap.



Gestion des D3E

Les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E), les batteries ou encore les cartouches d'encre générés par le Groupe font l'objet d'un suivi très précis. En 2016, 5 tonnes ont été collectées par un prestataire spécialisé auprès d'ALTEN et ses solutions en France ; et près de 8 tonnes sur l'ensemble du périmètre RSE.

Par ailleurs, depuis 2013, ALTEN a créé un département d'aide aux associations (D2A) pour proposer gratuitement du matériel informatique et du développement d'outils à des associations caritatives ou d'intérêt général. Cette démarche permet la revalorisation de tous les ordinateurs en fin de vie des collaborateurs du Groupe sur l'ensemble du territoire français. Après une remasterisation effectuée par D2A, ces machines disposent alors d'une seconde vie en bénéficiant à différentes associations d'aide à l'enfance, de retour à l'emploi ou encore d'aide à l'insertion professionnelle. Depuis le lancement de l'activité, ce sont plus de 2 200 écrans et ordinateurs, fixes ou portables, qui ont été distribués auprès d'une quinzaine d'associations partenaires. Ainsi, ALTEN s'engage à réduire son empreinte environnementale par la revalorisation de ces déchets tout en apportant son soutien à des associations.

Les ruches ALTEN

En Avril 2016, ALTEN a accueilli des ruches sur le site de Silly. Cette initiative a pour but de sensibiliser les collaborateurs à la biodiversité et au changement climatique. Les abeilles jouent un rôle primordial dans notre vie quotidienne, 30% de notre alimentation dépend de la pollinisation et elles sont en effet très sensibles aux variations de l'environnement.

Des newsletters ont été diffusées tout au long de l'année pour donner des nouvelles de la santé des quatre ruches et pour sensibiliser à la biodiversité. Deux ateliers de sensibilisation à la biodiversité et de dégustation du miel ont été organisés. Lors de l'été 2016, les quatre ruches comptaient chacune environ 50 000 abeilles. Ce qui a permis à chaque ruche de produire une dizaine de kilos de miel.



4.5 ACTIONS SOLIDAIRES

En France et dans le monde, le Groupe met en place des initiatives de mécénat dans leurs territoires d'implantation.

En France, les collaborateurs ALTEN se sont mobilisés, sur les trois sites de Boulogne, pour aider l'association La Cravate Solidaire. L'objectif de l'association est de soutenir la réinsertion des personnes sans emploi en collectant des vêtements « professionnels » pour leur permettre de passer leur entretien d'embauche dans les meilleures conditions possibles. Les salariés se sont mobilisés en donnant costumes, tailleurs, chemises et autres accessoires. En tout ce sont près de 70 kilos de vêtements qui ont été collectés.

Le jour du lancement de l'opération, Simon Azoulay, Président-Directeur Général du Groupe, ainsi qu'Olivier Granger, Directeur Général Adjoint en charge de l'International zone 1, avaient symboliquement fait don d'une de leurs cravates. Cette initiative s'inscrit également dans une démarche de développement durable car elle permet de donner aux vêtements qui ne servaient plus un nouvel usage. Cette action sera remise en place à la fin du premier semestre 2017.

ALTEN GmbH en Allemagne a mis en place un nouveau système de concept de dons : en 2016, 6500 euros ont été donnés à des ONG proposées par les collaborateurs. Au total, 26 ONG ont reçu 250€ chacune.

ALTEN Spain a participé à deux campagnes associatives pour récolter de la nourriture et des jouets pour les personnes en situation précaire. À l'occasion des fêtes de fin d'année, les collaborateurs d'ALTEN Spain se sont mobilisés pour collecter et offrir 75 jouets à des enfants souffrant d'exclusion sociale.

De son côté l'Italie a mobilisé ses salariés en organisant deux collectes de don de sang et en leur laissant la possibilité de donner une heure de leur temps de travail pour aider les victimes du tremblement de terre. L'entreprise a elle versée une contribution financière à la Croix-Rouge Italienne



NOTE METHODOLOGIQUE

Périmètres temporel et géographique

- La période considérée pour les données composant les différents indicateurs est du 01 janvier 2016 au 31 décembre 2016. Exception : les données environnementales de l'entité ALTEN GmbH en Allemagne concernent l'exercice 2015.
- Le périmètre RSE dans ce rapport couvre les entités juridiques d'ALTEN et ses solutions situées en France : ALTEN SA, ALTEN SIR, Pégase SI, ALTEN SO, MI GSO, ELITYS, Anotech Energy, Avenir Conseil Formation, Atexis France, Id Apps, Aptech, ALTEN Sir GTS Lincoln et Aixial - ainsi que les entités internationales : ALTEN Spain, ALTEN Technology GmbH, ALTEN GmbH, ALTEN Digital GmbH, ALTEN SW GmbH, ALTEN Sweden, ALTEN Italy, ALTEN Belgium, ALTEN Netherlands, Calsoft Labs et ALTEN India Private Limited.
- Les entités acquises au cours de l'exercice sont intégrées au reporting au plus tard après une année complète d'activité au sein du Groupe ; ont réalisé un chiffre d'affaires non nul en 2016 et possèdent un effectif non nul au 31/12/2016.
- Les sociétés GECl et Approva sortent du reporting car elles ont fusionné respectivement avec ALTEN pour la première le 18/06/2015 et avec Axial pour la seconde le 01/01/2016.
- La société Lincoln, acquise en cours d'année 2015 est intégrée au reporting 2016.

Taux de couverture

- Les indicateurs de performance reportés pour la France et l'international portent sur un effectif représentant 78% des effectifs totaux du Groupe au 31/12/2016 et 73 % du chiffre d'affaire.
- Plus précisément, pour les entités françaises, ces indicateurs se rapportent à l'exhaustivité des effectifs des entités considérées (ALTEN et solutions), et à l'exhaustivité des surfaces occupées par une ou plusieurs entités du Groupe ALTEN en France. Pour les entités internationales, ils se rapportent au nombre de collaborateurs et de surfaces occupées chacune des entités ALTEN du pays concerné.

Référentiels

- L'établissement des indicateurs de performance et du texte du présent rapport a été réalisé conformément aux demandes de l'article 225 du Code de Commerce et du Décret n° 2016-1138 du 19 août 2016. Les principes et recommandations du Global Reporting Initiative G4 ont également été pris en compte.
- Le référentiel de calcul et d'établissement des indicateurs de performance est disponible sur demande par mail : alten.csr@alten.fr

Limites et exclusions

Les outils de reporting actuellement en place au sein du Groupe en France ne permettent pas d'établir pour les autres entités juridiques du Groupe ALTEN à l'international des éléments comparables et répondant aux attendus de la loi Grenelle 2 dans le temps imparti. Cependant, le Groupe ALTEN s'efforce d'accroître chaque année le périmètre de son reporting en y intégrant de nouvelles entités.

Origine et consolidation des données

Indicateurs sociaux

- Les données relatives aux effectifs, aux nationalités représentées dans l'entreprise, aux embauches et aux départs, aux contrats d'alternance, de masse salariale, de rémunération, de turnover, de l'organisation du temps de travail, de taux de fréquence et de taux de gravité des accidents du travail ont été extraites des Bilans Sociaux et des logiciels de paie des entreprises du Groupe ALTEN en France et des entités internationales reportées. Les données relatives aux entretiens annuels d'évaluation, à la formation et à la mobilité interne, sont issues du reporting des départements qui en ont la charge dans les diverses entités du Groupe.
- A noter, le nombre d'heures total de formation et le nombre de collaborateurs formés tiennent compte des formations réalisés par des apprentis et collaborateurs en contrat de professionnalisation. L'entité ALTEN Sir GTS est exclue des indicateurs de formation.
- Le turnover est calculé selon la définition suivante : $(\text{Départs} / ((\text{Effectif N-1} + \text{Effectif N}) / 2))$. Les départs considérés excluent les périodes d'essais, mobilités et autres raisons
- Les données de ALTEN GmbH en Allemagne ne prennent pas en compte les apprentis.

Indicateurs environnementaux

- Les données liées aux surfaces sont issues des baux de location. Les données sont collectées puis consolidées annuellement par bâtiment, puis réparties selon les surfaces occupées par chaque entité juridique du Groupe ALTEN en France et pour les entités internationales du périmètre RSE, dans lesdits bâtiments.
- A noter : pour les bâtiments à bail Atexis (3 sites en France), uniquement les indicateurs relatifs aux consommations de papier et d'énergie sont consolidés.
- Les données liées aux consommables et énergie ont pour origine les factures et relevés fournis par les fournisseurs et prestataires.
- En France, les indicateurs de consommations d'énergie ont été rapportés au nombre de m² pondérés. Pour l'international, les m² réels au 31/12/2016 sont utilisés. En France et à l'international, les indicateurs de consommables sont rapportées au nombre de collaborateurs présents sur site au 31/12/2016.
- Les kilomètres annuels réalisés par les voitures de fonction ont pu faire l'objet d'estimation sur la base de kilomètres mensuels ou annuels moyens, en fonction des données disponibles auprès des prestataires. Par ailleurs, les données internationales relatives aux Km parcourus par les véhicules de fonction excluent, la Belgique, la Suède, l'Inde et l'Espagne. Les données de déplacements en voiture, en France, couvrent les entités suivantes : ALTEN SA, ALTEN SO, ALTEN SIR, Atexis, APTECH, Anotech Energy.
- Les données de déplacements train couvrent les entités suivantes : ALTEN SA, ALTEN SIR, APTECH, PEGASE, ID.APPS, ALTEN SO, ACF, ANOTECH, MI-GSO, ALTEN Spain, ALTEN GmbH en Allemagne, ALTEN Belgium et ALTEN Italy. L'Inde, la Suède ALTEN Technology en Allemagne et les Pays-Bas sont exclus.
- Les données de déplacement en avion couvrent les entités suivantes : ALTEN SA, ALTEN SIR, APTECH, PEGASE, ID.APPS, ALTEN SO, ACF, ANOTECH, MI-GSO, ALTEN Spain, ALTEN GmbH et Technology en Allemagne, ALTEN India, ALTEN Belgium et ALTEN Italy. La Suède et les Pays-Bas sont exclus.
- Les émissions de CO₂ émises par les consommations d'énergie et les déplacements ont été calculées à partir

des données brutes (kWh, km) via les facteurs d'émissions correspondants de la méthode Bilan Carbone® V7.6. Certains écarts peuvent apparaître avec le Rapport de 2015 car la méthode Bilan Carbone® V7.1 était utilisée en 2015. Pour plus de cohérence, les émissions de 2015 du présent rapport sont recalculées avec la méthode Bilan Carbone V7.6.

- A noter que l'augmentation des émissions de CO₂ est due en grande partie à l'entrée des Pays-Bas (déplacement en voitures) dans le périmètre du reporting.
- Les données sur les consommations d'énergie des bâtiments ne prennent pas en compte la Belgique et les Pays-Bas.
- Les données de D3E excluent la Belgique, les Pays-Bas et l'Inde.
- Les données sur les boissons prises sans gobelet (enviro 7) ne sont pas communiquées en 2016 suite à un changement de prestataire.
- Les données sur les visio conférences (Enviro 17 et enviro 17.c) diminuent en raison du passage vers Skype Entreprise qui n'a pas pu être comptabilisé en 2016.

Indicateurs sociétaux

- Les données relatives aux projets soutenus dans le cadre de la promotion des métiers de l'ingénierie sont issues des partenariats pour lesquels un soutien financier a été réalisé.

Nos indicateurs de performance sociale au 31 décembre 2016

N° INDICATEUR ALTEN	INDICATEUR	UNITÉS	GROUPE FRANCE 2016	GROUPE FRANCE 2015	GROUPE 2016
EFFECTIF ET DIVERSITÉ					
SOC 1	Effectif total au 31/12/2016	Effectifs physiques	10 867	9 722	18 704
SOC 2	Répartition des effectifs par genre	% d'hommes	74%	76%	76%
		% de femmes	26%	24%	24%
SOC 3	Répartition des effectifs par tranche d'âges	% de collaborateurs de moins de 25 ans	12%	11%	9%
		% de collaborateurs entre 25 et 35 ans	63%	63%	60%
		% de collaborateurs entre 35 et 45 ans	19%	20%	23%
		% de collaborateurs de plus de 45 ans	6%	6%	8%
SOC 5	Répartition des effectifs par type de métiers	% de collaborateurs Ingénieurs	88%	88%	86%
		% de collaborateurs Managers	4%	4%	6%
		% de collaborateurs Fonctions Supports	8%	8%	8%
SOC 6	Nombre de nationalités uniques représentées	Nombre de nationalités uniques	74	68	
EMBAUCHES ET DÉPARTS					
SOC 7	Nombre total d'embauches	Nombre d'embauches	4 226	3 492	7 694
	Embauches en CDI	Nombre d'embauches	3 997	3 228	6 767
	Dont nombre d'embauches en CDI de moins de 25 ans	Nombre d'embauches	1 438	1 091	1 686
	Embauches en CDD	Nombre d'embauches	164	192	862
	Embauches en contrat Apprentissage et Professionnalisation	Nombre d'embauches	65	72	65
SOC 8	Nombre total de départs	Nombre de départs	3 505	3 035	6 245
	Départs en CDI	Nombre de départs	3 280	2 799	5 521
	Dont nombre de démissions	Nombre de départs	2 105	1 472	3 851
	Dont nombre de licenciements	Nombre de départs	231	348	467
	Départs en CDD	Nombre de départs	168	188	667
	Départs en Contrat Apprentissage et Professionnalisation	Nombre de départs	69	48	69
SOC 17	Création nette d'emplois	Nombre d'emplois créés	721	457	1 449
TYPLOGIE DE CONTRAT DE TRAVAIL					
SOC 18	Répartition des effectifs par type de contrat	% de collaborateurs en CDI	98,6%	98,4%	95,2%
		% de collaborateurs en CDD	0,5%	0,6%	4,3%
		% de collaborateurs en contrat Apprentissage et Professionnalisation	0,9%	1,0%	0,5%
RÉMUNÉRATIONS					
SOC 19	Rémunération annuelle moyenne par statut	€ cadres	37 971	38 124	nc
		€ non cadres	26 110	25 739	nc
MANAGEMENT					
SOC 21	Pourcentage de collaborateurs ayant bénéficié d'un entretien annuel d'évaluation	% de collaborateurs	90%	92%	68%
SOC 22	Taux moyen d'absentéisme (pour maladie, accident de travail ou de trajet)	%	1,62%	1,67%	nc
SOC 23	Turnover des collaborateurs ALTEN	%	22,71%	19,06%	nc
ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL					
SOC 24	Pourcentage de collaborateurs travaillant en temps plein	% de collaborateurs	98%	98%	98%
SOC 25	Pourcentage de collaborateurs travaillant en temps partiel	% de collaborateurs	2%	2%	2%
RELATIONS SOCIALES					
SOC 26	Pourcentage de collaborateurs couverts par une convention collective	% de collaborateurs	100%	100%	nc
FORMATIONS					
SOC 27	Dépenses au titre de la formation effectuée	euros	9 914 317	8 857 009	11 229 664
SOC 28	Dépenses de formation en % de la masse salariale	%	2,57%	2,53%	nc
SOC 29	Pourcentage de dépenses en formation / chiffre d'affaires	%	1,22%	1,18%	0,88%
SOC 30	Nombre total d'heures de formation	h	114 411	98 892	190 368
SOC 31.a	Pourcentage de personnes formées dans l'année par sexe	% d'hommes formés	33%	31%	40%
		% de femmes formées	34%	35%	38%
SOC 31.b	Pourcentage de collaborateurs formés dans l'année	% de collaborateurs	33,6%	32,9%	37,0%
SOC 33	Nombre de formations en e-learning suivies	nb	5 883	3 644	8 179

N° INDICATEUR ALTEN	INDICATEUR	UNITÉS	GRUPE FRANCE 2016	GRUPE FRANCE 2015	GRUPE 2016
CONDITIONS DE TRAVAIL ET SÉCURITÉ					
SOC 34	Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt	taux	3,28	2,56	nc
SOC 35	Taux de gravité des accidents du travail	taux	0,06	0,05	nc
SOC 36	Nombre d'heures de formation à la sécurité	h	14 954	12 153	nc
SOC 38	Nombre de maladies professionnelles déclarées	nb	0	0	nc

Nos indicateurs de performance sociétale au 31 décembre 2016

N° INDICATEUR ALTEN	INDICATEUR	UNITÉS	GRUPE FRANCE 2016	GRUPE FRANCE 2015	GRUPE 2016
RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES					
Societal 1	Nombre de partenariats dans le cadre de la promotion des métiers de l'ingénierie (CNJE; Elles Bougent; etc.)	Nombre de partenariats	31	42	61
Societal 5	Nombre total de partenariats effectués avec des écoles sur l'année en cours	nb	26	80	174
Societal 4	Nombre total de partenariats effectués avec des ONGs ou associations similaires sur l'année en cours	nb	1	4	40
RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES					
Societal 3	Pourcentage de femmes au Conseil d'Administration	%	40%	38%	40%

Nos indicateurs de performance environnementale au 31 décembre 2016

N° INDICATEUR ALTEN	INDICATEUR	UNITÉS	GRUPE FRANCE 2016	GRUPE FRANCE 2015	GRUPE 2016
CONSOMMATIONS DE RESSOURCES NATURELLES					
Enviro 4	Quantité de papier consommé par collaborateur	kg / coll	10,2	14,6	10,4
	Quantité totale de papier consommé	kg	30 979	36 964	50 635
Enviro 5	% de papier recyclé ou certifié	%	82%	77%	77%
Enviro 6	Quantité de gobelets opaques et translucides par collaborateur présent sur site	nombre de gobelets / coll	439	423	277
Enviro 7	% de boissons prises sans gobelet	%	nc*	17%	nc*
Enviro 8.a	Consommation totale d'énergie	kWh	6 189 628	6 389 016	10 108 964
Enviro 8.b	Consommation totale d'énergie par m ²	kWh / m ² / an	134	147	114
Enviro 1	Emission de CO2 liés aux consommations d'énergie des bâtiments	kg. éq. CO2	507 550	523 899	2 642 903
DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS					
Enviro 14	Nombre de kg éq. CO2 pour les déplacements professionnels en train par collaborateur	kg. éq. CO2 / coll	1,81	1,99	5,08
Enviro 16	Nombre de kg éq. CO2 pour les déplacements professionnels en avion par collaborateur	kg. éq. CO2 / coll	421	529	303
Enviro 17	Nombre de minutes d'audio/visio/web conférences	min	voir Groupe	39 551	33 018
Enviro 17.c	Nombre de visio conférences organisées	nb	voir Groupe	20 018	16 422
Enviro 21	Moyenne des émissions de CO2 par km de la flotte de véhicules de fonction	g CO2 / km	110	110	nc
Enviro 23a	Nombre de kg éq. CO2 liés aux kilomètres parcourus par les voitures de fonction	kg. éq. CO2	308 338	262 094	6 391 051
CERTIFICATIONS ET ÉVALUATIONS					
Enviro 10	% de m ² occupés certifiés (BBC, HQE)	%	22%	23%	19%
Enviro 18	Note ECOVADIS sur 100	note	voir Groupe	74/100	74/100
DÉCHETS					
Enviro 25	Quantité totale de D3E enlevés par un prestataire externe	tonnes	5,0	4,7	7,8
Enviro 11	% de surfaces couvertes par le tri sélectif	%	86%	91%	82%

NB : les indicateurs 2015 et 2016 ne sont pas toujours comparables du fait des variations de périmètre

nc = non consolidé

*Voir note méthodologique

Matrice de conformité

ARTICLE 225 – GRENELLE 2 DÉCRET N° 2016-1138 DU 19 AOÛT 2016		PRINCIPES DU PACTE MONDIAL	GRI	ISO 26 000	CHAPITRE 3 - DDR 2016
INFORMATIONS SOCIALES					
EMPLOI					
Effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique			G4-9, G4-10, LA1, LA12	*6.4.4	2.1
Les embauches et les licenciements			EC6, LA1		2.1
Les rémunérations et leurs évolutions			G4-51, G4-52, G4-53, G4-55, EC1, EC5		2.1 Partie Rapport Annuel - Chap. 17.3 et 17.5
ORGANISATION DU TRAVAIL					
L'organisation du temps de travail				*6.4.4	2.4
L'absentéisme					2.4
RELATIONS SOCIALES					
L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociations avec celui-ci	3 Respecter la liberté d'association et reconnaissance du droit de négociation collective		LA4	*6.4.3 *6.4.5	2.1 Partie Rapport Annuel - Chap. 17.5
Le bilan des accords collectifs					2.1 Partie Rapport Annuel - Chap. 17.4
SANTÉ ET SÉCURITÉ					
Les conditions de santé et de sécurité au travail			LA5		2.4
Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	4 Éliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire 5 Abolir de façon effective le travail des enfants		LA8	*6.4.6	2.4 Partie Rapport Annuel - Chap. 17.5
Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles			LA6/LA7		2.4
FORMATION					
Les politiques mises en œuvre en matière de formation			LA10, LA11	*6.4.7	2.2
Le nombre d'heures de formation			LA9, HR2		2.2
ÉGALITÉ DE TRAITEMENT					
Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes			LA3, LA12, LA13		2.3
Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées			LA12	*6.3.10 *6.3.7	2.3 Partie Rapport Annuel - Chap. 17.5
La politique de lutte contre les discriminations			LA12, HR3		2.3
PROMOTION ET RESPECT DES STIPULATIONS DES CONVENTIONS FONDAMENTALES DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL RELATIVES					
au respect de la liberté d'association et du droit des négociations collectives	3 Respecter la liberté d'association et reconnaissance du droit de négociation collective		HR5, LA13, LA14		4.2
à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	6 Éliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession		HR3	*6.3.10 *6.3.7	2.3 4.2
à l'élimination du travail forcé ou obligatoire	4 Éliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire		HR6		4.2
à l'abolition effective du travail des enfants	5 Abolir de façon effective le travail des enfants		HR5		4.2
INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES					
POLITIQUE GÉNÉRALE EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE					
L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales, et le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement			G4-1		4.4
Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement			G4-43		4.4
Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	7. Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement 8. Promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement 9. Mettre au point et diffuser les technologies respectueuses de l'environnement		EN30, EN31	*6.5.2.1 *6.5.2.2	ALTEN réalise des prestations de services intellectuels. Par nature, ces activités présentent peu de risques environnementaux et n'engendrent pas de pollutions significatives. ALTEN ne possède pas de provisions ni garanties pour risques en matière d'environnement en France. Le management environnemental en place (certification ISO 14001) pour la gestion des bâtiments vient diminuer les risques environnementaux.
Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours			EC2		

ARTICLE 225 – GRENELLE 2 DÉCRET N° 2016-1138 DU 19 AOÛT 2016		PRINCIPES DU PACTE MONDIAL	GRI	ISO 26 000	RÉPONSE APPORTÉE PAR ALTEN
POLLUTION					
Les mesures de prévention, de réduction, ou de réparation des rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement		7 Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement 8 Promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement 9 Mettre au point et diffuser les technologies respectueuses de l'environnement	EN10, EN20, EN21, EN22, EN24, EN26	*6.5.3	ALTEN réalise des prestations de services intellectuelles. Par nature, ces activités ont peu d'impacts directs sur l'environnement et ne l'affectent pas gravement ; les rejets dans l'air se limitent en situation normale aux émissions de gaz à effet de serre.
La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité			EN 24		ALTEN réalise des prestations de services intellectuelles. Par nature, ces activités ont peu d'impacts sur l'environnement, génèrent peu de pollution et n'engendrent pas de nuisances sonores. Des mesures de bonne intégration des bâtiments dans les zones résidentielles sont cependant mises en oeuvre (BBC/HQE, ISO 14001, etc.)
ECONOMIE CIRCULAIRE					
Prévention et gestion des déchets :					
les mesures de prévention, de recyclage, de réutilisation, d'autres formes de valorisation et d'élimination des déchets			EN23, EN24, EN25, EN28	*6.5.3	4.4 Compte tenu des activités tertiaires d'Ingénierie et de Conseil en Technologies d'ALTEN, il n'y a pas de publications sur la gestion globale des déchets. Les publications portent sur le papier et les D3E
les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire		7 Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement 8 Promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement 9 Mettre au point et diffuser les technologies respectueuses de l'environnement	EN23		Compte tenu des activités tertiaires d'Ingénierie et de Conseil en Technologies d'ALTEN, la lutte contre le gaspillage alimentaire n'est pas significative.
UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES					
La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales			EN8, EN9		Compte tenu des activités tertiaires d'Ingénierie et de Conseil en Technologies d'ALTEN, la consommation d'eau du Groupe n'est pas significative.
La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation			EN1, EN2		4.4
La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables			EN3, EN4, EN6, EN7	*6.5.4	4.4
L'utilisation des sols			EN11		Compte tenu des activités tertiaires d'Ingénierie et de Conseil en Technologies d'ALTEN, le Groupe n'a aucune activité nécessitant l'utilisation des sols.
CHANGEMENT CLIMATIQUE					
les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générés du fait de l'activité de la société, notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit			EN3, EN4, EN6, EN7, EN15, EN16, EN17, EN18, EN19,	*6.5.4 *6.5.5	4.4 3.4
L'adaptation aux conséquences du changement climatique		7 Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement 8 Promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement 9 Mettre au point et diffuser les technologies respectueuses de l'environnement	EN15, EN16, EN17, EN18, EN19,	*6.5.5	3.4 4.4
PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ : LES MESURES PRISES POUR PRÉSERVER OU DÉVELOPPER LA BIODIVERSITÉ					
			EN11 À 14, EN26	*6.5.6	4.4
INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE					
IMPACT TERRITORIAL, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ					
En matière d'emploi et de développement régional			EC6, EC7, EC8, EC9, SO1	*6.8.5 *6.8.7 *6.8.8	2.1
Sur les populations riveraines ou locales			EC6, EC7, EC8, EC9, HR8, SO1, SO2		ALTEN est implanté dans de forts bassins d'emploi et travaille au plus proche de ses clients. Son impact sur les populations riveraines et locales est donc limité et non significatif.
RELATIONS ENTRETENUES AVEC LES PERSONNES OU LES ORGANISATION INTÉRESSÉES PAR L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ, NOTAMMENT LES ASSOCIATIONS D'INSERTION, LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT, LES ASSOCIATION DE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT, LES ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS ET LES POPULATIONS RIVERAINES					
Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations			G4-26, G4-37	*5.3.3 *6.8.9	Valeurs, stratégie et enjeu Cartographie des parties prenantes
Les actions de partenariat ou de mécénat			EC7		2.3 3.1 4.5
SOUS-TRAITANCE ET FOURNISSEURS					
La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux		1 Promouvoir et respect de la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans la sphère d'influence 2 Veiller à la non complicité de violations des droits de l'homme	LA14, LA15, EN33, HR5, HR9, HR11	*6.6.6	4.3
L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale			LA14, LA15, G4-12, EN32, EN33, HR5, HR9, HR11, SO9, SO10		Partie Rapport Annuel - Chap. 17.5.9
LOYAUTÉ DES PRATIQUES					
Les actions engagées pour prévenir la corruption		10. Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin	G4-56, G4-58, SO3, SO4, SO5	*6.6.3 *6.7.4	4.2
Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs			EN27, PR1, PR2, PR3, PR4, PR6, PR7, PR8, PR9		4.1
AUTRES ACTIONS ENGAGÉES EN FAVEUR DES DROITS DE L'HOMME					
		1 Promouvoir et respect de la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans la sphère d'influence 2 Veiller à la non complicité de violations des droits de l'homme	HR1, HR2, HR7, HR8, HR9, HR10, HR11, HR12	*6.3.10	4.2 4.3

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

ALTEN SA
Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société ALTEN, désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro n° 3-1080, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2016, présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, préparées conformément aux procédures utilisées par la société (ci-après le « Référentiel »), disponibles sur demande au siège de la société et dont un résumé figure dans le rapport de gestion.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11-3 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité du (des) commissaire(s) aux comptes

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;

- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont mobilisé les compétences de quatre personnes et se sont déroulés entre novembre et mars 2017 sur une durée totale d'intervention d'environ 4 semaines. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000, ainsi qu'à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

1. Attestation de présence des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce avec les limites précisées dans partie du rapport de gestion intitulée « Note méthodologique ».

Conclusion

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité, son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

¹ dont la portée d'accréditation est disponible sur le site www.cofrac.fr

² ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

³ Informations quantitatives sociales : effectif total et répartition par genre, par tranche d'âges, par contrat, par type de métiers et par zone géographique ; nombre total d'embauches ; nombre total de départs, dont nombre de licenciements ; turnover ; nombre de jours d'absence total pour maladies, accidents du travail et de trajet ; nombre de jours ouvrés total ; taux moyen d'absentéisme ; nombre total d'heures de formation ; nombre de collaborateurs formés ; pourcentage de femmes au Conseil d'Administration.

Informations quantitatives environnementales : quantité totale de papier (bureautique et en tête) consommé ; quantité totale de papier recyclé et/ou certifié (PEFC, FSC) consommée ; quantité totale de D3E enlevés par un prestataire externe ; pourcentage de surfaces couvertes par le tri sélectif ; nombre de mètres carrés occupés certifiés BBC ou HQE ; consommation totale d'énergies par m² ; Emissions de CO2 liés aux consommations d'énergie des bâtiments ; nombre total de kilomètres parcourus en train, en avion et en véhicules de fonction ; émissions de CO2 liées aux déplacements professionnels en train ; émissions de CO2 liées aux déplacements professionnels en avion ; émissions de CO2 liées aux kilomètres parcourus par les voitures de fonction.

Informations quantitatives sociétales : nombre de partenariats dans le cadre de la promotion des métiers de l'ingénierie.

Informations qualitatives : « Diversité et l'égalité de traitement » ; « L'innovation et son impact sur la société et les clients » ; « Achats responsables ».

⁴ Alten Sweden, Alten France, Alten GmbH et GmbH Digital (Munich), Alten Technology (Hambourg).

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes :

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif de sites que nous avons sélectionnés en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne 73 % des effectifs considérés comme grandeur caractéristique du volet social, et entre 20 % et 90 % des données environnementales considérées comme grandeurs caractéristiques du volet environnemental.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques professionnelles.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées de manière sincère conformément au Référentiel.

Neuilly-sur-Seine, le 28 avril 2017

L'un des Commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Vincent Frambourt
Associé